

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**  
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME III  
(TOME XLIII DE LA COLLECTION)

4<sup>e</sup> Livraison. — Avril 1878.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1878

## TABLE DES ARTICLES

- I. ORAISON FUNÈBRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL SAINT-MARC, ARCHEVÊQUE DE RENNES par Mgr **Freppel**, évêque d'Angers.....
- II. ÉTUDES SUR LA TERREUR. — LES NOYADES NANTES, par M. **Alfred Lallé**.....
- III. LES JEUNES MORTS. — MARIE-EDMÉE (fin), M. **Eugène de la Cournerie**.....
- IV. ÉTUDES LITTÉRAIRES. — CRITIQUES ET POÈMES par M. **Edmond Bire**.....
- V. CORRESPONDANCE DES BÉNÉDICTINS BRETONS ET AUTRES DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS A LEURS TRAVAUX SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE (1688 à 1721) publiés par M. **Arthur de la Borderie** (suite).....
- VI. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — *Basilique Sainte-Anne. — Symbolisme*, de M. l'abbé **M. Guen**, par M. **Louis de Kerjean**. — *Mission de Jeanne d'Arc*, de M. **F. Godefroy**, par M. **Lucien Dubois**. — *Statistique historique et monumentale du canton de Redon (Ille-et-Vilaine)*, par M. l'abbé **Guillotin de Corson**. — *Un essaim de sonnets*, de M. **Eugène Lambert**, par M. le comte de **Saint-Jean**. — *Mort de M. S. Ropartz et de Mgr de l'Espinais*.....
- VII. CHRONIQUE, par M. **Louis de Kerjean**.....
- VIII. NÉCROLOGIE. — Mgr CHAUVEAU, ÉVÊQUE DE SÉBASTOPOLIS, par M. l'abbé **du Tressay**.....

## ORAISON FUNÈBRE

DE SON ÉMINENCE

## LE CARDINAL BROSSAYS SAINT-MARC

ARCHEVÊQUE DE RENNES

PRONONCÉ PAR

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

DANS LA CATHÉDRALE DE RENNES

LE 2 AVRIL 1878

*Novi opera tua, et fidem et charitatem tuam.*

Je connais vos œuvres, votre foi et votre charité.

(Apocalypse de saint Jean, II, 19.)

Messeigneurs, mes Frères,

C'est le privilège de la mort de mettre en lumière les grandes vies. Tant que l'homme reste sur la scène du monde, il semble que sa présence même diminue l'éclat de ses œuvres ; ou du moins impose-t-elle à l'admiration une réserve qui, sans aller jusqu'au silence, se contient dans les limites d'une louange discrète. L'on est moins frappé du mérite et des difficultés d'un travail, lorsqu'on voit encore la main qui l'a exécuté. Il faut que l'ouvrier ait disparu pour que l'on rende pleine justice à la beauté de l'ouvrage. Et plus

TOME XLIII (III DE LA 5<sup>e</sup> SÉRIE).

17

une carrière se prolonge au milieu de nous, laborieuse et féconde, plus l'on s'accoutume aux merveilles qui la remplissent. A force de voir briller la vertu, nous finissons par ne plus y prendre garde, tant nous la trouvons simple et naturelle; et c'est là sans doute son triomphe, de paraître avec une telle constance, qu'elle cesse d'exciter jusqu'à l'étonnement. A la mort de réveiller l'attention, de faire revivre en un instant tout un long passé, et de le graver dans la mémoire des hommes en caractères ineffaçables. Alors le mérite se dévoile, la vertu éclate au grand jour; publiques ou secrètes, les bonnes œuvres semées le long de la vie viennent se ramasser en un seul et même souvenir; il se forme un concert unanime de tous les éloges et de toutes les bénédictions que la reconnaissance renfermait au fond des cœurs; et cette voix générale de tout un peuple rassemblé autour d'une tombe est la première et la plus belle des oraisons funèbres.

Cette oraison funèbre, vous l'avez prononcée, mes Frères, il y a trois semaines, en faisant autour des dépouilles mortelles de votre premier pasteur une démonstration si touchante de vos regrets et de votre piété filiale. Et certes il n'y a pas d'éloquence humaine qui puisse atteindre à la hauteur d'un tel spectacle. Ce deuil de toute une ville, je devrais dire d'une province entière; ces rues dont Jérémie aurait pu dire qu'elles pleuraient comme les rues de Sion<sup>1</sup>; ces couleurs funèbres, présentes à tous les regards, comme l'image de la tristesse qui remplissait les âmes; ce cortège imposant, où avait pris place, avec les représentants de l'État, toute l'élite de la cité; et plus encore, cette foule heureuse de contempler une dernière fois les traits de son archevêque, « tel que la mort l'avait fait », et s'inclinant avec respect, comme si cette main glacée avait pu se lever encore sur elle pour la bénir: non, il n'est pas de parole qui vaille cette douleur muette. Une pareille scène est l'hommage le plus solennel que l'on puisse rendre à une grande vie.

Et cependant, mes Frères, je suis venu me faire l'interprète de votre deuil et traduire vos sentiments dans le langage qui convient

<sup>1</sup> Lament. de Jérémie, I, 4.

à la chaire chrétienne. Cette mission, je la dois à une amitié qui était pour moi un honneur et une force. Je la dois également au triste privilège des années, qui me condamne à voir disparaître trop rapidement, hélas! mes aînés dans l'épiscopat, ceux dont j'aimais à recueillir les leçons et à suivre l'exemple. En attendant que j'aie les rejoindre à mon tour pour renouer dans la patrie céleste des liens trop tôt brisés sur la terre, j'ai du moins la consolation de payer à leur mémoire le tribut de mon affection fraternelle, et de chercher dans leur vie un enseignement pour leur peuple.

Quand le Fils de Dieu lui-même voulut faire l'éloge d'un évêque du premier siècle, il lui dit par la bouche de l'apôtre saint Jean: « Je connais vos œuvres, je sais quelle est votre foi et votre charité: » *Novi opera tua, et fidem et charitatem*. Aucun autre éloge ne pouvait mieux convenir à un pasteur des âmes. Car si la foi et la charité doivent animer toute vie chrétienne, elles forment les deux grands ressorts du ministère sacerdotal. C'est l'esprit de foi qui inspire à un évêque les œuvres et les institutions les plus propres à procurer la gloire de Dieu et le triomphe de l'Eglise; et c'est l'esprit de charité qui le pousse à multiplier ses efforts et à employer ses ressources pour le bien de son troupeau. Que vous semble, mes très-chers Frères? N'ai-je pas résumé à l'avance en deux traits cette grande vie d'évêque qui vient de s'éteindre au milieu de vous? Et ce temple, ces communautés religieuses, ces associations chrétiennes, ces établissements d'instruction, toutes ces œuvres diverses que nous avons sous les yeux ne sont-elles pas au plus haut degré des œuvres de foi et des œuvres de charité? Aussi est-ce dans les limites de ce cadre, tracé par l'Esprit-Saint lui-même, que je compte renfermer l'éloge de votre éminentissime et révérendissime Père en Dieu, M<sup>sr</sup> Godefroy Brossays Saint-Marc, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, archevêque de Rennes.

### I

Louer les œuvres de foi qui ont rempli l'épiscopat de M<sup>sr</sup> Saint-Marc, c'est louer le pays même qui lui avait donné le

jour. Car l'homme, quel qu'il soit, ne se fait pas tout seul : il reçoit avant de donner ; et ce qu'il donne est toujours plus ou moins en proportion de ce qu'il a reçu. En vous rappelant ce que vous devez au premier de vos archevêques, je ne saurais taire ce qu'il vous devait à vous-mêmes. Et si sa parole pouvait en ce moment se substituer à la mienne, vous l'entendriez me dire : Ne louez pas ma foi, louez plutôt le grand peuple au sein duquel je l'avais puisée ; cette noble province que Dieu semble avoir placée à l'une des extrémités de la France comme le dernier et le plus solide rempart de la religion ; cette terre classique de l'honneur et de la fidélité, qui a vu passer sur elle toutes les révolutions sans subir leur atteinte, aussi ferme devant les assauts de l'impiété que le granit de ses côtes sous les chocs de l'Océan.

Il se peut que d'autres pays offrent à leurs enfants un climat plus doux, un ciel plus serein, un sol plus riche ; mais ce que la Bretagne sait donner à ses fils jusqu'au fond de ses landes les moins fertiles et au milieu de ses rochers les plus arides ; ce qu'elle leur transmet, d'une génération à l'autre, comme un héritage traditionnel qui s'attache à leur nom, passe dans leur sang et s'identifie avec eux, c'est quelque chose d'infiniment plus précieux que les trésors de la terre : la foi, une foi simple et forte, cette foi qui rend l'homme supérieur au monde et à lui-même, cette foi qui est la première de toutes les noblesses et la plus haute de toutes les sciences, cette foi qui sait élever le dernier villageois à la taille d'un saint et transformer le pâtre en héros, cette foi qui, seule, fait ici-bas les grands caractères et les grandes vertus.

Dans ce langage, mes Frères, vous avez reconnu la voix de celui qui, après l'honneur d'être chrétien, n'en estimait pas de plus grand que celui d'être Breton. Mais, à ce sentiment de reconnaissance envers sa terre natale, venait s'en ajouter un autre ; et, lorsqu'à son heure dernière, l'illustre prince de l'Eglise se soulevait sur son lit de mort pour demander le crucifix qu'avait embrassé sa mère mourante, ah ! n'était-ce pas, à tant d'années d'intervalle, un retour du cœur vers cette éducation première à laquelle il devait, avec sa foi, le bonheur de sa vie ? N'y avait-il pas là un dernier et touchant

hommage rendu, sur la fin de sa carrière, à la noble chrétienne dont la tendre sollicitude en avait dirigé les commencements ? Heureux les enfants qui trouvent la religion à côté de leur berceau sous les traits d'une sainte mère, et qui respirent de bonne heure, dans la maison paternelle, cette atmosphère de piété où ils devront puiser la santé de l'âme pour le reste de leurs jours ! « *Si radix sancta, et rami*, disait l'apôtre : Quand la racine est sainte, le rameau l'est aussi »<sup>1</sup> ; la sève divine monte de l'une à l'autre, vigoureuse et féconde, pour éclater en fruits de grâce et de salut.

Ne vous étonnez pas dès lors qu'ayant eu le bonheur de trouver autour de lui, dans sa famille comme dans sa ville natale, de tels exemples et de telles leçons, le jeune étudiant de Rennes ait suivi fidèlement le chemin que lui traçaient une foi et une vertu héréditaires. La religion allait si bien à sa nature franche et droite, qu'il n'avait besoin, pour lui obéir, que de s'écouter lui-même ; et l'étude lui coûtait d'autant moins, que le sentiment du devoir ajoutait plus de force aux qualités d'un esprit avide de s'instruire. Ne vous inquiétez pas davantage de le voir chercher quelque temps la voie où Dieu l'appelle. Pour être moins précoce, sa vocation n'en sera que plus mûre. S'il traverse le monde avant d'arriver au sanctuaire, il n'en retiendra que ce qui lui sera utile pour mieux connaître les plaies qu'il devra guérir un jour. A Nantes comme à Rennes, il partagera son temps entre la prière et le travail, cherchant dans l'une de quoi sanctifier l'autre, et se servant des deux comme du meilleur préservatif contre les dangers d'une grande ville. Jeté malgré lui dans les affaires du siècle, il se souviendra de ces paroles de l'Évangile : « Le royaume des cieux est semblable à un négociant qui, ayant trouvé une perle de grand prix, vend tout ce qu'il a et l'achète ! »<sup>2</sup> Cette perle précieuse devait être pour lui la grâce du sacerdoce. Pour l'aider dans cette recherche, la Providence lui ménagea l'amitié d'un jeune prêtre qui, après l'avoir initié au ministère des âmes, devait, à quarante années de là, recevoir de ses mains l'onction

<sup>1</sup> Aux Rom., XI, 16-17.

<sup>2</sup> S. Matthieu, XIII, 45.

épiscopale et monter, sous ses auspices, sur le siège de Nantes<sup>1</sup>. Le lien qui unissait ces jeunes hommes, comme autrefois saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, « c'était Dieu et l'amour des choses élevées : » *Deus et rerum præstantiorum amor*<sup>2</sup>. Désormais toute incertitude avait disparu, et le noviciat lévitique pouvait s'ouvrir sans difficulté devant une âme si bien préparée à comprendre et à recevoir les grâces qui l'y attendaient.

Grande époque dans la vie et dans les souvenirs du prêtre que ces années de séminaire pendant lesquelles son avenir se décide pour le temps et pour l'éternité ! Lorsqu'il vient à franchir le seuil de cette retraite sacrée, avec ses vingt ans, sa bonne volonté, son inexpérience des choses de la terre, quelle tâche que la sienne ! En même temps que le monde de la doctrine va se dérouler à ses yeux, immense comme Dieu lui-même, il s'agit pour le jeune lévite d'élever son âme à la hauteur du ministère qu'il devra remplir un jour. Car s'il a laissé le monde derrière lui, il sait qu'il devra y rentrer plus tard, mais y rentrer homme nouveau, ayant grandi jusqu'à la taille du Christ, dont la mission sera la sienne. Faut-il s'étonner, mes Frères, des soins que prend l'Église pour former ses ministres à de telles fonctions ?

Et quel spectacle plus touchant que de voir ce jeune homme qui, à la fleur de l'âge, se sépare du monde, de ses fêtes et de ses plaisirs ; qui se tient là des années entières, dans une modeste cellule, seul avec son crucifix et ses livres, pour apprendre aux pieds de Jésus-Christ la clémence et la miséricorde ; attentif à recueillir la voix de Dieu qui lui parle dans le silence de la solitude ; avide de puiser dans l'oraison les lumières qu'elle seule peut donner ; fidèle à une règle qui, du matin au soir, l'accoutume à plier sa volonté aux exigences du devoir ; sévère envers lui-même, afin d'acquérir le droit d'être indulgent pour les autres ; s'efforçant de tenir son cœur assez haut pour que la matière n'arrive pas jusqu'à lui ; prévoyant de loin les dangers qui l'attendent, et cherchant à l'avance des

<sup>1</sup> M<sup>r</sup> Fournier, évêque de Nantes.

<sup>2</sup> Saint Grégoire de Nazianze, *Carmen de vita sua*, V, 231 et 232 : *Quod autem nos in unum præcipue conjunxit, illud erat, Deus et rerum præstantiorum amor.*

secours pour sa faiblesse, avançant de jour en jour dans l'intelligence des choses divines, jusqu'à ce qu'il sorte de cet apprentissage de la vie et des vertus sacerdotales, purifié, éclairé, uni à Dieu par le fond de son être, et capable désormais d'exercer l'art le plus difficile de tous, celui de traiter les âmes en les dirigeant dans les voies de la sainteté et du salut.

L'abbé Saint-Marc était sorti du séminaire de Saint-Sulpice avec l'esprit de foi et de charité qui fait les saints prêtres et qui présume les grands évêques. Car déjà tout l'indiquait pour le premier rang de la hiérarchie, et quand M<sup>r</sup> de Lesquen, de douce et pieuse mémoire, l'appelait à partager avec lui la sollicitude pastorale, c'était moins pour se donner un auxiliaire que pour se préparer un successeur. Aussi, nouvel Elie, le vénérable vieillard voulut-il transmettre lui-même à cet autre Élisée son héritage avec son esprit, en lui conférant la plénitude du sacerdoce par l'onction sainte qui fait les Pontifes. Et ce fut un beau jour pour voire cité, mes Frères, que celui où elle vit apparaître à la porte Mordelaise, comme autrefois ses ducs de Bretagne, avec moins de magnificence peut-être, mais au milieu d'une allégresse plus vive encore, cet enfant de Rennes qui venait apporter à ses frères, devenus ses fils spirituels, les grâces de son ministère, en attendant qu'il pût faire rejaillir sur sa ville natale, avec l'honneur du titre de métropole, l'éclat de la pourpre romaine. Ce jour-là, prêtres et fidèles, tous saluaient avec joie et bonheur l'aurore d'un grand épiscopat.

« Il n'est rien de plus difficile en ce monde, écrivait saint Augustin, rien de plus laborieux ni de plus périlleux, que la charge de l'évêque : *Nihil in hac vita difficilius, laboriosius, periculosius episcopi officio*<sup>1</sup>. » Et saint Jean Chrysostome ajoutait que « les préoccupations s'y succèdent nuit et jour : *Curis perpetuis obtunditur, tum diurnis, tum nocturnis*<sup>2</sup>. » Or, le premier soin d'un évêque, c'est de veiller à l'éducation religieuse de la jeunesse, car de là dépend l'avenir de son troupeau.

A l'époque où M<sup>r</sup> Saint-Marc vint occuper le siège de saint

<sup>1</sup> Ep. 148, ad Valerium.

<sup>2</sup> Homil. III, super acta apostolorum.

Melaine, cette question si importante pour les destinées d'un peuple agitait les meilleurs esprits. Avec la profondeur de coup d'œil qu'on ne saurait lui refuser, l'homme de génie qui a marqué de son empreinte toutes les institutions du commencement de ce siècle, avait bien vu que la religion devait être l'âme de l'éducation; aussi avait-il eu soin de la mettre à la base de l'enseignement public; mais soit impuissance, soit tout autre motif, il s'était moins préoccupé des moyens de l'y maintenir. Il en était résulté la situation que vous savez. De déplorables doctrines, portées jusque dans les plus hautes chaires de l'enseignement, étaient venues effrayer les familles et contrister l'Église. Et d'ailleurs, à défaut même de l'hostilité, l'indifférence, devenue trop commune, aurait suffi pour alarmer la sollicitude des premiers pasteurs. Car si l'attaque ouverte a de quoi détruire la foi de l'enfant, c'est l'ébranler à tout le moins que de n'en tenir aucun compte. Imaginer un enseignement qui puisse convenir également à toutes les croyances, sans relever d'aucune, c'est la plus funeste comme la plus chimérique de toutes les illusions. Un pareil système d'éducation ne saurait produire que des sceptiques, c'est-à-dire des hommes sans conviction ni caractère. On ne garde pas la neutralité envers la religion : elle occupe une trop grande place dans l'histoire, dans la philosophie, dans la littérature, dans les sciences et dans les arts, pour qu'il ne faille pas à chaque instant prendre parti pour ou contre elle. Des maîtres sans foi forment tout naturellement des élèves sans foi comme eux. Et même, pour faire des chrétiens dans le vrai sens du mot, il ne suffit pas que la religion apparaisse à de rares intervalles, sous la forme de leçons qui se donnent à des heures déterminées : c'est l'œuvre entière de l'éducation qu'elle doit animer et pénétrer de son esprit. Études, discipline, enseignement, direction, il faut que toutes choses se ressentent de sa divine influence, car c'est elle qui élève tout et qui fortifie tout. Alors, et alors seulement se préparent des générations capables de préserver un pays de sa décadence ou de le replacer au sommet de sa grandeur passée.

Aucun autre évêque de notre temps, j'ose le dire sans crainte d'exagération, n'a mieux compris ces principes que M<sup>gr</sup> Saint-Marc,

ni ne s'est appliqué avec plus de persévérance à les mettre en pratique. L'expérience lui avait appris à quels périls l'absence de foi dans un maître peut exposer l'âme d'un enfant; et devant un exemple trop connu, il avait dû se rappeler cette parole de saint Ambroise : « Ce que l'évêque ne peut guérir, il le retranche avec douleur : *quod sanari non potest cum dolore abscondit* <sup>1</sup>. » Mais, aux maux qu'elle déplore, l'Église ne se contente pas d'opposer des plaintes : elle agit, elle enfante des œuvres, elle prend ces puissantes initiatives qui forcent l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Non pas qu'il entre jamais dans ses déterminations je ne sais quelle idée de concurrence ou de mesquine rivalité; de pareils motifs n'arrivent pas jusqu'à elle. Si elle multiplie ses institutions, c'est afin d'arracher l'âme de ses enfants au vice et à l'impiété. Seul, l'esprit de foi inspirait à votre évêque les créations de son zèle.

Ici, Messieurs, je devrais laisser la parole à ceux d'entre vous qui ont été les premiers témoins de ces grandes choses. C'est de leur bouche qu'il me faudrait apprendre au prix de quels efforts, de quels sacrifices, de quelle patiente énergie, le courageux prélat est parvenu à fonder cette institution Saint-Vincent, l'une des premières qui, dans la France moderne, ait complètement réalisé l'idée d'un collège catholique. Oui, vraiment, il avait le droit de vous dire, comme saint Basile, à vous qui avez été les prémices de cet apostolat : « Après vos parents, vous n'avez personne qui vous soit plus attaché; et ma bienveillance pour vous n'est pas moindre que celle de vos pères : *Statim post parentes ita vobis conjunctus sum ut ego non minori vos benevolentia prosequar quam vestri patres* <sup>2</sup>. » Parmi les meilleurs souvenirs de votre vie, vous compterez le bonheur d'avoir vu ce Père de vos âmes vous envelopper de sa tendresse, entrer avec une sollicitude inquiète dans les moindres détails de vos études, se faire lui-même le guide de votre conscience et le confident de vos peines, converser au milieu de vous avec une douce familiarité, vous ouvrir sa maison épiscopale comme une seconde

<sup>1</sup> De officiis minist. l. II, c. 27.

<sup>2</sup> Ad adolescentes, De legendis libris gentilium, 1.

maison paternelle, et, après avoir dirigé vos premiers pas dans la vie, vous suivre de l'œil au delà du collège, sans jamais perdre de vue ses chers enfants de Saint-Vincent. Et ce zèle merveilleux pour l'éducation chrétienne de la jeunesse ne se bornait pas à la grande institution qu'une initiative hardie avait fait surgir dans votre ville. Bientôt, à la voix du pontife, d'autres foyers de science et de piété vont s'ouvrir ou se développer sur divers points du diocèse. Pendant que Saint-Martin ajoute à la prospérité de Saint-Vincent par la sienne propre, Saint-Méen prépare à la milice sacerdotale une phalange de jour en jour plus nombreuse. Saint-Malo et Vitré voient se former dans leur sein des établissements où des maîtres habiles vont porter les meilleures traditions de l'enseignement. Sous la direction des pieux enfants du vénérable Père Eudes, il se fonde à Redon l'une des institutions les plus florissantes de l'Ouest. Œuvres fécondes entre toutes! C'est par elles, mes Frères, que la religion a conservé son empire dans vos contrées; et si, malgré les ravages de l'impiété, vous comptez encore dans cette ville et dans ce diocèse de Rennes un si grand nombre d'hommes qui honorent toutes les professions libérales par leur esprit de foi et par la dignité de leur vie, vous le devez, après Dieu, à la vigilance et à l'activité de votre évêque.

Et cependant, quelle que soit l'importance de pareilles fondations, je n'oserais dire que l'éducation populaire ne mérite pas davantage encore l'attention de l'Évêque, en raison de la multitude d'âmes qu'elle a pour but de former. Car ce sont les populations des villes et des campagnes, c'est-à-dire la masse de la nation, qui vient y chercher le salut ou la ruine, la vie ou la mort. Je ne sais quels sophistes ont imaginé de séparer l'école de l'Église, comme si le concours de ces deux enseignements et leur harmonie intime n'étaient pas tout ce qu'il y a de plus désirable et de plus utile pour élever l'intelligence et la moralité d'un peuple. Et si, comme le reconnaissent tous les esprits qui n'ont pas rompu avec l'honnêteté et le bon sens, la religion est le seul frein capable de maîtriser les passions populaires, quelle force et quelle autorité n'aura pas l'instituteur qui se présente sous son patronage et qui enseigne en son

nom? Non, rien ne vaut l'exemple, rien n'égale l'influence salutaire du maître qui apparaît au milieu des enfants, revêtu de la livrée du sacrifice, uni à Dieu par les liens les plus sacrés, exempt de toute ambition humaine, le cœur libre d'attachements qui l'empêcheraient de se consacrer entièrement à sa pénible mission, et n'ayant d'autre désir ni d'autre préoccupation que de se dévouer du matin au soir pour les jeunes âmes dont les intérêts lui sont confiés. Mgr Saint-Marc le comprenait de la sorte : son vœu le plus ardent était de voir se multiplier ces familles religieuses si éminemment propres à la grande œuvre de l'éducation populaire. Paraissez donc, enfants du pieux abbé de Lamennais, saintes filles de Rillé, de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, des petites écoles de Paramé, venez vous joindre à vos aînés; élargissez vos tentes; vous trouverez dans l'évêque de Rennes un protecteur et un père; il vous introduira auprès de son peuple; il vous soutiendra dans vos épreuves et dans vos luttes; vous enveloppez le diocèse comme d'un vaste réseau de dévouement et de charité; et bientôt, grâce à un tel patronage, il ne s'y trouvera plus d'endroit si reculé où vous n'ayez réussi à porter votre zèle et vos bienfaits.

Mais de quoi servirait à un évêque le soin qu'il prend de la jeunesse chrétienne, s'il ne veillait avant tout à l'éducation de ceux-là mêmes qui doivent la diriger dans les voies du salut? « Un sacerdoce intègre, s'écriait saint Jean Chrysostome, c'est toute l'Église florissante : *Si sacerdotium integrum fuerit, tota Ecclesia floret* <sup>1</sup>. » C'était la pensée de Mgr Saint-Marc, lorsqu'il s'appliquait avec tant d'ardeur à faire fleurir parmi son clergé la science et la sainteté. Vous le savez, Messieurs, vous qui, pendant les trente-sept années de son épiscopat, avez été pour la plupart formés par ses mains; vous savez si jamais évêque s'est mieux pénétré de cette maxime du pape Innocent III : « Deux choses surtout sont nécessaires au prêtre, la sainteté de la vie et l'éclat de la science : *Duo sunt maxime necessaria sacerdoti, splendor vitæ splendorque scientiæ* <sup>2</sup>. »

Modèle de régularité, il cherchait à vous inspirer l'amour de la

<sup>1</sup> Homil. xxxviii super Matth.

<sup>2</sup> Sermo de sancto Sylvestro.

règle ; savant lui-même au point d'étonner les maîtres de la science, il voulait que son clergé ne restât étranger à aucune branche importante des connaissances humaines. Jeune prêtre, vous l'aviez entendu vous enseigner la science des Linnée et des Jussieu avec une érudition qui faisait autorité ; évêque, vous l'avez retrouvé dans ce magnifique séminaire rebâti par ses soins, donnant à vos études une impulsion féconde, excitant parmi vous une noble émulation, associant à vos travaux un public d'élite, présidant lui-même et dirigeant vos luttes théologiques, sans négliger aucun moyen de raviver au milieu de vous le flambeau de la science sacrée. Et pendant que, d'une part, les vocations sacerdotales se multipliaient sous les efforts de son zèle et que le nombre de ses prêtres s'accroissait d'année en année, d'autre part, il cherchait des auxiliaires aussi pieux que doctes dans ces familles religieuses dont le développement inespéré est devenu l'une des bénédictions de notre temps. A son appel, les enfants de sainte Thérèse, les filles de saint François d'Assise et de saint Vincent-de-Paul venaient prendre place dans les rangs de la milice sainte et lui prêter le concours de leur dévouement fraternel.

Et quelle était, mes Frères, l'âme de cette activité pastorale qui ne connaissait ni trêve ni relâche ? L'esprit de foi, qui dirigeait votre évêque dans toutes ses entreprises. Aucune fatigue ne lui semblait de trop, nulle considération humaine ne l'arrêtait du moment qu'il s'agissait du salut des âmes et des intérêts de l'Église. L'heure est-elle venue de resserrer les liens avec le Siège Apostolique en fortifiant l'unité de la foi par l'uniformité de la prière ? L'un des premiers en France, il ramène dans nos temples les beautés sévères et la noble simplicité de la liturgie romaine. D'iniques spoliations enlèvent-elles au Vicaire de Jésus-Christ les ressources nécessaires pour le gouvernement de l'Église ? A la voix de son premier Pasteur, votre diocèse vient occuper dans la générosité le même rang qu'il tient dans la piété. L'avenir des associations religieuses est-il menacé par des mesures aussi funestes que peu justifiées ? Une protestation encore présente à tous les souvenirs venge avec autant de logique

que d'éclat les droits de la justice et de la vérité <sup>1</sup>. S'agit-il de rendre à l'armée, avec ses prêtres, le moyen de retremper l'esprit militaire aux sources de la foi ? Vous savez d'où est partie la puissante initiative à laquelle nous devons peut-être l'un des actes les plus réparateurs de notre temps <sup>2</sup>. Et pendant que cette vigilance épiscopale s'étendait au loin, attentive à tous les besoins de l'Église, de près et au milieu de vous, on la voyait s'exercer sans lassitude ni repos. Enseignement, administration, visites pastorales, œuvres de foi et de piété, tout rappelait dans cette vie laborieuse la belle parole de saint Augustin : « Nous ne sommes pas évêques pour nous-mêmes, mais pour ceux qui reçoivent par notre ministère la parole et le sacrement du Seigneur : *Non episcopi propter nos sumus, sed propter eos quibus verbum et sacramentum Dominicum ministramus* <sup>3</sup>. »

Et parce qu'on le voyait ainsi se faire tout à tous et se consumer pour son troupeau, il s'attachait au nom et à la personne de l'archevêque de Rennes, non pas cette popularité malsaine que l'on acquiert en flattant les passions, mais un ascendant véritable, celui qu'assurent le mérite acquis et les services rendus. Il était, au milieu de vous, votre conseiller et votre guide. Dans les moments difficiles qui ont marqué son long ministère, c'est auprès de lui que l'on aimait à chercher des lumières et une direction. Aussi bien ne se croyait-il pas le droit de se désintéresser des affaires de son pays ; et volontiers il prêtait son appui aux hommes les plus dignes et les plus capables de les prendre en main. Rien ne lui semblait moins conforme à la raison et à la justice que cette étrange théorie, d'après laquelle l'on voudrait éloigner de la chose publique ceux-là mêmes qui ont le plus d'intérêt à la défendre, et le plus d'autorité pour la servir. A l'encontre des sophistes qui cherchent pour leurs desseins un champ libre dans l'exclusion des influences légitimes et salutaires, il estimait que s'il est un homme qui, par son caractère et ses vertus, mérite la confiance de ses concitoyens, dans les décisions qu'ils ont à prendre, c'est le prêtre, c'est l'évêque, à qui sa mission

<sup>1</sup> Pétition du 7 avril 1866 au Sénat en faveur des associations religieuses.

<sup>2</sup> Pétition à l'Assemblée nationale pour le rétablissement de l'aumônerie militaire.

<sup>3</sup> Lib. II, *Contra Cresconium*, c. II.



fait du blâme un droit et de l'impartialité un devoir. Tout en admettant la distinction de deux ordres de choses qui ne doivent pas se confondre, il ne pouvait se résoudre à les voir séparés, comme si la politique n'avait pas besoin d'être gouvernée par la morale, et la morale d'être éclairée et soutenue par la religion. Si l'indifférence religieuse lui apparaissait comme un crime, l'indifférence politique lui semblait une faute et un non-sens. Voilà pourquoi, sans se mêler aux luttes des partis plus que ne l'exigeaient les intérêts de la religion et de la patrie, il jugeait que si, autrefois, les Évêques ont fait la France, ce ne serait pas trop, pour la refaire, de leur laisser une part dans une œuvre qui, par sa difficulté même, demande le concours de toutes les forces sociales.

Cette fermeté de conduite, unie à la prudence pastorale, tous les pouvoirs publics qui se sont succédé en France depuis quarante ans ont su la reconnaître et l'apprécier. L'attitude de l'archevêque de Rennes pouvait se résumer dans cette maxime que Pierre de Blois proposait à un évêque de Chartres : « Humilité sans bassesse, dignité sans présomption : *Humilitas non vilescens, dignitas non præsumens* <sup>1</sup>. »

Sans porter aucune atteinte au droit et à l'autorité légitime, l'Église ne refuse pas son concours aux gouvernements établis, pour leur faciliter la mission qu'ils ont reçue ou qu'ils se sont donnée. Préoccupée avant tout du salut des âmes, elle s'efforce de faire tourner à leur profit les conditions extérieures où les événements viennent la placer. Elle croit facilement au bien, habituée qu'elle est à le faire; et, tant que le mal ne lui est pas démontré, elle témoigne volontiers de la confiance à ceux qui paraissent vouloir la mériter. C'était le sentiment de Mgr Saint-Marc: sa bienveillance naturelle l'y eût porté, alors même que les intérêts de la foi n'eussent pas semblé lui en faire un devoir. On le vit bien dans une circonstance mémorable et que je n'ai aucune raison de taire. Des actes de justice et de réparation avaient consolé l'Église; une grande parole, l'une des meilleures que l'on eût dites depuis longtemps, venait d'être prononcée à Rennes même. Le Chef de l'État

<sup>1</sup> Ep. 15 ad Ep. Carnot.

exprimait ses sympathies pour « le peuple breton, qui est avant tout monarchique, catholique et soldat »; il manifestait le dessein de « protéger hautement la religion catholique <sup>1</sup>. » A de pareilles déclarations, confirmées par des mesures bienveillantes, l'archevêque de Rennes ne se croyait pas en droit de répondre par la défiance: il espérait, alors même que de fâcheux symptômes n'étaient pas de nature à bannir toute inquiétude. Mais quand l'événement eut trompé son attente, il se trouva d'autant mieux fondé à faire entendre ses plaintes, qu'il avait été moins lent à croire aux promesses. Devant un enchaînement de fautes qui devait aboutir à la situation où nous sommes, il dut se rappeler ces paroles de saint Ambroise: « Il n'est rien, pour le prêtre, d'aussi dangereux devant Dieu, ni d'aussi déshonorant aux yeux des hommes, que de ne pas dire librement ce qu'il pense: *Nihil in sacerdote tam periculosum apud Deum, tam turpe apud homines, quam quod sentiat non libere denuntiare* <sup>2</sup>. » Et alors, mes Frères, vous avez entendu ces éloquents protestations contre une politique qui, en contribuant à dépouiller le Saint-Siège de son principat temporel, allait mettre en péril son indépendance souveraine et frapper du même coup l'Église et la France. Ainsi l'épiscopat a-t-il coutume d'agir à l'égard des pouvoirs de la terre: respectueux pour leurs droits, reconnaissant du bien qu'ils opèrent, poussant même jusqu'à l'indulgence l'appréciation de leurs mérites, mais ne craignant pas non plus de leur rappeler leurs devoirs, et ne leur épargnant au besoin ni les remontrances ni les avertissements, dès l'instant qu'il s'agit de défendre les grands intérêts dont la garde suprême lui est confiée, les intérêts de la foi et de la religion.

## II

C'était en l'année 1840. Le diocèse de Rennes allait devenir le point de départ de l'une des manifestations les plus étonnantes de la charité chrétienne dans notre siècle. Au fond d'une mansarde de Saint-Servan, deux jeunes filles, aidées d'une pauvre servante,

<sup>1</sup> Discours prononcé par l'empereur Napoléon III le 20 août 1858 à Rennes.

<sup>2</sup> Ep. XL ad Theodos. imper.

avaient formé l'un de ces desseins que Dieu met au cœur de l'homme, quand il veut faire éclater les merveilles de sa puissance et de sa bonté : ou plutôt, pour être juste, et si je ne craignais de blesser la modestie d'un prêtre dont le mérite est au dessus de tout éloge, je devrais ajouter que l'initiative d'un tel projet était partie d'une âme sacerdotale. Il s'agissait de soulager une misère, qui certes n'avait pas échappé au cœur de saint Vincent-de-Paul, mais à laquelle ce grand apôtre de la charité, préoccupé qu'il était d'embrasser d'un même regard toutes les infirmités humaines, n'avait pu prêter une attention spéciale. La vieillesse du pauvre, la vieillesse avec la souffrance et l'abandon, cette seconde enfance de l'homme, qui a toutes les faiblesses de la première, sans en avoir le charme et les attraits, voilà ce qui excitait la compassion de ce petit groupe d'ouvrières, auxquelles le monde ne prenait pas garde, et qui, avec la grâce de Dieu, allaient accomplir l'une des plus grandes œuvres de notre temps. Je n'ai pas à vous la faire connaître, à vous, mes Frères, qui en avez été les premiers témoins ; mais du moins suis-je heureux, pour l'honneur de la Bretagne et pour la gloire de l'Église catholique, de pouvoir en constater avec vous les prodigieux accroissements.

Au bout de quelques années, l'humble asile de Saint-Servan s'était multiplié sur tous les points de la France, et la pauvre vieille aveugle par laquelle ces saintes filles avaient commencé leur sublime apprentissage, faisait place à des milliers de vieillards recueillis par leurs soins. Aujourd'hui il n'est plus guère de contrée qui n'ait appris à bénir le nom et les bienfaits des Petites-Sœurs des Pauvres. A part quelques littérateurs joyeux, qui, à force de cynisme, semblent vouloir fatiguer le mépris, le monde entier salue de son admiration et de sa reconnaissance un dévouement qui sait vaincre toutes les répugnances, surmonter tous les dégoûts, et s'imposer toutes les privations, pour servir Jésus-Christ dans la portion la plus délaissée et la plus malheureuse de la grande famille humaine. Ainsi la religion chrétienne vient-elle accumuler d'âge en âge les preuves vivantes de sa divinité, en montrant quelle puissance Dieu

se plaît à communiquer aux créatures les plus faibles, quand c'est la foi qui les inspire et la charité qui les soutient.

Mais, quel que fût l'avenir réservé à une telle fondation, il fallait, pour l'affermir à son début, la main et le cœur d'un évêque. Pourquoi ne dirais-je pas qu'avec ses habitudes de réflexion et de prévoyance, M<sup>sr</sup> Saint-Marc ne dut pas accueillir sans quelque inquiétude ces saintes audaces qui allaient au rebours de la sagesse humaine, et s'en remettaient à la Providence du soin de ménager pour l'avenir des ressources aussi grandes que les besoins ? Mais, à mesure que le doigt de Dieu apparaissait, plus manifeste et plus visible, il sentait son affection croître avec sa confiance. De l'humble réduit de Saint-Servan au noviciat de la Piletlière et à la maison-mère de la tour Saint-Joseph, il ne cessa plus de suivre du regard la Congrégation naissante, avec la tendresse et la sollicitude d'un père, l'aidant de ses conseils et de ses dons, encourageant et bénissant ses efforts, écartant les obstacles avec l'énergie et la dextérité qui lui étaient propres, animant toutes les fêtes de sa présence et de sa parole, et ne négligeant aucune occasion de remercier Dieu d'avoir réservé à son diocèse un tel honneur et aux pauvres de tels bienfaits.

Car si l'esprit de foi poussait votre évêque à multiplier ses œuvres pour le salut des âmes et pour les intérêts de l'Église, l'esprit de charité lui inspirait envers son troupeau un dévouement et une générosité qui semblaient ne pas connaître de limites : *Novi opera tua, et fidem et charitatem tuam*. « La gloire de l'évêque, s'écriait saint Jérôme, c'est de pourvoir aux nécessités des pauvres : *Gloria episcopi, pauperum inopia providere* <sup>1</sup>. » Le charitable prélat était pénétré de ce beau sentiment, lorsqu'il fondait auprès de son institution Saint-Vincent un orphelinat, comme pour accoutumer la jeunesse chrétienne à la vue de l'infortune, et pour créer dès le bas âge le plus doux et le plus fort de tous les liens, celui de l'amitié entre des enfants nés dans des conditions diverses, mais destinés à vivre côte à côte et à se retrouver dans les épreuves et dans les

<sup>1</sup> *Ep. II ad Nepotianum.*

luttons de la vie. Avec quelle affectueuse sympathie ne devait-il pas dès lors accueillir et protéger ces conférences de Saint-Vincent de Paul qui mettent au service des familles pauvres tant d'intelligence et d'activité ; ces patronages et ces pieuses associations qui disputent la jeunesse à l'impiété et à la corruption des grandes villes ; toutes ces œuvres ouvrières, nées des besoins de notre temps, et qui, mieux que tous les discours et toutes les théories, peuvent contribuer à résoudre les questions sociales, par le rapprochement des esprits et des cœurs dans un mutuel respect et dans un dévouement réciproque.

Mais pour travailler efficacement à développer dans les âmes le sentiment de la charité, il faut les précéder de l'exemple ; et cet exemple, mes Frères, vous était donné de haut. Longtemps encore l'on gardera parmi vous le souvenir de ces libéralités qui n'excitaient plus l'étonnement, tant elles étaient devenues communes. A l'heure de la détresse, l'on allait à l'archevêché de Rennes, sûr de n'en jamais sortir sans emporter avec soi un soulagement. Pour se faire une idée exacte de cette bienfaisance qui échappe à tout calcul, il faudrait pouvoir soulever le voile qui recouvrait tant d'infortunes secourues, tant de misères cachées auxquelles une main discrète faisait parvenir une offrande inespérée, tant de familles sauvées de la ruine et du désespoir par une générosité qui ne reculait devant aucun sacrifice, tant de vocations aidées et soutenues dans le cours de longues années d'études et au delà. C'étaient autant de secrets que la reconnaissance seule trahissait par intervalle.

Ce que personne n'ignorait, c'est que les ressources d'un grand patrimoine passaient tout entières en bonnes œuvres, et que l'auteur de tant de bienfaits se préoccupait avant tout de mettre en pratique cette maxime de saint Ambroise : « La perfection de la charité consiste à s'envelopper de silence et à dérober aux yeux du monde le bien que l'on opère : *Perfecta liberalitas est ubi silentio quis tegit opus suum, et necessitatibus singulorum occulte subvenit* <sup>1</sup>. »

Et ce qui ajoutait encore au mérite d'une générosité vraiment inépuisable, c'est la délicatesse que l'on savait y porter. La charité

<sup>1</sup> *De off. minist.*, l. I, c. 30.

de M<sup>sr</sup> Saint-Marc empruntait un nouveau prix aux paroles affectueuses dont il l'accompagnait. Nul ne s'entendait mieux que lui à doubler un service par la manière de le rendre. Il charmait par sa bonne grâce ceux qu'il obligeait par ses bienfaits. Rarement l'on aura vu autant de finesse d'esprit s'unir à une plus grande cordialité. C'était le sage dont l'Écriture sainte a dit : « qu'il sait se rendre aimable dans ses paroles : *Sapiens in verbis se ipsum amabilem facit* <sup>1</sup>. »

De là ces mots heureux qu'il trouvait pour chacun ; cet à-propos et cette vivacité de souvenirs qui donnaient tant d'agrément à sa conversation ; cette bonté expansive, qui ne s'interdisait pas le trait, quand personne ne pouvait s'en blesser ; cette franche gaieté qu'il entretenait autour de lui, et qui dénote dans une âme pure « la joyeuse possession d'elle-même », comme s'exprime saint Augustin : *Se in se ipsa letissime tenet* <sup>2</sup> ; ce visage souriant, qui rappelait ce que le prophète disait de la divine Sagesse : *Ostendit se illis hilariter* <sup>3</sup> ; et enfin, cette touchante familiarité, qu'il ne craignait pas d'étendre aux serviteurs de sa maison, moins encore pour descendre vers eux que pour les élever jusqu'à lui. On ne pouvait le voir ni l'entendre sans lui appliquer cet autre mot de nos livres saints : *Vir amabilis ad societatem* <sup>4</sup>.

En louant la générosité de l'archevêque de Rennes, puis-je oublier, mes Frères, que son zèle si prompt à soulager les pauvres n'avait pas moins d'ardeur, lorsqu'il s'agissait de construire à la majesté divine des temples dignes d'elle ? Si je gardais le silence sur de telles largesses, les pierres mêmes de cette basilique élèveraient la voix pour témoigner d'une munificence qui étonnera les générations futures. Et ce n'est pas cette cathédrale seulement qui, par la splendeur et la richesse de ses décors, rappellera aux âges les plus reculés combien le pieux Pontife s'était pénétré de cette sentence d'un Père de l'Église : *Et maxime sacerdoti hoc convenit*

<sup>1</sup> Eccli. XX, 13.

<sup>2</sup> *De quantit. anima*, 71.

<sup>3</sup> Sap., VI, 17.

<sup>4</sup> Prov. XVIII, 24.

*ornare Dei templum honore congruo* : ce qui convient surtout au zèle épiscopal, c'est d'honorer Dieu en ornant ses temples<sup>1</sup>. »

Parmi les deux cents églises reconstruites ou restaurées sous son épiscopat, combien n'en est-il pas qui, avant d'être consacrées par ses mains, avaient reçu les marques de sa libéralité ? Il est vrai qu'une autre générosité, non moins délicate, venait souvent s'ajouter à la sienne. Quand saint Ambroise, n'écoulant que les inspirations de son cœur, voulait construire des églises dans son diocèse, c'est lui-même qui nous l'apprend, il ne laissait pas d'avoir à se cacher de son frère Satyre, qui s'efforçait de mettre un frein à ces pieuses prodigalités : *Testor me in fabricis Ecclesiarum id sape veritum esse ne tibi displicerem*<sup>2</sup>. Plus heureux que le saint évêque de Milan, le cardinal ne rencontrait dans le dévouement fraternel qu'un stimulant de plus pour sa propre activité : ce qu'il ne pouvait faire à lui seul, il l'achevait avec le concours du noble chrétien, qui, en mettant au service de l'Église son talent et sa fortune, avait trouvé le moyen d'être à la fois l'auteur et le bienfaiteur de ses œuvres.

Après les manifestations d'une charité qui, toute une vie durant, s'était produite sous tant de formes, ne semblait-il pas, mes Frères, que rien ne pût désormais ajouter à son éclat ? Et cependant il nous était réservé de la voir se surpasser elle-même en face de la mort. Quand le Sauveur du monde adressait à un évêque de l'Asie-Mineure, par la bouche de saint Jean, ces paroles que j'ai prises pour texte : « Je connais votre foi et votre charité », il ajoutait : « Et je sais que vos dernières œuvres ont été plus grandes encore que les premières : *Et novi opera tua novissima plura prioribus*<sup>3</sup>. » Ce magnifique éloge, ne suis-je pas en droit de le répéter devant l'acte suprême qui a été le digne couronnement d'une vie toute de foi et de charité, devant ces libéralités qui embrassent toutes les institutions religieuses du diocèse, et dont chacune porte l'empreinte d'un grand cœur, depuis les dons qui protègent l'avenir des maisons d'éducation jusqu'à cette touchante fondation d'une messe quoti-

<sup>1</sup> Saint Ambroise. *De officiis ministr.* l. 2, c. 21.

<sup>2</sup> *De excessu fratris sui Satyri*, lib. 1., 20.

<sup>3</sup> Apocalypse, II, 19.

dienne en faveur des pauvres auxquels leurs ressources ne permettraient pas de s'assurer des prières pour le repos de leur âme ?

Et c'est ainsi, mes Frères, comme je le disais en commençant, que la mort achève de mettre en lumière les grandes vies. Mais, qu'est-ce que cette gloire d'un moment auprès de celle que l'éternité leur prépare ? Et que sont les éloges des hommes en regard des récompenses divines ! Oui, sans doute, votre Père en Dieu avait déjà recueilli sur cette terre un premier fruit de ses travaux dans l'amour et dans la reconnaissance de ses enfants. Les louanges et les bénédictions de son troupeau l'accompagnaient partout où il portait ses pas. L'épiscopat tout entier honorait en lui une sagesse et une expérience consommées.

En lui conférant la plus haute des dignités après celle du Pasteur suprême, l'immortel Pie IX, si bien fait pour comprendre les grands cœurs et les grands caractères, avait couronné dans le premier métropolitain de la Bretagne cet attachement à l'Église et cette fermeté de doctrine qui, pendant le concile du Vatican comme dans tout le cours d'un long épiscopat, ne s'étaient pas démentis un instant. Rien n'aura manqué à cette carrière si pleine et si féconde, de tout ce que les hommes pouvaient y mettre d'honneur et d'éclat. Mais, quel que soit le prix de pareils témoignages, ils n'en restent pas moins impuissants à égaler le mérite. A Dieu seul il appartient de réserver aux hommes des récompenses aussi grandes que leurs œuvres.

C'est la ferme confiance qui nous anime, Pontife si regretté de tous et si tendrement aimé, au souvenir d'une vie qui s'est passée tout entière dans la pratique du bien. Soyez béni pour les beaux exemples de foi et de charité que vous nous avez donnés. Avec la grâce de Dieu, vous avez accompli de grandes choses pendant votre carrière mortelle ! Nous vous devons des enseignements et des leçons qui ne s'effaceront jamais de notre mémoire. L'héritage que vous aviez reçu des mains d'un pieux prélat, vous le laissez merveilleusement accru : vous laissez à votre successeur un diocèse où, malgré le malheur des temps, la foi n'a rien perdu de sa vigueur ni de sa pureté ; des œuvres et des institutions qui, par leur nombre

et leur force, sont la plus précieuse garantie de l'avenir ; un clergé, modèle de science et de vertus sacerdotales. Voilà le fruit de vos labeurs, de vos veilles, de vos prédications, de votre infatigable dévouement. Non, jamais le diocèse de Rennes et la Bretagne n'oublieront votre épiscopat, l'un des plus glorieux qui aient marqué dans leurs annales. Mais votre nom et le souvenir de vos bienfaits vivront bien au delà ; et, puisqu'il m'a été donné de mêler mes larmes à celles de vos enfants, agréez, Vénérable Frère, ce faible témoignage d'une affection qui vous était connue.

Ah ! j'espérais pouvoir, longtemps encore, prendre vos conseils et m'inspirer de votre courage, surtout dans la grande œuvre que nous avons entreprise de concert et à laquelle vous portiez un intérêt tout paternel. Vous étiez pour nous un guide si sûr et un protecteur si généreux ! Mais ce n'est pas en vain que vous aurez pris l'initiative du dévouement à une cause qui vous semblait la plus importante de notre époque : prêtres et fidèles, tous se feront un devoir et un honneur de suivre l'impulsion que vous avez su leur communiquer ; et l'Anjou mêlera ses bénédictions à celles de la Bretagne pour célébrer à jamais la mémoire d'un Prince de l'Église qui, par ses vertus et ses bienfaits, s'est acquis des droits immortels à leur vénération et à leur reconnaissance.

## LES NOYADES DE NANTES

Tous les historiens de la Révolution ont parlé des noyades de Nantes durant la mission de Carrier. Au temps où elles s'accomplissaient, la Convention avait feint de les ignorer ; lorsque le procès des Nantais et celui du Comité révolutionnaire de Nantes commencèrent à en dérouler le tableau, l'opinion publique se souleva, et la Convention elle-même poussa des cris d'horreur. Après de longs débats, Carrier fut livré par cette assemblée au tribunal révolutionnaire ; le représentant s'assit sur le banc des accusés à côté de ses complices ; les témoins entendus contre les membres du comité révolutionnaire déposèrent de nouveau, et cette longue procédure se termina par un jugement qui confirma presque tous les faits contenus dans les actes d'accusation, bien qu'il se bornât à frapper seulement trois des coupables, Carrier, Pinard et Grandmaison.

Le cri d'horreur poussé par la Convention s'est propagé dans l'histoire, et c'est justice, car le crime des noyades dépasse celui de Septembre, par le nombre des victimes, par le sang-froid des bourreaux, par les angoisses du supplice. La noyade était dans l'ancienne Rome le supplice réservé aux parricides. Ce crime eut même cela de particulièrement odieux qu'il frappa surtout de pauvres gens, ouvriers des bourgs et paysans, exténués, malades,

affamés, malheureux débris des cohortes vendéennes que les troupes de la Convention poussaient devant elles, et que les généraux envoyaient à Nantes quand leurs soldats étaient las du massacre. « Les prisonniers noyés et fusillés, — dit un jour Goullin, l'un de leurs bourreaux, — étaient tous des gens sans aveu »<sup>1</sup>. Rien de plus vrai. Il est vrai aussi qu'on les noyait parce qu'on ne savait que faire de ces milliers de créatures humaines, hommes, femmes et enfants. Beaucoup de prisonniers étaient malades, et on avait peur de la contagion ; tous mangeaient, et le pain était rare. « Les patriotes manquent de pain, s'écriait Robin, autre bourreau, il est juste que les scélérats périssent et ne mangent pas le pain des patriotes.... les détenus sont des scélérats qui ont voulu détruire la république ; il faut qu'ils périssent »<sup>2</sup>. Ces malheureux n'avaient plus à eux que les guenilles qui les couvraient ; quand on se mit à noyer, les républicains de l'espèce de Robin convoitèrent ces guenilles, qu'ils vendaient pour quelques sous, et les prisonniers furent jetés à l'eau dépouillés de leurs vêtements.

Je crois que des mobiles bas et honteux ont inspiré la résolution de détruire les prisonniers en les jetant à l'eau ; peut-être cependant faut-il faire aussi sa part à la passion de la destruction, surexcitée par le fanatisme révolutionnaire. Les pouvoirs illimités des conventionnels en mission rendaient Carrier à Nantes aussi puissant que Caligula à Rome ; le vertige de la toute-puissance produisit les mêmes résultats chez le représentant que chez l'empereur romain. M. Michelet dit quelque part que l'on ferait un livre des inconséquences de Carrier ; c'est une erreur, Carrier était logique ; comme ses collègues de la Montagne, il poussait jusqu'à ses dernières conséquences la théorie de la souveraineté du but.

Carrier, comme tant d'autres, ne fut aussi qu'un instrument ; c'est

<sup>1</sup> *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, de Clément, in-4<sup>o</sup>, VI<sup>e</sup> partie, page 242. — Le procès des Nantais commence au n<sup>o</sup> 16 de la sixième partie, et comprend dix numéros. Le procès du Comité révolutionnaire de Nantes et de Carrier commence au n<sup>o</sup> 55 de la sixième partie, comprend toute cette partie jusqu'au numéro 100, et 20 n<sup>os</sup> de la septième partie.

<sup>2</sup> *Eod.*, VI, 329.

de ses crimes et non de ses inconséquences qu'on pourrait faire un livre ; en attendant qu'il se fasse, je m'occupe d'en réunir les éléments, et si je commence par l'étude des noyades, c'est que ce point est sans contredit le plus obscur de la mission de Carrier. Pas plus que Francastel à Angers, il ne supportait que l'on tînt note des mesures extraordinaires qu'il ordonnait pour détruire les brigands<sup>1</sup>. Aucun registre, aucun papier administratif ne mentionne les noyades, si ce n'est à mots couverts ; quelques lignes à peine signalent l'arrivée à Nantes de plusieurs des nombreux convois de prisonniers qui y furent envoyés. Ceux qui ordonnaient ces exécutions ou y aidaient, espéraient que le mystère en persisterait toujours ; ceux qui les déploraient se gardaient bien de s'informer de ce qui se passait, et, à plus forte raison, de consigner sur le papier des souvenirs dont la saisie aurait pu les perdre. Tout le monde savait à Nantes que l'on noyait, mais à peine osait-on, durant le séjour de Carrier, se le dire à l'oreille. Après son départ, même silence ; chacun craignait d'être accusé, par les députés qui lui avaient succédé, du crime capital de chercher à avilir la représentation nationale. Le représentant Bô, qui vint à Nantes après Carrier, et dont la mission fut réparatrice, puisqu'il fit mettre en accusation le comité révolutionnaire, a déclaré, lors de l'appel nominal à la Convention, sur la mise en accusation de Carrier, « que pendant son séjour à Nantes, il ne lui avait été fait aucune dénonciation contre Carrier, ni verbalement ni par écrit »<sup>2</sup>. Cela est si vrai que, dans les innombrables déclarations qui se produisirent contre le comité révolutionnaire après son arrestation (24 prairial an II — 12 juin 1794), on ne trouve pas un mot qui incrimine Carrier. Dans tous les documents de cette période, il n'est jamais parlé que d'une seule noyade, de celle que dirigèrent plusieurs membres du Comité. Il fallut que la participation de Carrier aux noyades éclatât dans le cours du procès du comité,

<sup>1</sup> Je ne fais que me conformer à la langue du temps, en désignant presque toujours sous ce nom les soldats vendéens. — « Francastel ne voulait pas qu'il existât rien par écrit de ce qui avait rapport aux brigands. » *Discours prononcé à la Société populaire d'Angers*, par J. A. Vial. Fructidor, an II, p. 136.

<sup>2</sup> *Appel nominal sur la mise en accusation*, etc., imprimé par ordre de la Convention, p. 21.

à un moment où l'opinion publique, en se prononçant contre la terreur, agissait sur la Convention elle-même, pour que les langues des témoins commençassent à se délier. Elles ne se délièrent tout à fait que lorsque Carrier se fut assis sur le banc des accusés; malheureusement pour l'histoire, une année presque entière s'était écoulée depuis les événements; les souvenirs avaient perdu de leur précision et le calendrier révolutionnaire étant de quelques semaines seulement antérieur à l'arrivée de Carrier à Nantes, ne contribua pas peu à la confusion des dates dans les dépositions des témoins.

Parmi les auteurs de notre histoire locale qui se sont occupés des noyades, on peut citer MM. Laurant, Guépin, Mellinet, qui en ont, d'après le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, donné des récits plus ou moins étendus, mais le plus long ne dépasse pas quelques pages, ce qui s'explique par cette circonstance qu'à l'époque où ils écrivaient, les diverses archives de notre ville étaient d'un accès difficile. M. Berriat-Saint-Prix, dans son livre intitulé *la Justice révolutionnaire*, l'un des premiers ouvrages à lire quand on étudie l'histoire de la révolution, a creusé davantage la question; il a feuilleté aux archives nationales les pièces du procès de Carrier, et utilisé celles que j'avais déjà recueillies à Nantes et que j'avais été heureux de lui communiquer. J'ai pensé cependant que, même après cet auteur, en serrant de plus près les textes des documents imprimés, en les rapprochant de ceux de nos archives locales, les noyades de Nantes pourraient être l'objet d'un travail plus complet que le sien. Ce n'est pas encore de l'histoire que j'apporte aujourd'hui; j'ai dépouillé un dossier volumineux et confus, je me suis efforcé de le classer, de l'étiqueter, j'ai essayé d'instruire la cause. Vienne maintenant un historien digne de ce nom et j'affirme qu'il y trouvera les éléments d'un tableau, dont aucun des récits de pestes ou de massacres qui se trouvent dans les historiens anciens ou modernes ne pourra jamais dépasser l'horreur.

## I

Il y avait alors à Nantes une population flottante considérable. Un grand nombre de patriotes y étaient accourus des diverses parties

du département occupées par les rebelles. Des royalistes, espérant que dans une grande ville ils seraient moins en vue que dans leurs bourgs, étaient aussi venus à Nantes, où ils attendaient en silence la fin de la guerre. Mais ce qui donnait à la ville une grande animation, c'était le passage incessant des troupes qui combattaient en Vendée; gardes nationaux, volontaires de tous grades et de toutes provenances, trouvaient aisément quelques prétextes, grâce à la discipline relâchée de ce temps, pour s'arrêter dans la grande ville. Quelques-uns de ces officiers avaient dû leur avancement rapide à leur éducation, à leurs qualités, mais beaucoup d'entre eux, et ceux-là étaient les pires, n'avaient gagné leurs épauettes qu'en faisant parade d'un sans-culottisme exagéré. Jullien fils, dans une de ses lettres à Robespierre, a peint cette tourbe d'épauettiers qui encombraient la ville et affligeaient par leurs excès son rigorisme jacobin<sup>1</sup>. Parmi eux se trouvaient quelques coupe-jarrets qui avaient fait dans la guerre de Vendée leur apprentissage du crime; les principaux se nommaient Lamberty, Fouquet, Laveau, Robin, O'Sullivan, Foucault, hommes d'une perversité extraordinaire, qui, à une époque tranquille, seraient restés inconnus ou n'auraient été que de vulgaires coquins, mais qui, élevés et portés par l'écume des révolutions, avaient saisi leur part d'honneurs et de pouvoirs.

Lamberty, que ce récit fera suffisamment connaître, était un ouvrier carrossier, que Carrier avait employé comme espion dans la Vendée, et dont il avait fait un adjudant-général<sup>2</sup>.

Fouquet, ci-devant magasinier, qualifié adjudant-général sans brevet, avait été chassé de la garde nationale en 1791, comme indigne d'en porter l'uniforme.

Laveau, l'un des prisonniers sauvés par Bonchamps à Saint-Florent, aide de camp de Lamberty pendant quelques semaines seulement, n'est connu que pour avoir servi celui-ci dans ses débauches.

Robin, âgé d'une vingtaine d'années, autre aide de camp de

<sup>1</sup> Papiers de Robespierre. Courtois, p. 358.

<sup>2</sup> *Bullet. du Trib. révolut.* VII, 28.

Lamberty, avait, au dire de Chaux, membre du Comité révolutionnaire, montré de la bravoure, mais « ses mœurs ont été dissolues, il est devenu un homme de sang; il s'est livré aux orgies les plus crapuleuses, aux dissolutions les plus méprisables<sup>1</sup>. »

O'Sullivan avait le grade d'adjudant du commandant temporaire de la place; c'est lui qui vantait la force extraordinaire de son frère dont la guillotine n'avait pu trancher la tête du premier coup. Un jour, durant le procès, on lui rappela ce frère, qui avait été parmi les rebelles; il répondit: « Il est venu se jeter dans mes bras, mais il était l'ennemi de mon pays, j'ai fait le devoir d'un républicain, je l'ai dénoncé, et la justice a prononcé sur son sort<sup>2</sup>. »

Foucault était un tonnelier qui avait été blessé à Nort, et qui devait plus tard commander à Paimbœuf, longtemps après le départ de Carrier, et ordonner la dernière noyade dont l'histoire fasse mention.

Tels sont les hommes que Carrier avait distingués dans les divers états majors de Nantes, et dont il fit ses agents ordinaires, mais ce ne sont pas les seuls. Nous verrons à l'œuvre Grandmaison, Jolly et Goullin. Grandmaison était un gentilhomme, qui avant la Révolution s'était rendu coupable de deux meurtres<sup>3</sup>, pour lesquels on l'avait grâcié, et qui était devenu maître d'armes. Jolly était fondeur de son état; j'ignore son passé, mais il semble avoir eu le goût des besognes cruelles. Le dernier, Goullin, l'un des plus pervers, l'âme du Comité révolutionnaire, était un élégant sceptique, avide de jouissances et de pouvoir, de probité équivoque, pour qui le métier de sans-culotte était une carrière où l'avancement était rapide. J'ai formé, pièce à pièce, sur Goullin un dossier curieux qui prouvera tout ce que j'avance, mais ces quelques mots suffisent pour l'étude des noyades. Un seul des autres membres du Comité qui signèrent l'ordre aux charpentiers mérite une mention: c'est Bachelier. Homme de loi avant la Révolution, d'un esprit assez cultivé, Bachelier était un montagnard de fraîche date; il avait sondé le terrain

<sup>1</sup> *Bullet. du Trib. révolut.* VI, 283.

<sup>2</sup> *Eod.* N° 97, p. 399 et 400.

<sup>3</sup> *Eod.* VI, 250 et 301.

avant de s'engager; il avait reculé en signant l'arrêté fédéraliste du 5 juillet 1793, puis, en entrant au Comité révolutionnaire il avait cédé au courant. Bachelier n'était point féroce; loin de là, il était lâche; il aimait mieux signer la condamnation des autres que de voir prononcer la sienne; il s'est peint d'un seul mot lorsqu'il s'est écrié: « Nous étions pères de famille!<sup>1</sup> » Les autres pères de famille qui signèrent avec lui étaient des gens bornés. La compagnie Marat, troupe révolutionnaire, composée d'une cinquantaine d'individus dont le nom indique les dispositions, ne fournit que ses bras à l'œuvre des noyades.

Lequel de ces hommes s'aperçut le premier que la Loire pouvait être un puissant instrument de destruction? lequel eut cette idée qui avait répugné à Saint-Just en mission sur les bords du Rhin<sup>2</sup>? Admettons que c'est Carrier; celui-là du moins était étranger à notre province, mais il faut avouer qu'il fut compris et servi à souhait.

## II

L'histoire de l'Europe depuis la réforme contient le récit de nombreuses persécutions infligées au clergé catholique. C'est, semble-t-il, un usage chez les peuples les plus civilisés, que les hommes violents, arrivés au pouvoir, grâce au trouble de la société, exercent contre lui leurs premières rigueurs. Que cette pratique, devenue plus commune depuis un siècle, soit ou non un hommage involontaire aux meilleurs gardiens de l'observation des lois sociales, je n'ai point à l'examiner ici, mais c'est l'honneur des prêtres catholiques qu'aucune des formes de supplices, inventées pour persécuter les honnêtes gens, ne leur soit inconnue. Quelquefois même il leur est arrivé d'en faire l'expérience; il en fut ainsi à Nantes, où les premières victimes des noyades furent des prêtres, emprisonnés pour refus de serment, et qui, à cause de leur âge et de leurs infirmités, avaient été, aux termes de la loi, dispensés de la déportation.

<sup>1</sup> *Bullet. du Trib. révolut.*, VI, 338.

<sup>2</sup> Voir *Saint-Just et la Terreur*, par Édouard Fleury, t. II, p. 47.



Les prêtres réfractaires saisis dans le département avaient été enfermés dans diverses prisons, et, au mois de juin 1792, ils avaient été placés « pour leur sûreté » à la communauté de Saint-Clément<sup>1</sup>. Ceux qui n'avaient pas été déportés avaient été transférés aux Carmélites, où ils se trouvaient, le 29 décembre, au nombre de 86<sup>2</sup>. Depuis plusieurs mois déjà, on leur avait enlevé tous les ornements nécessaires à la célébration du culte. Une prison plus étroite les attendait, et, dans la nuit du 5 juillet 1793, on les avait conduits sur le navire la *Thérèse*, ancré devant Chantenay. C'est là que, sur les ordres de Beysser, on leur avait enlevé les derniers objets qui pouvaient leur rappeler leur caractère sacré; les soutanes elles-mêmes n'avaient été laissées qu'à ceux qui n'avaient pas d'autres vêtements<sup>3</sup>. Une pareille prison était une torture en été; le Conseil de la Commune avait eu pitié d'eux, et, en raison de l'insalubrité du séjour, il les en avait tirés pour placer le plus grand nombre d'entre eux, les 19 juillet et 6 août, au couvent des Petits-Capucins, à l'Ermitage, et quelques-uns des plus infirmes et des plus âgés au petit couvent des prêtres irlandais<sup>4</sup>. D'autres prêtres du diocèse, venus je ne sais d'où, avaient aussi été placés aux Petits-Capucins, car un rapport des commissaires Godin et Hardouin, intitulé *Compte rendu à la municipalité*, constate, à la date du 10 octobre 1793, la présence de cent prêtres détenus dans ce couvent<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Registre du district, n° 16. (Archives de la Préfecture.) — Lettre des administrateurs et du procureur-syndic du département à la municipalité de Nantes, du 5 juin 1792. (Archives municipales.)

<sup>2</sup> Requête de plusieurs de ces prêtres adressée au département, le 29 décembre 1792. (Archives municipales.)

<sup>3</sup> Rapport des commissaires Godin aîné et J.-J. Hardouin, chargés d'opérer cette saisie. (7 juillet 1793. Archives municipales.)

<sup>4</sup> Arrêtés du conseil général de la Commune de Nantes. (Manuscrits de Verger, Nantes, p. 617.)

<sup>5</sup> La liste nominative se termine ainsi: « Total cent prêtres dont dix élargis ou décédés; restent quatre-vingt-dix détenus en la dite maison des ci-devant Petits-Capucins »; et, de la même écriture: « Nota. Il est de notoriété publique que tous les individus ci-dessus ont été noyés, quelques jours après. » (Archives de la préfecture.) — L'abbé Tresvaux, dans son *Histoire de la persécution religieuse en Bretagne*, t. II, p. 514, ne donne guère qu'une cinquantaine de ces noms, dont il faut défalquer une quinzaine, qui ont été tués vraisemblablement en d'autres circonstances, puisqu'ils ne

Dans ce local les avanies ne leur avaient pas manqué; cependant ils le préféraient au séjour des prisons flottantes, et j'ai retrouvé aux archives municipales une pétition, adressée par le chanoine Douaut au conseil général de la Commune, dans laquelle il demandait, au nom de ses codétenus, à n'être pas conduits sur le navire la *Gloire* ou sur tel autre navire du port. Il servit de peu que le conseil général de la Commune eût apostillé favorablement cette pétition: le 25 octobre 1793 (4 brumaire an II), le Comité révolutionnaire donna l'ordre à l'un de ses agents de transférer à bord du navire la *Gloire* tous les prêtres des Petits-Capucins<sup>1</sup>.

Ces prêtres étaient à bord de ce navire depuis environ trois semaines, lorsqu'à la fin de brumaire (17 novembre 1793), Fouquet et Lamberty, accompagnés de plusieurs autres, vinrent durant la nuit établir un corps de garde dans l'auberge de la femme Pichot, à la Sécherie. De là ils se transportèrent à la galiote où étaient les prêtres. « La femme Pichot les vit amener une sapine ou chaland dans lequel les charpentiers faisaient des ouvertures, sans connaître leur usage, suivant le rapport qui fut fait par eux; que cela lui fit croire que c'était pour noyer les prêtres, qui le furent effectivement<sup>2</sup>. » Le bateau avait été acheté deux cents livres par Lamberty<sup>3</sup>. Comme il n'y avait pas encore de charpentier attiré pour les noyades (Affilé ne fut employé que plus tard), ce fut à un constructeur nommé Baudet que l'on s'adressa, afin d'en obtenir des ouvriers pour préparer le bateau. « Deux inconnus étaient venus, au nom de la loi, le requérir de fournir des ouvriers pour la confection des sabords d'une gabare qui, disaient-ils, devait être conduite

se trouvent pas sur la liste des commissaires Hardouin et Godin. La découverte de la liste complète permettra d'inscrire, avec précision, plusieurs noms au nombre des martyrs de la foi du diocèse de Nantes.

<sup>1</sup> Quelques-uns vraisemblablement étaient morts car on trouve mentionné sur le registre du Comité révolutionnaire, n° 14, le procès-verbal d'un nommé « Viau, commissaire pour la translation de quatre-vingt-six prêtres des Petits-Capucins à bord d'un navire hollandais. » Séance du 28 octobre 1793. (Archives du greffe.)

<sup>2</sup> Compte rendu du procès de Carrier et du comité révolutionnaire de Nantes, *Mercure français* du 15 frimaire an III, p. 94. — *Bull. du Trib. rév.*, VI, 283.

<sup>3</sup> Dép. de Gauthier, 114<sup>e</sup> témoin. Notes d'audience manuscrites de l'accusateur public. Dossier du procès. (Archives nationales, W, 493.)

dans une petite rivière, et fermer par ce moyen le passage des rebelles <sup>1</sup>. » On n'osait pas encore dire tout haut ce dont il s'agissait.

« Environ minuit et demi, — rapporte un canonnier nommé Wailly, qui était, dans la nuit du 26-27 brumaire an II, (16-17 novembre 1793), de faction à bord du ponton de la *Samaritaine*, stationné devant la Sécherie, — huit particuliers de moi inconnus se sont approchés du bord dudit ponton montés sur un canot; je les ai hélés, et, au mot de qui vive! il m'a été répondu: Commandant, nous allons à bord. En effet, ils se sont approchés et m'ont demandé la liberté de passer avec un gabareau, qu'ils me dirent être chargé de 90 brigands (que j'ai su depuis être 90 prêtres). Je leur ai répondu que la consigne qui m'était donnée était de ne laisser passer aucun bâtiment, que l'on ne m'apparaisse d'ordre supérieur. Sur ma réponse, l'un de ces individus, nommé Fouquet, me menaça de me couper par morceaux, parce que, ajouta-t-il, lui et sa troupe étaient autorisés à passer partout sans qu'on pût les arrêter. Je leur demandai à voir leurs pouvoirs, ils obéirent et me présentèrent un ordre conçu à peu près en ces termes, et signé Carrier, représentant du peuple: « Permis aux citoyens Fouquet et Lamberty de passer partout où besoin sera avec un gabareau chargé de brigands, sans que personne puisse les interrompre ni troubler dans ce transport. »

« Muni de l'ordre du représentant Carrier que Fouquet et Lamberty venaient de me présenter, je ne crus pas devoir insister davantage; en conséquence, les particuliers montant le canot et le gabareau contenant les individus passèrent sous la batterie du ponton où j'étais en faction, et un quart d'heure après j'entendis les plus grands cris partir du côté des bateaux qui venaient de se séparer de moi, et à la faveur et du silence et de la nuit, j'entendis parfaitement que les cris de ceux que j'avais entendus auparavant, étaient ceux des individus renfermés dans le gabareau, que l'on faisait périr de la façon la plus féroce. Je réveillai mes camarades du poste, lesquels, étant sur le pont, ont entendu les mêmes cris, jusqu'à

<sup>1</sup> *Bullet. du Trib. rév.*, VI, 382.

l'instant où tout fut englouti <sup>1</sup>. » Le gabareau se brisa-t-il sur le bord, emporté par la violence du courant, ou bien les bourreaux, novices encore, avaient-ils oublié de clouer les panneaux du pont? Chacune des deux hypothèses est vraisemblable, puisque trois des victimes échappèrent à la mort, et que plusieurs corps de noyés furent, le lendemain ou le surlendemain, retirés de l'eau par l'équipage d'un navire <sup>2</sup>.

Des trois prêtres qui échappèrent, l'un était le recteur de Corsept et se nommait Thomas Lacombe; l'autre était un prêtre de Sainte-Croix de Nantes, il se nommait Brianceau; je n'ai vu nulle part le nom du troisième. « Ils avaient été roulés sur le port et recueillis avec humanité par les matelots, qui leur donnèrent leur eau-de-vie pour les réchauffer <sup>3</sup>. »

Le Comité révolutionnaire ayant appris que le capitaine Lafloury, commandant l'*Imposant*, avait recueilli ces trois prêtres à son bord, le fit venir et lui intima l'ordre avec menaces de se dessaisir de suite de leurs personnes <sup>4</sup>. Cet ordre, signé de Goullin, et écrit tout entier de sa main, est ainsi conçu:

« Le citoyen Lafloury, capitaine de l'*Imposant*, stationné au port Lavigne, est requis de faire transférer, de suite, de son bord sur la galiote hollandaise n° 2, ancrée vis-à-vis de la Sécherie, et servant de maison d'arrêt, les trois prêtres, qu'il remettra au concierge de cette galiote avec injonction de les retenir sous sûre garde. Nantes, 29 brumaire <sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> Déclaration de P.-F.-J. Wailly. *Pièces remises à la Commission des Vingt et un*, pp. 24 et 25.

<sup>2</sup> Rapport du juge de paix de Chantenay, en date du 30 brumaire, portant qu'il a fait inhumer deux corps retirés de l'eau par l'équipage du navire le *Corsaire*. *Pièces du procès de Carrier*. (Archives nationales. W. 493.)

<sup>3</sup> Déposit. de Laënnec. *Procès de Carrier*, *Mercurie français* du 5 brumaire an III, p. 221.

<sup>4</sup> *Bullet. du Trib. rév.*, p. 310.

<sup>5</sup> Archives nationales W. 1, 493. — La pièce suivante fut déposée sur le bureau durant le procès du comité, par Binet, commandant de bataillon: « Rapport du 28 au 29 brumaire: Rien de nouveau au poste; on est venu requérir quatre hommes avec le sergent pour aller chercher trois prêtres réfractaires qui ont été pêchés à bord d'un navire en station vis-à-vis de Chantenay, dont un pêcheur en a sauvé un

Un reçu informe, signé de Lamberty, daté aussi du 29 brumaire, et dans lequel il s'intitule « commandant à bord de la galiote n° 2 », constate que les trois prêtres lui ont été remis par un nommé Racau.

Tous les témoins s'accordent à reconnaître qu'on ne revit jamais ces prêtres; mais l'un d'eux, Fourier, directeur de l'hospice révolutionnaire, est plus explicite : « Ces prêtres, dit-il, furent repris et noyés le lendemain, le fait m'a été certifié par Foucault, qui était présent à la noyade; il l'a déclaré chez le commandant temporaire, en présence de l'adjoint Duboul et des chefs d'arrondissement, et en faisant parade d'une paire de souliers qu'il portait à ses pieds et dont il avait dépouillé l'un des prêtres noyés <sup>1</sup>. »

Le jour même de l'événement, Carrier écrivait à la Convention une lettre dont lecture fut donnée en séance publique. Bien que les termes fussent voilés, il en disait assez pour que les habiles devinassent la chose :

« Un événement d'un genre nouveau semble avoir voulu diminuer le nombre des prêtres; 90 de ceux que nous désignons sous le nom de réfractaires, étaient renfermés dans un bateau sur la Loire. J'apprends à l'instant, et la nouvelle en est très-sûre, qu'ils ont tous péri dans la rivière <sup>2</sup>. »

Ce même événement inspira à un sans-culotte, nommé Bouquet, quelques réflexions impies et cyniques qu'il consigna dans une lettre que M. Berriat Saint-Prix a reproduite <sup>3</sup>.

Carrier, pour récompenser Lamberty, lui fit présent de la galiote qui avait servi de prison aux prêtres; on la nettoya et, le lendemain de l'expédition, il fit à son agent l'honneur d'aller dîner à son bord avec un certain nombre de sans-culottes et quelques fonctionnaires relativement modérés, qui sans doute n'avaient pas osé refuser l'in-

et a rapporté cinq chapeaux, qu'il m'a déclaré avoir pêchés sur l'eau, n'ayant point de cocardes tricolores... Signé Bourze, officier de poste. » *Bulletin du Trib. révol.*, VI, 402.

<sup>1</sup> *Bulletin du Trib. révol.*, VI, 281.

<sup>2</sup> C'est le passage bien connu de la lettre du 27 brumaire an II, lue à la séance du 8 frimaire.

<sup>3</sup> *La Justice révolutionnaire*, Paris, Lévy, 1870, in-8°, p. 64.

vitiation. Le récit de ce repas est bien connu, et comme il ne se rapporte pas d'une manière directe à la question des noyades, je crois inutile de le reproduire ici.

### III

La première noyade semble avoir été en quelque sorte improvisée; les deux qui suivirent furent préméditées, et, pour les organiser, Carrier demanda le concours du Comité révolutionnaire.

Le 14 frimaire an II (4 décembre 1793), le bruit se répandit à Nantes que l'armée vendéenne assiégeait Angers, première cause d'alarme; à cette cause, on en joignit une autre, complètement factice, en semant la nouvelle d'une conspiration dans les prisons. La vérité était que six prisonniers du Bouffay, condamnés pour vol, avaient réussi à faire de fausses clefs en étain dans le but de s'évader; les prisonniers politiques étaient demeurés étrangers à la conspiration. Néanmoins le prétexte à des mesures extraordinaires était trouvé; les corps administratifs se réunirent dans la nuit, et il fut décidé que le lendemain plusieurs centaines de prisonniers seraient fusillés. Grâce à la fermeté du commandant Boivin et à un ordre des corps administratifs, la fusillade n'eut pas lieu.

Carrier avait écrit à la Convention pour lui faire part du danger auquel la ville de Nantes avait échappé. « Six des principaux coupables, disait-il, ont été guillotins <sup>1</sup>, une grande mesure va nous délivrer des autres <sup>2</sup>. » Carrier songeait sans doute à noyer les détenus du Bouffay; ils ne le furent que quelques jours après, et la seconde noyade fut encore une noyade de prêtres.

« Quant à la noyade des prêtres, dit Bachelier, Carrier vint au Comité, il se retira au greffe, et il fut arrêté qu'on donnerait des ordres à Affilé <sup>3</sup>. » Mais nous pouvons entendre Affilé lui-même : « Dans la nuit du 15 au 16 frimaire (5-6 décembre), étant de garde au poste de la Sécherie, vers minuit ou une heure, Richard, sergent de la compagnie Marat, vint lui dire qu'on avait besoin de lui pour

<sup>1</sup> Ils le furent dans la soirée du 14 frimaire, 4 décembre.

<sup>2</sup> *Rapport de Barère*, du 25 frimaire an II, p. 36.

<sup>3</sup> *Bullet. du Trib. révol.*, VI, 317. Voir aussi N° 100, p. 398.

une expédition secrète, pour une baignade. On fait donc venir une gabare avec deux barges. Nous travaillons toute la nuit à la préparer, à clouer les planches; l'expédition n'a pas lieu. Le 17, je suis mandé au Comité, où étaient, je crois, Chauv<sup>1</sup>, Grandmaison, Goullin et Bachelier; Carrier présidait. Colas, lieutenant de port, Goullin, Bachelier et moi, nous passâmes dans un cabinet; on confère sur les moyens de préparer la gabare<sup>2</sup>.

Dès le 16, à la première entrevue sans doute, Goullin avait écrit de sa main un réquisitoire ainsi conçu :

« Au nom de la République française :

« Le comité révolutionnaire autorise le C<sup>en</sup> Affilé jeune, charpentier, demeurant à Chesine, de requérir le nombre de charpentiers qu'il jugera nécessaires à l'exécution de la mission qui lui est confiée; ce C<sup>en</sup> est requis d'y apporter la plus grande célérité, et de payer généreusement les ouvriers qu'il y emploiera, si toutefois ils apportent dans leurs travaux tout le zèle et toute l'activité qu'ils méritent.

« Nantes, 16 frimaire, an II de la République.

Signé: « Bachelier, président; Richelot, Goullin, Prout aîné, Louis Naux, Guillet<sup>3</sup>. »

Le lendemain, nouvel ordre, ainsi conçu, écrit par Grandmaison :

« Le comité révolutionnaire autorise le citoyen Colas, de prendre autant de barges et autres embarquations qu'il jugera convenables, pour l'opération dont il a été chargé par le comité. A Nantes, 17 frimaire, an II, signé: Grandmaison, Goullin, Prout aîné, Guillet, Louis Naux<sup>4</sup>. »

Le troisième ordre, destiné à lever toutes les hésitations des gens auxquels on devrait s'adresser, est, comme le premier, de la main de Goullin :

« Le C<sup>en</sup> Affilé est requis de faire exécuter l'ordre donné par le comité

<sup>1</sup> Le témoin fait erreur en ce qui concerne Chauv, qui était absent de Nantes en ce moment. *Bull.*, VI, 350.

<sup>2</sup> *Bullet. du Trib. révol.*, VI, 316.

<sup>3</sup> Archives nationales, W, 1 b 493.

<sup>4</sup> Cet ordre n'est peut-être que l'expédition du même ordre donné la veille, car on lit dans le procès-verbal de la séance du comité révolutionnaire du 16 frimaire: « Réquisitoire à Colas, lieutenant de port, pour gabares relatives à la déportation de gens suspects. »

au C<sup>en</sup> Colas, et enjoint à trois bargers d'obéir à la requisition du dit Affilé sous peine d'être déclarés mauvais citoyens.

« Nantes, 17 frimaire, an II. Signé: Goullin, Louis Naux, Bollogniel. »

Carrier lui-même signa les pouvoirs qu'il donnait à Lamberty :

A Nantes, le 16 frimaire, an II.

Carrier, représentant du peuple près l'armée de l'Ouest,

Invite et requiert le nombre de citoyens que Guillaume Lamberty voudra choisir à obéir à tous les ordres qu'il leur donnera pour une expédition que nous lui avons confiée. Requiert les commandants de poste de Nantes, de laisser, soit de nuit soit de jour, ledit Lamberty et les citoyens qu'il conduira avec lui (*sic*), défend à qui que ce soit de mettre la moindre entrave aux opérations que pourra nécessiter leur expédition. Le représentant du peuple français. Signé: Carrier.

Plus bas était écrit: « En vertu de l'ordre du représentant du peuple mentionné ci-dessus, les commandants des postes, de la place, des barrières ou autres, agiront envers eux conformément à cet ordre de l'autre part. — Pour le commandant de la place, signé: Duboul, adjoint. » — A côté de la signature est encore écrit, avec paraphe en dessous: « On le laissera passer et entrer librement avec les hommes qu'il aura sous ses ordres<sup>1</sup>. »

Carrier, lors de son procès, prétendit se faire un argument puissant de la date de cet ordre, pour établir qu'il n'avait point ordonné les noyades, puisqu'il y en avait eu à une époque antérieure au 16 frimaire. Il ne persuada personne, car il était à supposer qu'il avait donné à Lamberty un laissez-passer qui fut montré au canonier Wailly, et que celui-ci avait noyé les quatre-vingt-dix prêtres sur un ordre verbal<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, au milieu de frimaire, Carrier avait, pour noyer, un personnel et un outillage. C'est avec complaisance que, se rappelant la première noyade des prêtres, il écrivait à la Convention dans les mêmes jours: « L'accident des prêtres qui ont péri

<sup>1</sup> Copie conforme signée Saveneau, greffier. (Archives du greffe, liasse du procès Fouquet et Lamberty.) Dans la copie signée Vaugeois, et que M. Berriat Saint-Prix a donnée, p. 64, le mot *expédition* est au pluriel. V. aussi *Bulletin VII* p. n° 6, p. 22.

<sup>2</sup> Précis des débats, par Leblois. *Pièces remises à la Comm. des Vingt-et-un*, p. 69.

sur la Loire réjouit tous les citoyens ; mes collègues viennent de m'en adresser cinquante-huit <sup>1</sup>. »

## IV

Ces prêtres avaient été, la veille du siège d'Angers par les Vendéens, transférés à Montjean, par les ordres de Vial, afin de débarasser les prisons <sup>2</sup>. Ils devaient être ensuite dirigés sur Nantes, où ils arrivèrent du 15 au 16 frimaire (5-6 décembre). Cette date est affirmée par un témoin dans une déclaration écrite conservée aux archives municipales <sup>3</sup>. Lorsque leur arrivée fut connue à Nantes, Richard, ce membre de la compagnie Marat qui avait été dépêché vers Affilé, reçut du comité l'ordre de les transférer à l'Entrepôt. Richard chercha Carrier pour savoir de lui si on devait les y laisser. « Non, répondit Carrier, pas tant de mystère, il faut f..... tous ces b..... à l'eau <sup>4</sup>. » Les dépouilles de ces prêtres excitaient les convoitises ; « il y eut à ce sujet une rixe entre Richard et Lamberty, ils se disputaient la gloire de cette expédition ; il fut décidé qu'on irait chez Carrier pour décider la question, et Carrier opina en faveur de Lamberty <sup>5</sup>. » Richard, qui avait tout préparé à l'avance <sup>6</sup>, fut sans doute plus diligent que son camarade, car Lamberty ne concourut point à cette expédition.

Un sergent et quatre soldats avaient été requis au nom du Comité pour garder ces prêtres ; ce fut Richard qui ordonna au sergent de faire passer les prêtres un à un dans un cabinet où il les dépouillait de ce qu'ils pouvaient avoir de précieux. Les effets furent confiés aux nommés Lebrun et Chartier, membres de la compagnie Marat. « A dix heures du soir, les prêtres furent enlevés et conduits sur

<sup>1</sup> Lettre citée dans le rapport de Barère du 25 frimaire an II, déjà citée.

<sup>2</sup> Brochure intitulée : *Discours*, de Vial de Chalennes, p. 96.

<sup>3</sup> Déclar. de Jean Moreau ; registre des Déclarations. Ce témoin déposa aussi dans le procès. *Bullet. du Trib. révol.*, VI, 315.

<sup>4</sup> Dépos. de Richard et de Trappe. *Bullet. du Trib. révol.*, VII, 29 et VI, 315.

<sup>5</sup> Dép. de Gauthier, membre de la compagnie Marat ; *Bullet. du Trib. révol.*, VI, 374.

<sup>6</sup> Même déposition, et déclarat. de Pierre Robert, marinier, *Pièces remises à la commission des Vingt et un*, p. 101.

le port à la baignade. » L'un d'eux avait réussi à soustraire aux recherches de Richard 44 louis en or, qu'il remit à la veuve Dumais, en la priant de faire dire des messes à son intention, s'il « était sacrifié <sup>1</sup>. » La noyade eut lieu cette fois à la pointe d'Indret, vis-à-vis la Basse-Indre. Les neuf mariniers qui prêtèrent leur concours reçurent chacun quatre livres <sup>2</sup>.

« Ayant sollicité, dit le charpentier Affilé, pendant longtemps mon paiement du Comité qui me renvoyait toujours à ceux qui avaient emporté les effets des prêtres, je me suis adressé à Carrier pour ce paiement. « Comment ! tu n'es pas encore payé ! s'écrie Carrier ; « donne-moi ton mémoire et je m'engage à te faire payer. » Je remis mon mémoire, et peu de jours après je fus payé <sup>3</sup>. »

Richard s'était payé lui-même ; Affilé vit chez lui une armoire pleine de montres et de bijoux ; mais Lamberty, après cette noyade, menaça la veuve Dumais de son sabre, en lui disant : « G..., tu me répondras des dépouilles de ces prêtres <sup>4</sup>. » Dans les mêmes jours, un mardi <sup>5</sup>, dit le témoin, une galiote sur laquelle se trouvaient Foucault, Lamberty et trois autres, aborda le soir au chantier de la veuve Cambronne, situé sur l'île Gloriette. Lamberty et Foucault en descendirent, demandèrent les clefs d'un magasin, écartèrent avec menaces de mort plusieurs personnes dont la présence les gênait, burent, mangèrent et remplirent un magasin d'effets. « Quelques jours après, ils foncèrent quatorze ou quinze barriques que Foucault fournit. Après les partages, ils jetèrent à la déclarante (la femme Areteau), quelques haillons avec quelques bouquins en lui disant : Voilà ta part. Lamberty, venu en colère, dit qu'ils l'avaient volé. Les autres, outrés, lui répondirent : Pourquoi ne l'es-tu pas trouvé là ? Lamberty en colère dit qu'il avait une expédition à faire

<sup>1</sup> Dép. de la veuve Dumais, veuve du régisseur de l'Entrepôt. *Mercurie français* du 15 brumaire an III, p. 288. — *Bullet. du Trib. révol.*, VI, 268 ; dép. de Moreau, VI, 315.

<sup>2</sup> Déclar. de Pierre Robert citée ci-dessus. — Dép. de Favreau, *Bullet. du Trib. révol.*, VI, 382.

<sup>3</sup> *Bullet. du Trib. révol.*, VII, 29.

<sup>4</sup> *Eod.*, VI, 317, 315.

<sup>5</sup> Le 20 frimaire (10 décembre) était un mardi et la noyade avait eu lieu la veille.

et qu'il n'y f... pas la patte <sup>1</sup>. » Lorsqu'on rendit compte à Carrier de cette expédition, il témoigna ses regrets : « F..., dit-il, c'était à Lamberty que je réservais cette exécution ; je suis fâché qu'elle ait été faite par d'autres <sup>2</sup>. »

Carrier avait écrit : « Mes collègues d'Angers viennent de m'envoyer cinquante-huit prêtres » ; c'était la préface de l'histoire ; il en écrivit aussi l'épilogue. Dans une lettre souvent citée, datée du 20 frimaire, où il annonçait une victoire remportée sur Charette, il écrivit encore : « Mais pourquoi faut-il que cet événement ait été accompagné d'un autre, qui n'est plus d'un genre nouveau : cinquante-huit individus, désignés sous le nom de prêtres réfractaires, sont arrivés d'Angers à Nantes ; aussitôt ils ont été enfermés dans un bateau sur la Loire ; la nuit dernière, ils ont été tous engloutis dans cette rivière. Quel torrent révolutionnaire que la Loire <sup>3</sup> ! »

L'aubaine de Richard lui suscita des jaloux parmi ses collègues de la compagnie Marat, et pour ce fait il fut chassé de la compagnie ; il en est convenu lui-même au procès <sup>4</sup>.

L'abbé Guillon, dans son livre *Les martyrs de la foi pendant la Révolution française*, parle d'une noyade de soixante-quatorze prêtres qui aurait eu lieu le 20 frimaire, dont 58 venus d'Angers <sup>5</sup>. Cet auteur a été mal renseigné, car les documents sont unanimes sur ce chiffre de cinquante-huit. Villenave, dans sa plaidoirie pour les membres du Comité révolutionnaire <sup>6</sup>, a également commis une inexactitude en disant que ces 58 prêtres venaient de Nevers. Les prêtres envoyés de Nevers étaient au nombre de 61, ce qui aura produit la confusion ; on leur adjoignit 15 prêtres du diocèse d'Angers, et ces 76 prêtres n'arrivèrent à Nantes que le 25 ventôse an II

<sup>1</sup> Déclarat. de la veuve Areteau et de Sourisseau, reçues au comité de surveillance de Vincent-la-Montagne, les 8 et 14 germinal an II. (Archives de la Préfecture.) Voir aussi *Bullet. du Trib. rév.*, VI, 383 ; procès des Nantais, p. 101. *Pièces remises à la Commission des Vingt et un*, p. 75 et suiv.

<sup>2</sup> Dép. de Trappe, serrurier ; *Bullet. du Trib. rév.*, VI, 315.

<sup>3</sup> *Moniteur* du 26 frimaire, p. 347. — *Journ. des Débats et des Décrets*, p. 351.

<sup>4</sup> *Bullet. du Trib. rév.*, VI, 285.

<sup>5</sup> Tome I, p. 312.

<sup>6</sup> Plaidoirie de Villenave, Paris, chez Belin, an III, p. 40.

(15 mars 1794) ; les procès-verbaux du Comité révolutionnaire de Nantes constatent l'envoi à une galiote sur la Loire d'un pareil nombre de prêtres venus d'Angers. Ceux-là ne furent pas noyés, mais déportés vers le milieu d'avril 1794 <sup>1</sup>.

ALFRED LALLIÉ.

(La suite prochainement).

<sup>1</sup> M. Bourcier, dans son très-intéressant et très-consciencieux ouvrage intitulé *Essai sur la Terreur en Anjou* (Angers 1870), p. 132, a parfaitement élucidé ce point. A la page suivante, il parle d'une noyade de 70 prêtres du diocèse d'Angers, qui aurait eu lieu, en face de Montjean, le 20 novembre 1793 (30 frimaire an II). — Voir aussi sur les prêtres de Nevers : l'abbé Aimé Guillon, ouvrage cité, t. I, p. 279, 282, 283, 287 ; M. Poitou, d'Angers, les *Représentants en mission dans le département de Maine-et-Loire*, 1852, Angers, p. 53.



## MARIE-EDMÉE\*

Le commencement du *Journal* de Marie-Edmée date de ses quatorze ans ; mais que peut-on écrire à quatorze ans ? des enfantillages sans doute. Eh bien ! non ; nous avons sous les yeux, dès les premières lignes, une personne sérieuse et réfléchie. Comment peut-on écrire ? avec incorrection ou prétention. Eh bien ! non encore, le style est aisé, correct, plein de sève, et toute prétention en est absente. *Ouvrir ce livre, c'est ouvrir mon cœur*, disait-elle, et elle disait vrai. « J'ai quatorze ans aujourd'hui et je ne veux pas laisser passer cette journée sans noter les réflexions que j'ai faites et les résolutions que j'ai prises. D'abord je ne veux plus lire ces petits livres enfantins qui prennent la moitié de mon temps et je compte bien les remplacer par quelque chose d'instructif, de sérieux ; au moins ma fureur de lecture me sera utile... Je découvre tant de défauts en moi que je crains bien d'avoir de l'orgueil, si je parviens, un jour, à les amoindrir ou à m'en corriger, Dieu aidant ; mais il ne permettra mon amélioration ou mon changement complet qu'en m'accordant aussi l'humilité. Donc je puis être tranquille et me mettre bravement à l'œuvre ; entends-tu, Marie-Edmée ? »

\* Voir la livraison de mars 1878, pp. 181-194.

† PP. 1 et 2.

Voilà qui est assurément bien commencer. Cette enfant, à un âge où tout sourit, s'attache déjà aux pensées que nous évitons ou que nous fuyons. « Les souvenirs, dit-elle, amènent bien plus souvent les larmes que le sourire ; je sais bien cela, moi qui n'ai pas soixante ans... Quand je me souviens, c'est toujours une amie que je vois, blanche et froide, étendue sur son petit lit mortuaire ; c'est la douce Mathilde, premier ange envolé, que mes yeux d'enfant ont vu comme apprentissage de la mort... Ah ! je comprends le don des larmes <sup>1</sup>. »

Un mois finit-il ? ce qu'elle y voit de plus clair, c'est un pas de plus vers la tombe. L'hiver vient-il dépouiller les arbres et chasser les *groupes élégants* qui se promenaient à leur ombre ? la neige ensevelit-elle, sous son blanc linceul, l'herbe naguère encore émaillée de fleurs ? ce que lui dit cette mort de la nature, c'est qu'une autre mort mettra fin à bien d'autres fleurs ; *une larme se glisse sous sa paupière et tout naturellement elle prie pour les morts* <sup>2</sup>.

« J'aime les morts, les tombeaux et les croix », disait-elle, et, à chaque visite qu'elle faisait au cimetière, elle se reprochait de n'y pas venir plus souvent. Cette pensée constante, *cet écho terrible de toute parole* qui sortait de sa bouche, pour parler comme elle, n'avait-il pas ses dangers, surtout à son âge et avec une imagination aussi impressionnable ? Méditons la mort à tout âge, mais attendons l'âge mûr pour faire d'elle l'écho de toutes nos pensées. Même dans la vertu il faut du calme.

Marie-Edmée associait d'ailleurs toujours l'idée de la patrie à celle de la mort, ce qui la lui rendait souvent douce. « Exilé, lève tes yeux voilés par les larmes ! » écrivait-elle à quinze ans ; *mourir pour vivre* : telle était sa devise à dix-sept, et elle ajoutait : « La vie, c'est une mort <sup>3</sup>. »

Souvent elle se reprochait d'être orgueilleuse : « Tout ce qui ne pense pas comme moi me choque comme si j'étais la sagesse

<sup>1</sup> PP. 5 et 6.

<sup>2</sup> P. 26.

<sup>3</sup> P. 147.

incarnée. O Jésus, rendez-moi douce et humble <sup>1</sup>. » Elle disait encore : « Sois douce et humble et laisse faire à Dieu <sup>2</sup>. » Les défauts tiennent peu à de telles prières, et ce qui le prouve, c'est que Marie-Edmée *s'attachait à tout et presque à tous*, disait-elle, à la différence des véritables orgueilleux qui ne s'attachent à rien. Mais elle aimait la gloire ; elle aurait voulu vivre non-seulement dans la mémoire de quelques âmes éprises des mêmes sentiments qu'elle, mais aussi dans la mémoire de tous par quelque grand acte de dévouement qui pût être utile à tous. « Je me sens toujours au cœur le désir insatiable d'être utile... Hélas ! et je ne puis rien, et, lorsque je sonde cet abîme qui m'entoure, le vertige s'empare de moi ; je me demande à quoi je sers, pourquoi j'existe ; c'est là le secret de mes découragements <sup>3</sup>. »

Marie-Edmée avait dix-sept ans lorsqu'elle parlait ainsi. Et cette tendance vers des désirs *démesurés*, c'est son mot, ne fit que s'accroître avec le temps. Dès l'âge de quinze ans, elle s'était approprié le mot de Jeanne d'Arc : *Vive labeur !* Plus tard, elle en vint à ne plus comprendre une vie paisible. « Pour moi ce serait le purgatoire, disait-elle ; car autant je comprends chez les autres l'amour de cette paix terrestre, autant je me sens de l'antipathie pour elle <sup>4</sup>. » Et elle ajoutait ce mot profond : « Le bonheur me dégoûte de la vie ; il me rassasie sans me satisfaire <sup>5</sup>. » Elle allait même, comme les saints, jusqu'à trouver du bonheur à souffrir. La pauvreté, la lutte, le sacrifice, voilà ce qu'elle aimait, ce qu'elle admirait par dessus tout ; *vivre et mourir de plusieurs vies humaines* était son vœu le plus cher <sup>6</sup>.

Nous avons vu que, le crayon à la main, les préférences de Marie-Edmée étaient pour Fra Angelico, c'est-à-dire pour la partie idéale de l'art. Prenait-elle la plume ? Elle se sentait entraînée, plus qu'elle n'aurait voulu, vers Châteaubriand, par cette mélan-

<sup>1</sup> P. 73.

<sup>2</sup> P. 396.

<sup>3</sup> P. 135.

<sup>4</sup> P. 104.

<sup>5</sup> P. 407.

<sup>6</sup> P. 384, 264.

colie que le chantre de *René* avait inoculée à toute la jeunesse de l'époque. « J'aime de plus en plus Châteaubriand, écrivait elle, et de moins en moins je suis décidée à le lire ; c'est un sacrifice à la raison et surtout à la religion... Je préfère cela à être l'écho de *René* ou à passer pour telle, ce qui suivrait immédiatement la lecture de cet ouvrage, à ce que dit mère <sup>1</sup>. » — Et ailleurs : — « Je ne pourrai entendre demain le cours de M. Benoit, parce qu'il doit y étudier *Atala* ; mais je me donne une compensation en ne manquant aucune des conférences de M. de Margerie <sup>2</sup>. » De pareils traits peignent une âme.

Et maintenant, pour achever de la connaître, il suffirait de lire son monologue à sa bague, mon *monologue cornélien*, disait-elle en riant, expression qui rend, mieux que toute autre, en définitive, son énergique et mâle beauté. Au lieu de l'anneau d'or des épouses, « bijou reçu, comme elle le disait, dans l'ignorance et l'illusion des fiançailles, qui fait plus tard sourire et regretter », elle s'était fait faire une bague d'argent dont la couleur et les emblèmes rappelaient Jeanne d'Arc.

« L'or est pur, écrivait-elle ; il est unique, il est roi comme le soleil, et cependant ma bague n'est pas en or.

» Elle est grise comme l'armure du chevalier qui connut la bataille. Son argent terni par l'oxyde voile son éclat doux et pur comme la lueur de la lune sous un nuage du soir ; elle est terne comme l'anneau que l'antiquaire exhume de la tombe, car ma bague ne doit pas être un ornement pour la main qu'elle enchaîne au devoir...

» L'anneau qui m'attache à mon amour sera de l'argent le plus pur. J'y graverai les noms sublimes de Jésus et de sa mère, et le nom de celle qui sauva mon pays.

» Dans la langue immortelle de mon Eglise, j'inscrirai sur mon anneau le mot d'ordre du combat chrétien : *Sursum*.

» En haut, mon cœur ! en haut, mon esprit ! en haut, toujours en haut ! toujours plus haut, mon but et mon désir !

<sup>1</sup> P. 150.

<sup>2</sup> P. 166.



» Mon cri terrestre sera celui de *Vive le travail* et rien que lui ! pas d'autre but ici-bas que celui du devoir accompli.

» Enfin, celui qui te regarde, ô ma bague, ô ma compagne chérie ! celui-là comprend-il les idées cachées sous les symboles que je réunis en toi ?

» Sois fière d'être burinée au signe triplement mystérieux de l'étoile, qui veut dire lumière surnaturelle, inspiration, vocation divine... ; de la croix de Lorraine, qui signifie patrie, amour, dévouement ; de la fleur de lys enfin, qui les unit l'une à l'autre et qui est pour moi le radieux symbole de l'innocence et de la vertu morale.

» Emblème de la pureté, de cette vertu sublime qui nous dégage du honteux asservissement de la matière, l'Eglise l'ouvre son admirable symbolisme ; elle t'y offre la place d'honneur. L'archange Gabriel tend la main pour te saisir.

» O fleur de lys, parle-moi des anges ! Etoile, parle-moi du ciel ! Croix de Lorraine, fais-moi donc agir et donne-moi la charité !

» Tu me suivras dans la tombe, ô triste amie de mon pèlerinage, à moins qu'il ne se rencontre un cœur brûlant du même amour que le mien. Alors reste sur la terre et fais ce que dois. Amen <sup>1</sup>. »

Voilà où en était Marie-Edmée lorsque sonna le glas fatal de 1870. Elle avait sur la terre trois grandes affections : sa mère, son frère Gérard et sa patrie qu'elle aimait comme une autre mère. Son frère était aux avant-postes, sa chère Lorraine y était aussi. Elle fut donc des premières à souffrir et nul ne souffrit plus qu'elle. Sa mère et elle ne quittaient pas la gare de Nancy, afin d'être à l'affût des nouvelles et à portée de nos malheureux soldats qui revenaient, à pleins wagons, blessés, épuisés, affamés. Elles distribuaient des vivres aux uns, elles pansaient les plaies des autres. Tout à coup le bruit se répand que Gérard a été blessé à Reischoffen et qu'il est aux mains de l'ennemi. Marie-Edmée ne tient plus à cette nouvelle, et, malgré les oppositions, les difficultés, les périls, elle se jette dans un train qui se dirige, au hasard, vers les lieux de nos défaites. La jeune fille

<sup>1</sup> Cette bague n'a pas suivi Marie-Edmée dans la tombe ; elle est au doigt le plus digne de la porter, le doigt de sa mère.

avait commencé par se mettre en règle avec le ciel, et le ciel veilla sur elle.

Gérald avait reçu deux blessures, l'une à la jambe, l'autre au poignet. — Bah ! ce n'est rien ! — avait-il dit à ses soldats qui l'entouraient avec inquiétude. La blessure au poignet était cependant tellement grave qu'elle nécessita l'amputation ; Marie-Edmée trouva d'ailleurs son frère assez bien pour qu'on parlât de l'envoyer en Allemagne. Elle court alors chez le tout-puissant chancelier Bismark et le supplie de laisser le pauvre mutilé aller recevoir les soins de sa famille. Bismark y met une condition : l'engagement de ne plus servir contre la Prusse. Gérard s'y refuse : sa sœur retourne alors chez le terrible ministre qui la reçoit avec une *sévère bienveillance*, mais ne consent à autoriser le départ du jeune lieutenant, que si un chirurgien prussien atteste qu'il est hors d'état de servir. L'attestation est obtenue, et le frère et la sœur peuvent enfin revenir à Nancy.

Soigner Gérard devint dès lors la grande préoccupation de Marie-Edmée, ce qui ne l'empêchait pas d'être toute à tous, même aux blessés prussiens, à nos vainqueurs, non assurément par patriotisme, mais par charité. Elle avait formé une compagnie de jeunes infirmières à laquelle elle avait donné le nom de *Compagnie de Jeanne d'Arc* ; et elle ne se bornait pas à donner des soins, son *ange gardien* lui suggéra la pensée touchante de donner des nouvelles des blessés à leurs familles éparses dans toute l'Allemagne. Des billets sans nombre furent ainsi expédiés et « quelques-uns, disait-elle, auront pu calmer des angoisses semblables aux nôtres. »

Marie-Edmée fit plus ; on la vit s'enfermer avec des cadavres pour dessiner leurs traits et rendre ainsi quelque chose d'eux à ceux qui ne devaient plus les revoir.

La France cependant, vaincue, mutilée, luttait encore ; de nouvelles armées se formaient, Paris tenait toujours, lorsqu'un matin Gérard déclare à sa mère et à sa sœur qu'il veut partir. Un mois ne s'était pas encore écoulé depuis son retour, deux mois depuis ses blessures. — « Mais c'est impossible ! s'écrie Marie-Edmée, mais tu n'es pas guéri, mais ton bras n'est pas cicatrisé, mais ta jambe... — Je

ferai mon devoir, en servant la patrie d'une manière quelconque », répond Gérard. — « Laisse-moi alors te suivre en ordonnance, reprend sa sœur ; ainsi je te soignerai et servirai la France en jeune volontaire ; nul ne le saura... tu as encore besoin de soins<sup>1</sup>. — Non, Marie, je pars, ta place est ici avec notre mère. »

Et Gérard était parti ; il avait rejoint l'armée de l'Est ; il se distingue à Montbéliard, à Villersexel, est nommé capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, et, lorsque l'armée est refoulée en Suisse, au lieu de l'y suivre, il se jette avec cent vingt hommes dans les montagnes du Jura, parvient à éviter le corps de Manteuffel et, en sept nuits, à gagner la Savoie.

Mais à Nancy on le croyait en Suisse, et Marie-Edmée, ne recevant aucune nouvelle, se décidait de nouveau à aller à sa recherche. « Courage, espoir, écrit-elle à sa pauvre mère ; en haut notre cœur, mère chérie !... Je pense à toi et pourtant je ne suis pas triste ; quelque chose de plus fort palpète en moi quand je voyage, et cependant je crois qu'il serait difficile d'être plus sensible que moi aux petits cailloux du chemin. J'ai confiance en celui qui protégeait Tobie. Je t'en dirais long sur cette matière ; j'aime mieux te renvoyer aux Machabées, à Débora et autres ; ce sera le même sens et, de plus, ce sera beau<sup>2</sup>. »

On voit à quel point le dévouement surexcitait cette frêle jeune fille ; il lui donnait des forces, mais en même temps il les usait. Marie-Edmée traverse Strasbourg, sur lequel ne flotte plus le drapeau français ; elle court à Bâle, à Neufchâtel, au Locle, dans tous les lieux marqués par les traces de notre désastre ; elle interroge tous ceux qu'elle rencontre, hôteliers, voyageurs, prêtres, soldats ; elle explore toutes les ambulances, et, au bout de quinze jours, elle acquiert la certitude que son frère bien-aimé, son vaillant capitaine, est hors de danger. Elle eût pu aller jusqu'à lui ; elle n'avait plus qu'une faible distance à franchir ; mais elle pense à sa mère qui tremble pour chacun de ses enfants, et elle reprend le chemin de Nancy.

<sup>1</sup> PP. 529 et 530.

<sup>2</sup> P. 540.

Elle y arriva heureuse mais épuisée et portant en elle le germe des maladies dont elle avait respiré les miasmes dans les hôpitaux. Il est rare d'ailleurs que les grands efforts et les profondes souffrances morales n'aient pas leur contre-coup. Ajoutons que Marie-Edmée était de ces âmes qui sont à l'étroit dans leur enveloppe mortelle et la brisent promptement. Lorsqu'elle fut près de mourir, lisons-nous dans une touchante notice de M. de Latour, on remarqua que quelques gouttes de sang, se mêlant à la sueur de l'agonie, formaient autour de son pâle visage comme une couronne mystique. Elle eut un sourire ineffable quand on lui dit qu'elle avait avec son divin Maître je ne sais quelle ressemblance auguste. Tout à coup les sueurs cessent, le sang ne coule plus, la douleur paraît s'apaiser, la douce patiente s'endort dans une sorte d'évanouissement... précurseur de la mort. M<sup>me</sup> Pau, vaincue par l'émotion, s'était retirée dans une chambre voisine ; mais sa fille ouvre soudain les yeux et, ne l'apercevant pas, se jette, par un suprême effort, hors de son lit, et s'élance à travers l'appartement. Sa mère accourt au bruit, et Marie-Edmée tombe dans ses bras, en s'écriant : *Ma mère !* Ce fut son dernier soupir.

Le lendemain toute la ville de Nancy et, dans la foule, un nombre considérable d'officiers et de soldats blessés suivaient le modeste cercueil de la jeune fille. « Pourquoi donc ces fleurs et cette multitude affligée ? demandaient les Prussiens qui occupaient la ville. Est-ce une princesse que vous pleurez ? — Non, dit un enfant, c'est une sœur de Jeanne d'Arc<sup>1</sup>. »

Je me suis laissé entraîner malgré moi à analyser tout ce livre par le charme qu'offrent la franchise, l'élévation des sentiments et la haute moralité de cette pensée qui en est comme la note dominante : — « A quoi sert la vie ? à mourir... et à bien mourir<sup>2</sup>. » Je serais fâché néanmoins que l'imagination des jeunes filles se montât au diapason de Marie-Edmée ; je serais désolé surtout qu'elles prissent leur sexe en dégoût comme elle. Marie-Edmée était au

<sup>1</sup> PP. XXX et XXXI.

<sup>2</sup> P. 530.

fond plus femme qu'elle ne croyait; si elle ne l'était pas par la frivolité, elle l'était par le cœur. Quel que fût son goût un peu désordonné pour l'héroïsme, elle mettait la sainteté fort au dessus <sup>1</sup>, et quelle que fût son admiration pour les héroïnes célèbres, elle n'en trouvait pas moins le courage obscur des sœurs de la charité *le plus héroïque de tous ceux dont le cœur humain puisse être capable* <sup>2</sup>.

Voilà la vérité vraie. J'irai même plus loin que Marie-Edmée et je dirai que les occasions d'héroïsme sont loin d'être rares dans la vie commune, surtout dans la vie des femmes. Les femmes peuvent être héroïques comme filles, comme sœurs; Marie-Edmée l'a bien prouvé; mais elles le sont surtout, comme épouses, comme mères, et d'un héroïsme d'autant plus méritoire qu'elles y sont moins préparées. Lorsque Marie-Edmée dit, en effet, qu'on se marie dans *l'illusion et l'ignorance*, elle a raison; mais, lorsqu'elle ajoute que plus tard l'anneau nuptial fait *sourire... ou regretter*, elle ne l'a plus autant, à beaucoup près. Sans doute, la famille, étant une réunion de vies, est nécessairement une réunion de souffrances, mais si les souffrances y sont nombreuses, elles y sont partagées, ce qui les adoucit. Dieu a donné à l'union matrimoniale deux forces qui sont aussi deux consolations: l'amour conjugal souvent, l'amour maternel toujours. Comment Marie-Edmée, qui était si aimante, ne le sentait-elle pas? Elle ne voyait dans le mariage que la sujétion de la femme, sujétion qui la révoltait, et elle ne voyait pas sa sublime mission de former des hommes et, bien plus, des saints. Quelle mission, cependant, pouvait mieux convenir à une âme aussi pieuse et aussi fortement trempée que la sienne? Sœur de charité ou mère de famille, elle n'eût pas été moins héroïque, elle eût été plus calme. Admirez Jeanne d'Arc avec elle, mais ne cherchez pas à marcher sur ses traces; ne rêvez ni de Judith ni de Débora; il y a des vocations que Dieu inspire, mais auxquelles il serait plus que téméraire d'aspirer.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

<sup>1</sup> P. 324.

<sup>2</sup> P. 399.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

CRITIQUES ET POÈTE

I. ŒUVRES POÉTIQUES de Louis Veillot. — II. LES BAS-BLEUS, par J. Barbey d'Aurevilly. — III. VINGT NOUVEAUX PORTRAITS, par Léon Gautier. — Trois beaux volumes in-18; Paris, 1878. Victor Palmé, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25.

I

M. Louis Veillot a publié, en 1863, un volume de *Satires*, et il aurait pu dire, comme Francaleu dans *la Métromanie*:

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

En 1868, il a fait paraître un autre volume de vers sous ce titre: *les Coulevres*. Entre temps il avait inséré un assez grand nombre de poésies dans *Çà et là* et dans les *Odeurs de Paris*. Aujourd'hui, de toutes ces pièces consciencieusement révisées et refondues, il nous donne une édition définitive.

Quel que soit le sort réservé aux *Œuvres poétiques* de M. Louis Veillot, on ne peut qu'admirer le soin avec lequel il a revu chacun de ses précédents recueils, corrigeant, élaguant, supprimant des pièces entières. On sait quelle affection paternelle les poètes ont pour leurs vers, fussent-ils les plus mal venus du monde. Quel

sacrifice, dès lors, que celui du poète qui immole ses propres enfants par centaines! Et qu'est-ce qu'*Iphigénie, en Aulide immolée*, auprès de ces vingt ou trente pièces, de ces vingt ou trente Iphigénies, immolées par M. Louis Veillot? Il n'a pas retranché, en effet, moins d'un millier de vers, et je ne connais pas d'autre exemple, dans l'histoire des lettres, d'un sacrifice aussi considérable! En revanche, il a introduit, dans son nouveau recueil beaucoup de pièces nouvelles; il l'a divisé en dix livres, et cette distribution, habilement faite, lui a permis de donner à son ouvrage ces deux caractères de toute œuvre vraiment belle, la variété et l'unité.

Mais je crois entendre le lecteur me crier: *Au fait! arrivez au fait! M. Louis Veillot est-il ou n'est-il pas poète?*

Que M. Veillot soit poète, — poète comme Châteaubriand et comme Lamennais, — cela ne fait doute pour aucun de ceux qui ont lu, dans le volume intitulé: *Petite philosophie*, cette admirable nouvelle: *la Chambre nuptiale*; dans *Çà et là*, tant de pages charmantes: *le Soir d'un beau jour*, *la Mer et le brin d'herbe*, *Un nid dans l'herbe et dans les bois*; et, dans *le Parfum de Rome*, au livre X, *la Visite au Colisée*.

Poète en prose, M. Louis Veillot l'est-il également en vers? La réponse à cette question est plus embarrassante. Bossuet, Fénelon, Châteaubriand, ont fait des vers, et ils ont échoué. M. Louis Veillot a-t-il été plus heureux? A l'inverse des grands poètes, qui peuvent être aussi de grands prosateurs, — témoins Racine, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, — il semble que les grands prosateurs ne puissent pas être de grands poètes en vers. En voici, je crois, la raison. Les prosateurs sont habitués à ne rien dire d'inutile, à mettre une idée dans chacune de leurs phrases; lorsqu'ils font des vers, ils veulent que chacun de ces vers exprime quelque chose, et par là ils coupent les ailes à la muse, ils la forcent à marcher sur la terre: *Musa pedestris*. Ils donnent le pas au sens sur l'expression, tandis que la poésie subordonne la pensée à la forme, au chant, à la musique. *Ut pictura poesis*, a dit Horace. Cela est vrai, mais à la condition d'ajouter: *Ut musica poesis*. Eh bien! ce qui fait défaut aux vers de M. Louis Veillot, comme à ceux de

Fénelon et de Châteaubriand, c'est justement la musique, et, encore une fois, sans musique, pas de poésie. — Henri Heine termine l'un de ses plus beaux recueils par cette pièce charmante:

Comme les épis de blé dans un champ, les pensées poussent et ondulent dans l'esprit de l'homme; mais les douces pensées du poète sont comme des fleurs bleues et rouges qui s'épanouissent gaiement entre les épis.

Fleurs bleues et rouges! le moissonneur bourru vous rejette comme inutiles; les rustres armés de fléaux vous écrasent avec dédain; le simple promeneur même, que votre vue récréé et réjouit, secoue la tête et vous traite de mauvaises herbes. Mais la jeune villageoise, qui tresse des couronnes, vous honore et vous recueille, et vous place dans ses cheveux, et, ainsi parée, elle court au bal où résonnent fifres et violons, à moins qu'elle ne s'échappe pour chercher l'ombrage discret des tilleuls, où la voix du bien-aimé résonne encore plus délicieusement que les fifres et les violons!

Certes, les épis de blé poussent drus et vigoureux, dans le champ et dans les vers de M. Louis Veillot; les *fleurs bleues et rouges* y brillent malheureusement par leur absence. Et ce qu'il faut à la poésie, ce sont bien moins des épis que des bleuets et des coquelicots. Elle est semblable à Ophélie, laquelle était un peu folle, je le reconnais, et qui tressait sa couronne avec des renoncules, des marguerites et de longues fleurs pourpres; ou encore elle est pareille à la jeune fille des *Orientales*:

Allez, allez, ô jeune fille,  
Cueillir des bleuets dans les blés!

Est-ce à dire que M. Louis Veillot ait eu tort de publier ses vers? Il s'en faut bien; ses poésies sont, en plus d'un endroit, faites de main d'ouvrier; on y sent circuler une sève généreuse et forte; on y sent frémir la chaleur et la vie. *Rimes et raisons*, *l'Art poétique*, *Contre la prose*, *la Henriade*, *Cotin et Voltaire*, à *Napoléon III empereur*, *Aux gens de littérature*, *le Journal bandit*, sont des satires de haut goût. Les malheurs de la papauté, les vertus et la grandeur d'âme de Pie IX ont fourni de nobles inspirations au courageux champion de l'Eglise: *Ave Rabbi*, *l'Honneur royal*, *le Pape*, *la Croix*, *Pius PP. IX*, ne sont pas indignes de la grande

cause à laquelle M. Louis Veillot a consacré son talent et sa vie. Les malheurs de la France ne l'ont pas moins heureusement inspiré, et le livre neuvième tout entier, consacré aux *Chants de 1871*, est peut-être la partie la plus remarquable des *Œuvres poétiques*. J'ajouterai que presque tous les sonnets que renferme le volume, et ils sont en grand nombre, sont merveilleusement réussis ; et, si je ne me trompe, cela tient précisément à ce que, le sonnet exigeant que la pensée soit resserrée en quelques vers, les prosateurs se retrouvent là sur leur terrain ordinaire. Un sonnet est en effet, ou peu s'en faut, une demi-page de prose, couronnée par un trait brillant. Là, point de musique ; elle ne serait point à sa place, et la place lui manquerait. Aussi voyons-nous les vrais poètes, les Lamartine, les Hugo, les Vigny, se refuser à renfermer leur imagination dans ses bornes trop étroites. Il laissent le sonnet aux prosateurs. M. Louis Veillot s'est établi en maître sur ce terrain, et ses quelques cent ou deux cents sonnets feront oublier ceux d'Évariste Boulay-Paty, dont le gros volume, — il ne contient pas moins de 338 sonnets, — inspira un jour à M. Ancelot ce spirituel quatrain, que nous croyons inédit :

A tour de bras chez moi ce matin tu sonnais,  
Ébranlant à ce bruit toute ma maisonnette.  
Tu peux bien m'apporter quatre ou cinq cents sonnets ;  
Mais tu n'as pas le droit de casser ma sonnette.

En résumé, les *Œuvres poétiques* de M. Louis Veillot, pour ne pas valoir les *Libres penseurs*, n'en sont pas moins des plus remarquables, et demeurent très-supérieures à toutes les tentatives du même genre faites par nos autres grands prosateurs. Si elles n'ajoutent rien à la gloire de l'illustre polémiste, elles ajouteront certes beaucoup à nos plaisirs.

## II

En plus d'un endroit de ses *Satires*, M. Louis Veillot a dit leur fait aux femmes de lettres, aux *Bas-bleus*. Voici venir M. Barbey d'Aurevilly, qui leur administre de son côté, en bonne prose et en

due forme, une volée de bois vert. Il n'y va pas de main morte, M. Barbey d'Aurevilly ; demandez plutôt à M<sup>me</sup> Louise Colet, à M<sup>me</sup> André Léo et à vingt autres. Elles sont là vingt-cinq *faibles femmes* qui passent sous les verges de ce diable d'homme, et il n'en est guère que cinq ou six qui trouvent grâce devant lui : M<sup>me</sup> de Staël, M<sup>me</sup> Swetchine, M<sup>me</sup> de Gasparin, Eugénie de Guérin, la princesse de Belgiojoso et M<sup>me</sup> Émile de Girardin. Et encore cette dernière n'est-elle épargnée que parce que, dans ses *Lettres parisiennes*, elle parle surtout de chiffons et de rubans.

C'est un livre écrit de verve que ce livre des *Bas-Bleus*. On y retrouve les qualités et les défauts ordinaires à l'auteur : sa recherche du trait, sa phrase brisée, contournée, haletante, mais aussi son acuité pénétrante, son esprit à l'emporte-pièce, son sens critique si ingénieux et si fin. Nulle part peut-être les qualités du spirituel écrivain ne se sont déployées plus à leur aise que dans ce très-amusant volume. Jamais il n'a visé plus juste, jamais ses flèches barbelées n'ont mieux atteint le but. Il fait de chacune de ces dames une pelotte dans laquelle il enfonce une infinité d'épingles ou plutôt d'aiguilles, et, ma foi, au bout de quelques-unes de ces aiguilles, il y a une gouttelette de sang. N'allez pas croire que ce sang désarme M. Barbey d'Aurevilly ; il s'écrierait au besoin, comme autrefois le jeune Barnave : *Ce sang qui coule est-il donc si pur ?* Et la petite tache d'encre que tous ces *Bas-Bleus* ont sur la main lui fait l'effet de cette autre tache que lady Macbeth avait sur les siennes et qui était indélébile à tous les parfums de l'Arabie.

En revanche, lorsqu'il se trouve en présence d'une vraie femme, quelle sympathie profonde, quelle émotion sincère, quelle admiration véritable ! Le chapitre consacré à Eugénie de Guérin est rempli des traits les plus délicats et les plus charmants, celui-ci, par exemple : « Sa piété s'accrût avec l'âge. Les années, ces degrés qui croulent à mesure qu'on les monte, étaient les marches du mystique escalier qui conduit à Dieu. » — « Si la gloire atteint un jour Maurice de Guérin, et elle l'a atteint, quoiqu'on n'ait jamais tort de douter de la justice de cette fille des hommes, M<sup>lle</sup> Eugénie, sa sœur Eugénie, au front pâle et doux (comme il dit, modeste pour

elle), doit l'emporter sur toutes les sœurs de poètes dont les frères nous ont appris les noms, et chez qui l'épouse, la mère, la femme enfin, rayonnant en sentiments divers, ont diminué la sœur et comme fané la virginité de sa tendresse. La lady Augusta de Byron n'a peut-être pas entendu, dans le bruit des baisers de ses enfants, le dernier soupir de son frère. La Lucile de Châteaubriand s'est mariée. M<sup>lle</sup> Eugénie de Guérin n'a eu ni mari ni enfant qui l'ait distraite de son frère, ou qui l'en ait consolée. La sœur de Childe-Harold et la rêveuse de Combourg n'offriraient donc pas aux moralistes futurs, altérés de nobles choses, l'unité fidèle de sentiment et la sérénité dans le deuil, qui font de la sœur de Maurice de Guérin un visage d'une si céleste harmonie. » Si maintenant, à côté de ces traits de pinceau d'une touche si délicate, nous voulions placer les vigoureux coups de brosse, à l'aide desquels M. Barbey d'Aurevilly a peint au vif M<sup>me</sup> Louise Colet, M<sup>me</sup> de Saman et leurs compagnes, nous n'aurions que l'embarras du choix. L'espace nous manque, et nous renvoyons le lecteur au volume lui-même, où tant de choses exquises, mêlées, certes, à plus d'une exagération, font songer involontairement au mot de M<sup>me</sup> Necker sur Diderot : « Il n'eût pas été si naturel, s'il n'avait pas été si exagéré. »

## III

Il ne s'est pas glissé un seul bas-bleu dans le salon de M. Léon Gautier. Les vingt nouveaux portraits dont il vient d'enrichir sa galerie sont tous des portraits d'hommes : Guizot, dom Guéranger, Michelet, Guillaume de Schlegel, André Chénier, Raymond Brucker, Victor Hugo, Jules Sandeau, Léopold Delisle, le R. P. Faber, etc.

Ces Portraits ont une qualité que l'on demanderait vainement aux portraits littéraires de Sainte-Beuve : ils sont vivants, ils se détachent du cadre et sortent de la toile, comme font tous ces personnages du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle auxquels le duc de Saint-Simon a donné la vie et l'immortalité. C'est que M. Léon Gautier, comme Saint-Simon, est un passionné : il se passionne pour le vrai et pour

le beau, sous toutes les formes qu'ils peuvent revêtir. Qu'il s'agisse d'un musicien comme Sébastien Bach, d'un poète comme Hugo, d'un dessinateur comme Bida, d'un érudit comme M. Léopold Delisle, d'un mystique comme le R. P. Faber, il prend feu pour son modèle, et cette ardeur qui le consume, il la transporte toute brûlante sur sa toile, où elle coule comme un flot de laves. Quel lecteur pourrait résister à un enthousiasme si sincère, et partant si communicatif ? Et, chose remarquable, ce critique qui recherche les beautés avec autant de soin que d'autres les défauts, est un érudit de premier ordre, un de nos plus savants professeurs de l'école des Chartes, un des plus brillants lauréats de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui lui a décerné, par trois fois, le grand prix Gobert. Mais l'érudition chez lui n'a point étouffé l'enthousiasme, et la raison en est simple : M. Léon Gautier, avant d'être érudit et critique littéraire, est catholique, et, à ce titre, il a pour les âmes un amour sans bornes ; c'est l'âme du poète, de l'orateur, de l'artiste, qu'il voit avant tout ; et quelle fête pour lui lorsque cette âme est fidèle à la cause de l'Église ! Et lorsqu'elle l'abandonne et la trahit, comme il s'efforce de la ramener ! comme il espère contre toute espérance ! C'est donc bien une nouvelle forme de critique que le savant écrivain a créée ; et en même temps qu'il créait ce que j'appellerais volontiers *la Critique catholique*, il en donnait le modèle. N'est-ce pas, en effet, un véritable chef-d'œuvre que le portrait de Raymond Brucker, de ce causeur, de ce philosophe, de cet orateur populaire qui est mort inconnu, et que M. Léon Gautier a fait revivre en des pages inoubliables, à l'heure même où M. Paul Féval mettait dans sa bouche ces admirables récits, — *les Étapes d'une conversion* ? — Et à côté de Raymond Brucker, quelles physionomies vivantes, pleines de grandeur et de charme, que celles de dom Guéranger et du R. P. Faber ! Quelle belle étude historique que celle que l'auteur, le peintre, veux-je dire, a consacrée à M. Guizot !

Je relèverai seulement dans le portrait de M. Guizot une erreur de date qui a son importance. M. Léon Gautier analyse avec soin les leçons sur l'*Histoire de la Civilisation en Europe*, et il insiste sur

le pas décisif que ces incomparables leçons ont fait faire à l'histoire. M. Guizot restera surtout, dans la postérité, l'auteur de la *Civilisation en Europe*. En quelle année ont été prononcées ces leçons éloquentes ? En 1823, selon M. Léon Gautier. « Quel ne dut pas être, dit-il, l'étonnement ou plutôt le ravissement de cet auditoire de 1823, quand il entendit du haut de la chaire tomber cet enseignement si nouveau... » Et plus loin : « Encore un coup, il parlait de la sorte en 1823... » Ailleurs encore : « Il convient de ne pas oublier qu'en 1823... » Et il ne s'agit point d'une faute d'impression trois fois répétée, car nous lisons à la page 7 : « Au moment où M. Guizot montait en chaire, il y avait deux ans que les *Soirées de Saint-Petersbourg* de Joseph de Maistre, et les premières *Méditations* de Lamartine avaient paru : deux chefs-d'œuvre éternels. » Or, les *Soirées de Saint-Petersbourg* ont paru en 1821... Eh bien ! en 1823, M. Guizot n'est pas monté dans la chaire de la Sorbonne. Sorti de la politique active à la suite de sa révocation comme conseiller d'État, le 17 juillet 1820, il avait ouvert son cours d'histoire moderne le 7 décembre suivant. Ses leçons de 1820 à 1822 furent consacrées à l'histoire des origines du gouvernement représentatif. Le 12 octobre 1822, l'abbé Frayssinous, grand-maître de l'Université, ordonna la suspension de son cours, dont la réouverture n'eut lieu qu'en 1828, à l'avènement du ministère Martignac. « J'eus ma part dans la victoire, dit M. Guizot au tome I de ses *Mémoires*, page 335; sans me rappeler aux fonctions de conseiller d'État, on m'en rendit le titre, et le ministre de l'instruction publique, M. de Vatimesnil, autorisa la réouverture de mon cours. » Il suffit d'ailleurs d'ouvrir la première leçon du cours sur la *Civilisation en Europe* pour reconnaître qu'elle a été prononcée en plein ministère Martignac.

J'ai là sous la main, et je ne puis contempler sans émotion, une vieille affiche de la Sorbonne, jaunie par le temps et sur laquelle je lis :

#### FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

La Faculté des Lettres commencera la seconde partie de ses cours le lundi 14 avril 1828 à la Sorbonne.

#### Éloquence française.

M. VILLEMMAIN, professeur, continuera d'exposer l'état des lettres françaises dans le dernier siècle, en les comparant, sous le rapport de l'éloquence et du goût, aux littératures anciennes et étrangères (les mardis à midi trois quarts).

#### Histoire de la Philosophie moderne.

M. ROYER-COLLARD, professeur.

M. COUSIN, professeur adjoint, présentera une introduction à la philosophie platonicienne (le jeudi à deux heures).

#### Histoire moderne.

M. GUIZOT, professeur, exposera l'histoire moderne de l'Europe, depuis la chute de l'Empire romain (le vendredi à midi.)

A l'heure où j'écris, il y a juste un demi-siècle que la Sorbonne retentissait de ces éloquentes leçons. Qui pourrait, sans un serrement de cœur, songer à cette année 1828 et la rapprocher un instant de l'année 1878 ?

En 1828, les ministres s'appelaient Martignac, Portalis, Roy, de Chabrol, la Ferronnays, Vatimesnil. — Victor Hugo publiait l'édition définitive des *Odes et Ballades*, et composait les *Orientales*. Augustin Thierry donnait une édition entièrement refondue de ses *Lettres sur l'histoire de France*. Rossini faisait jouer le *comte Ory*, et Auber la *Muette de Portici*. Au Salon de peinture se donnaient rendez-vous les plus grands noms de l'art au XIX<sup>e</sup> siècle : Ingres, Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Léopold Robert, le baron Gérard, Devéria, Isabey, Schnetz, Horace Vernet, Gudin, Heim, Sigalon, Brascassat, Bonnington, Granet, Ary Scheffer. La sculpture rivalisait avec la peinture, dans ce merveilleux Salon de 1827-1828, où l'on admirait, à côté de l'*Apothéose d'Homère* et de l'*OEdipe* d'Ingres, de la *mort de Sardanapale* d'Eugène Delacroix, des *Femmes souliotes* d'Ary Scheffer, de la *Sainte Thérèse* de Gérard, de la *mort d'Élisabeth* de Paul Delaroche, et de la *Naissance de Henri IV* d'Eugène Devéria, les chefs-d'œuvre de Cortot, Dumont, Pradier, David d'Angers, Foyatier, Rude, Nanteuil et Bosio. — Cuvier, Ampère, Fourier, Gay-Lussac, Arago, Brongniart, Cauchy, Biot, Blainville, Dupuytren,

Thénard, Poisson, Geoffroy-Saint-Hilaire, siégeaient à l'Académie des sciences. L'Académie française mettait au concours le tableau de la littérature au XVI<sup>e</sup> siècle, et elle partageait le prix entre M. Saint-Marc-Girardin et M. Philarète Chasles, en même temps qu'elle suscitait le beau livre par lequel débutait M. Sainte-Beuve. Le 20 novembre 1828, elle recevait l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, M. de Barante; aujourd'hui elle se dispose à recevoir... M. Gambetta. M. de Barante, dans la péroraison de son discours de réception, faisant allusion au voyage récent du roi Charles X dans les départements de l'Est, disait: « Un calme heureux règne sur la patrie; un sentiment mutuel de confiance et d'affection l'unit de plus en plus à son roi. Il a voulu savoir la vérité; il a écarté les obstacles qui l'empêchaient d'arriver jusqu'à lui; il a voulu connaître la pensée de son peuple, et cette pensée lui a été douce. » Le roi avait visité, en effet, au mois de septembre 1828, Metz, où il avait passé trois jours à voir les forts et les établissements militaires; Strasbourg, où il avait été accueilli avec enthousiasme; Mulhouse, dont les fabriques avaient étalé leurs produits de manière à former sur un immense parcours la plus vaste et la plus agréable tenture qu'un peuple ait jamais pu dresser sur le passage de son souverain... — Et pendant que ces choses se passaient dans la Lorraine et dans l'Alsace, qui depuis... mais alors elles étaient françaises! la France faisait l'expédition de Morée, consommait l'indépendance de la Grèce, et jouait un rôle prépondérant dans la question d'Orient!

Toutes ces choses sont passées,  
Comme l'onde et comme le vent!

EDMOND BIRÉ.

## CORRESPONDANCE

DES

### BÉNÉDICTINS BRETONS\*

XXXI

DÉLIBÉRATION DES ÉTATS DE BRETAGNE<sup>1</sup>.

(Vannes, 20 octobre 1693)

*Du mardi 20<sup>e</sup> jour d'octobre 1693, 3 h. de l'après-midy.*

Les gens des trois États du pays et duché de Bretagne, convocqués et assemblés par autorité du Roy en la ville de Vannes, délibérants sur les requestes leur présentées et sur la répartition des 48,000 livres, dont la destination leur est laissée, ONT ORDONNÉ.....

Au Père Audren, Benedictin, abbé de Saint-Vincent du Mans, pour le convier de continuer l'ouvrage de l'Histoire de Bretagne par luy encommencé, la somme de mil livres.

.....  
*Signé* D'ARGOUGES, *evesque de Rennes*, ARMAND DU CABOUT  
DUC DE COISLIN, *et* P. DONDEL<sup>2</sup>.

\* Voir la livraison de mars 1878, pp. 208-223.

<sup>1</sup> Archives d'Ille-et-Vilaine, Registre des États de Bretagne, tenue de 1693.

<sup>2</sup> Signatures des présidents des trois Ordres.



XXXII<sup>1</sup>

DOM AUDREN A M. DE GAIGNIÈRES.

(Le Mans, 12 novembre 1693.)

Monsieur, c'est plutôt pour vous assurer que je ne m'endors point sur ce que vous m'avez fait la grâce de me demander que pour vous donner des éclaircissements sur ces difficultés. Le religieux de Marmoutiers à qui je m'étois adressé a été très-mal, et me mande qu'il ne sera en état de me donner satisfaction que sur la fin du mois. J'espère avoir dans peu réponse du Poitou. On m'écrit qu'on croit avoir déterré la famille en question, et qu'on travaillera incessamment à la recherche de ce qu'on souhaite.

Le porteur de la présente<sup>2</sup> a travaillé deux ans avec moi à l'Histoire de Bretagne et est presentement religieux aux Blancs Manteaux. Il est jeune, mais il a du mérite et sçait beaucoup, et j'espère que vous en serez content quand il aura l'honneur d'être connu de vous. J'ay eu de la peine à le laisser aller. Je faisais un fonds très-particulier sur luy, et c'étoit celui de nos ouvriers en qui je me fiois le plus. Mais il a fallu le laisser aller à Paris, où j'espère qu'il ne nous sera pas inutile pour notre Histoire. Je prends la liberté de vous l'adresser comme celui que je charge de toutes mes commissions pour l'Histoire de Bretagne. Il sçait tout ce qui nous peut servir et qui pourra être de quelque usage pour notre dessein. Il suffira que vous lui designiez les endroits où il pourra trouver quelque chose, et que vous ayez la bonté de luy en procurer l'entrée, ou enfin que luy donniez connaissance des

<sup>1</sup> Bibl. Nat. Ms. fr. 24985, f. 33.<sup>2</sup> Dom Mathurin Veissière.

personnes qui nous pourroient être de quelque secours. Il se connoit en vieux manuscrits et lit en perfection dans les anciens titres. L'interest que vous voulez bien prendre à l'Histoire de Bretagne m'oblige à descendre dans ce détail pour vous le recommander. Je suis toujours d'un très profond respect, Monsieur, votre très-humble et très obeissant serviteur,

FR. MAUR AUDREN

*Abbé de S<sup>t</sup> Vincent du Mans.*

Au Mans le 12 novembre 1693.

XXXIII<sup>1</sup>

DOM LE GALLOIS A M. DE GAIGNIÈRES.

(Le Mans, 12 novembre 1693.)

Vous voulez des lettres pour marques d'amitié, et quelque inutiles qu'elles soient, vous estes si persuadé, Monsieur, que l'amitié ne peut subsister sans ce commerce, que vous m'accusez de n'en avoir plus pour vous parce que je ne vous écris point. Je vous rends plus de justice, et quoique je ne reçoive pas plus de vos lettres que vous des miennes, je n'ay jamais douté que vous n'eussiez pour moi les mêmes sentiments de bonté que vous aviez à Forges. Je ne crains pas même que vous les perdiez, quoique je ne les cultive point, parce que je n'en ai jamais été redevable qu'à votre seule bonté. Comment donc vous, qui devez connoître votre mérite, pouvez-vous douter un moment des dispositions de mon cœur à votre egard et n'être pas persuadé, sans que je vous importune en l'écrivant, que je suis toujours, avec tout le respect et toute la reconnoissance possible, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur,

FR. ANT. PAUL LE GALLOIS.

A S<sup>t</sup> Vincent du Mans, ce 12 novembre.<sup>1</sup> Bibl. Nat. Ms. fr. 24987, f. 192.

XXXIV <sup>1</sup>

M. DE CARCADO A M. DE GAIGNIÈRES.

(Rennes, 13 décembre 1693.)

*A Rennes, le 13<sup>e</sup> déc. 1693.*

Je vous envoie, Monsieur, un des noms qui composent le nobiliaire de Bretagne que je me propose, afin que vous voyez par cet exemple si cela suffira pour donner connoissance des maisons de cette province. Je vous prie de me mander ce qu'il y a à augmenter ou à diminuer. Je vous ay envoyé ce nom là parce qu'il m'est fort connu à cause que j'en ay la terre, et que je n'auray peut-être pas tant de choses à mettre sur les autres dont je n'ay pas vu tous les titres.

Le Père Gallois est presentement au Mans ; le P. Audren, abbé de S<sup>t</sup> Vincent, l'y a reçu avec joie et a été bien aise que les religieux qui y avoient de l'opposition voient que ses supérieurs l'ont trouvé bon ; ainsi voilà tous les ouvriers assemblés pour bien travailler à l'Histoire de Bretagne. Il serait à souhaiter que Dom Mathurin Veissière qui est aux Blancs Manteaux fût de la partie.

Nous avons eu la douleur de voir la triste mort de madame de Lavardin et M. de Lavardin pénétré d'affliction <sup>2</sup>.

L'affaire de S<sup>t</sup> Malo <sup>3</sup> a fait diversion de la douleur qu'on resentoit de la perte récente de madame de Lavardin. J'étois à S<sup>t</sup> Malo quand la machine des Anglois s'enleva. J'en envoyai une relation à mon fils dès la poste suivante, mais comme je ne doute pas que vous n'en ayez vu de bonnes, je ne vous propose pas de voir la mienne.

<sup>1</sup> Bibl. Nat. Ms. fr., 24,986, f. 16.

<sup>2</sup> Lieutenant-général du roi dans la Haute-Bretagne.

<sup>3</sup> Bombardement de Saint-Malo par les Anglois du 26 au 29 novembre 1693, et, dans la nuit du 29 au 30, explosion d'une machine infernale qui devait renverser la ville et ne lui fit que fort peu de mal.

Les mémoires que vous aviez rendu à mon fils cachetés m'ont été envoyés sûrement.

Je suis très persuadé que le plus grand plaisir que puisse avoir le P. Audren, ce seroit de vous voir dans son abbaye au Mans.

Je vous supplie, Monsieur, d'être convaincu qu'on ne peut être plus sensible que je le suis à l'honneur que vous me faites de me confirmer votre amitié, et que j'ay une si forte idée de votre rare mérite que je m'en fais un singulier de vous aimer et de vous honorer parfaitement. Ce n'est donc point par forme de compliment, mais avec un plaisir très grand que je vous assure que personne ne peut être plus véritablement que je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CARCADO.

XXXV <sup>1</sup>

DOM AUDREN A M. DE GAIGNIÈRES.

(Le Mans, 30 décembre 1693.)

*Au Mans, le 30 decembre 1693.*

Monsieur, je vous renouvelle à ce commencement d'année les assurances de mon très humble respect et de toutes les offres de service dont je puis être capable.

Tout ce que j'ay pu apprendre de nouveau de notre Jean de Salignac se réduit à très peu de chose. Voici les propres termes dans lesquels on m'en écrit. Jean de Salignac étoit prieur de Morro, et non pas de Mons, au diocèse de Chartres. On ne sçait pas précisément le temps qu'il en étoit prieur, mais seulement qu'il étoit mort environ 1560, comme il paroît par

<sup>1</sup> Bibl. Nat. Ms. fr., 24,985, f. 37.

un acte qui concerne la cotte morte<sup>1</sup>. C'est tout ce qu'on m'en écrit de Marmoutiers. Je vous envoie la lettre et le mémoire que j'ay reçu de Poitou, touchant cette famille de Salignac de la Rochegandon. Je ne scay si vous y trouverez quelque chose qui vous contente.

Je conviens que j'ay fait une grosse perte quand on m'a ôté dom Mathurin Veissière. Comme il avoit marqué vouloir aller à Paris, je ne me suis pas opposé à sa sortie de Bretagne aussi fortement que je le devois. Je tacheray de faire en sorte qu'il ne me soit pas inutile à Paris, et que par le credit de nos amis il ramasse tout ce qu'il pourra trouver en ce pays là. Il faudroit voir les mémoires de M. Gaignard, chez M. le prince de Guéméné. Il faudra voir, dans la Chambre des comptes, les titres de Porhoët, de Fougères, de Lanvaux, d'Alençon, etc. et personne ne peut mieux faire tout cela que dom Mathurin Veissière, quand on luy en aura procuré l'entrée. Encore une fois, je tacheray de me dédommager de la perte que j'ay faite, en lui donnant de l'occupation à Paris. Il me mande qu'il est charmé de M. de Gaignières, de son mérite, de ses bontés, de ses honnêtetés. J'ay icy deux jeunes religieux<sup>2</sup> que j'ay amenés de Bretagne pour travailler à notre Histoire, qui ont du mérite et travaillent bien. Si nous avons l'honneur de vous voir ce printemps, comme vous me l'avez fait espérer, vous trouverez notre travail en bon train. Je suis toujours d'un très profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

FR. MAUR. AUDREN M. B.

Au Mans le 30 décembre 1693.

<sup>1</sup> Ce terme désigne, dans certains couvents, la succession d'un religieux en fait d'habits, de meubles et d'épargnes.

<sup>2</sup> L'un d'eux étoit sans doute Lobineau, qui, né en 1666, avait alors 27 ans.

XXXVI<sup>1</sup>

M. DE COCHEREL A DOM AUDREN.

(Sans date; 1693 ?)

Monsieur mon tres Reverend Père, une absence de deux mois de cette ville m'a empesché de respondre plustost à celle que vous m'avez faict l'honneur de m'escrire du 2<sup>o</sup> du moys de may, n'estant de retour que depuis trois jours. Je m'estimeray tousjours très-heureux, Monsieur, si je puis quelque chose pour vostre satisfaction. Les remerciements que vous avez la bonté de me faire passent de beaucoup le peu que j'ay faict, et ce que je voudrois faire n'est borné que par mon peu de pouvoir. Les recueils que j'ai faicts en Angleterre ne sont que de simples extraicts, pour servir de memoires et d'indices pour trouver à point nommé dans la Tour de Londres, dont on n'a pris que ce qui estoit de plus essentiel dans chacun pour acclerer la recherche que j'estois obligé de finir; et comme ils n'ont jamais faict d'indice pour trouver dans tout ce qu'ils ont qui concerne la France, la Normandie, la Guyenne, le Poictou et les affaires de Rome, je leur fis entendre que je travaillerois à cet indice pour en faire part à ceux qui en auroient besoin, lesquels sur mes extraicts trouveroient à point nommé les actes, dont ils prendroient des copies que les gardes des titres rendroient autentiques par leurs signatures, comme ils faisoient tous les jours pour les biens qui sont situez dans les trois royaumes.

J'advoue qu'il y a faute dans l'extraict où on a mis: *sub anno 16<sup>o</sup> Henrici 3<sup>o</sup>*, parcequ'il y a eu une transposition dans mon recueil d'un rouleau pour un autre. Ce titre doit estre :

<sup>1</sup> Bibl. Nat. Ms. *Blanco-Manteaus*, n<sup>o</sup> XXXIX.

*Sub anno 48 regni Henrici 3i membr. 2a num. 4. in hac verba :*

*Litteræ regis quibus recognoscit se teneri Joanni, filio primogenito ducis Britannia, in mille et ducentas marchas argenti de areragtis illius pecuniæ, quam ei assignaverat pro aestimatione valoris terræ de Richemund. occasione maritagii Beatricis filia Regis, sponsæ prædicti Joannis. Rex promittit illas mille et ducentas marchas cum octingentis aliunde debitis se soluturum in terminis in dictis litteris contentis.*

Ce qui quadrera en l'an 1264, ainsy qu'il est marqué dans le mémoire que j'ay trouvé dans vostre lettre.

Voilà, Monsieur, tous les éclaircissements que j'y puis donner; s'il y en a encor quelque autre, je tascheray d'y satisfaire, sinon avec toute la netteté qu'on peut desirer, du moins avec tout le zèle et le respect que peut et doit avoir pour vostre Reverence, Monsieur mon tres Reverend Père, vostre tres humble et très obeissant serviteur.

DE COCHEREL.

(Sur l'adresse on lit : *A Monsieur le tres Reverend Père Dom Maur Audren, abbé de l'abbaye de Saint Vincent du Mans. Au Mans.*)

XXXVII<sup>1</sup>

DOM AUDREN A M. DE CARCADO.

(Le Mans, 19-20 janvier 1694.)

*Au Mans, le 19. 1694.*

Monsieur, je me reserve à vous faire des remercimens de tous vos soins à une occasion plus éclatante. Vous avez trop

<sup>1</sup> L'original de cette lettre m'appartient.

de part à l'Histoire de Bretagne pour vous oublier. La relation du bombardement de S. Malo, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, y aura sa place, aussi bien que celle de la descente des Hollandois à Belle-Isle, que je vous prie de ne pas perdre.

Dom Joseph<sup>1</sup> sera peut être à Rennes avant ma lettre. Il me demandoit à passer par le Mans pour se faire habiller. Je luy ay écrit qu'il se rendit à S. Melaine, et que je luy envoieis de quoy se faire habiller et se mettre sur sa bonne mine. Il vous obéira très exactement, il est plein de veneration pour vous. Je vous donne tout mon pouvoir sur luy. Il faudra qu'il commence par mettre les Registres des Etats par l'ordre des années et qu'il copie la plus ancienne tenue des Etats, et ainsi de suite. Il pourra ensuite travailler dans les archives de de S. Melaine, si on a la liberté d'y entrer, ou commencer par là. Je vous en laisse le maître, et generalement de tout son travail. Il a entre les mains les extraits du cartulaire de Savigné<sup>2</sup>, il n'a pu en voir davantage; je feray demander la permission de voir tous les papiers à M. le cardinal de Janson, qui en est abbé. M<sup>r</sup> de Rennes<sup>3</sup> est son ami, et je luy en écriray.

M<sup>r</sup> le marquis de Lannion devoit attendre un peu, nous luy donnerions satisfaction dans quelque temps, et je suis sûr qu'avec votre secours on luy donneroit quelque chose de meilleur que ne feront les genealogistes de Paris. Il ne devoit point mesler du fabuleux dans sa genealogie : cela gaste tout.

Dom Joseph pourra voir les archives de M<sup>r</sup> de Coeslin quand il aura expedié Rennes, celles de M<sup>r</sup> de Rieux à la Hunaudaye,

<sup>1</sup> Dom Joseph Rougier.

<sup>2</sup> Ou plus exactement Savigni, abbaye de l'ordre de Cîteaux, dont les ruines se voient encore dans la commune de Savigni-le-Vieux, canton de Teilleul, arr. de Mortain, dép. de la Manche.

<sup>3</sup> J.-B. de Beaumanoir de Lavardin, évêque de Rennes de 1677 à 1711.

celles de Quintin si j'en puis avoir la permission. M<sup>r</sup> l'abbé de Kermeno est de nos bons amis.

La genealogie de M<sup>r</sup> de la Vauguyon d'Estuël est dans le *Mercur* du mois de décembre. C'est M<sup>r</sup> de S. Megrin qui l'a donnée. Voiez la, je vous prie.

Tous nos ouvriers sont de bonne intelligence et travaillent de concert. Les éclaircissemens que nous avons eus ne sont pas inutiles et produisent de bons effets. Si vous faites un voyage de Paris cet esté, vous trouverez notre travail bien avancé.

Je ne sçay si dans les papiers de M<sup>r</sup> Hevin<sup>1</sup> on ne trouveroit point quelques memoires pour l'Histoire de Bretagne. N'oubliez point, je vous prie, les monnoyes. Voici dom Denys Briand qui vient aussi vous importuner à son tour.

M<sup>r</sup> de S. Megrin m'avoit promis un journal de voiage d'un seigneur de la Vauguyon en Bretagne pendant la Ligue. Je ne sçay où luy écrire pour l'en faire souvenir. Je crois qu'il pourra être à Paris, mais il faudroit sçavoir son adresse. Il faudra aussi voir tout ce qui s'est passé dans le Parlement dans le temps de la Ligue.

Je presente mes très humbles respects à Madame la marquise de Carcado et à Mademoiselle, et vous souhaite une meilleure santé et vous assure que je la demanderay tous les jours à Dieu. J'y prens plus d'intérêt que je ne puis dire, car personne n'est autant que je le suis et avec autant d'estime, de zele et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obeïssant serviteur,

FR. MAUR AUDREN M. B.

Au Mans, le 20 janvier 1694.

(Sur l'adresse : *Bretagne. A Monsieur [Monse]ur le marquis de Carcado [rue] du Four du Chapitre. A Rennes.*)

<sup>1</sup> Pierre Hévin, avocat au Parlement de Bretagne et célèbre juriconsulte, mort à Rennes en 1692; très-versé dans les antiquités historiques, surtout dans celles de Bretagne.

XXXVIII<sup>1</sup>

DOM LE GALLOIS A M. DE GAIGNIÈRES.

(Sans date, janvier 1694 ou 1695.)

*La Paix de N Seigneur.*

Après vous avoir souhaité, Monsieur, une longue suite de saintes et heureuses années, je vous supplie de trouver bon que je renouvelle l'assurance de mon dévouement à votre service et du profond respect que j'ay pour votre personne, qui est tout ce que je puis. Les deux pièces jointes à cette lettre seront, s'il vous plaît, un nouveau gage de la promesse que je vous fais de travailler à vous envoyer pour votre ami toutes les epitaphes de Bretagne. Nous travaillons pour nous en tâchant à vous satisfaire. Mais quand cela ne seroit pas, c'est le moins que doive, Monsieur, votre très humble et très obeïssant serviteur,

FR. ANT. LE GALLOIS.

Le porteur est un de nos plus considerables bourgeois: il a des affaires qui luy sont de consequence auprès M. de Seignelay et les Messieurs officiers de l'Epargne. Je vous supplie, si vous pouvez luy servir sans vous gehenner, de le faire: il n'est point averty que je vous le recommande; il ne s'y attend même pas: ainsi ne vous fatigués pas. — *M<sup>r</sup> Chaillou sur le quay de l'Escolle, aux Deux Anges, chez M<sup>r</sup> le Grand<sup>2</sup>.*

(*La suite à la prochaine livraison.*)

<sup>1</sup> Bibl. Nat. Ms. fr. 24,987, f. 188.

<sup>2</sup> Nom et adresse du « bourgeois considerable », que D. Le Gallois recommande à M. de Gaignières.

## NOTICES ET COMPTES RENDUS

BASILIQUE DE SAINTE-ANNE. — SYMBOLISME, par M. l'abbé Le Guen, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne. — Un vol. in.-18. — 1 fr., par la poste 1 fr. 25, au profit de la Basilique de Sainte-Anne. — Sainte-Anne d'Auray, librairie du pèlerinage.

« Les monuments chrétiens, disait Montalembert, ne sont pas pour nous des livres fermés ; ils étalent dans leurs pages de pierre des trésors de piété et de foi. » On pourrait croire que, dans notre siècle de négation et d'industrie, où trop souvent l'architecture manque de caractère, nous ne retrouverons plus cette poésie intime qui se dégage des broderies de pierre et des ornements capricieux, dans les églises du moyen âge.

L'auteur de l'ouvrage dont nous allons parler a prouvé que, dans un monument moderne, la perfection de l'art peut s'allier à la richesse du symbolisme chrétien. C'est à ce point de vue que M. l'abbé Le Guen a étudié la basilique de Sainte-Anne, ce chef-d'œuvre dû à la générosité des Bretons.

Il a eu l'heureuse pensée d'ouvrir son volume par une introduction largement traitée sur le symbolisme dans l'histoire du peuple juif et dans l'Église, pour bien montrer que le langage des figures a toujours servi à élever l'âme en la rapprochant de Dieu. Que le symbole soit un homme, comme les précurseurs de Jésus-Christ ; un récit, comme les paraboles évangéliques, ou un monument, comme nos églises avec les ornements qui les décorent, c'est toujours une image sensible de ce qu'on ne voit pas ou de ce qui n'est pas encore.

Dès ce préambule, nous constatons que l'auteur est familiarisé avec l'Écriture et les Pères, qui lui fournissent d'heureuses citations. Dans le cours de son ouvrage, il marche toujours à la lumière de ce double flambeau, et, s'il use de cette puissance d'analyse qui est un trait distinctif de son talent, un texte bien choisi vient toujours appuyer ses conclusions.

Pour lui — et c'est une idée aussi grande que vraie — l'Église est un centre où l'homme rencontre Dieu. Elle sera donc féconde en enseignements si elle rappelle, dans ses différentes parties, les vérités qui sont la base de l'édifice surnaturel, les secours que le ciel accorde à notre faiblesse et la gloire dont il récompense nos efforts.

Nous trouverons tout cela, en suivant notre guide dans la basilique bretonne.

Après avoir expliqué le symbolisme de l'orientation du temple, qui rappelle le berceau du Christianisme ; de la Croix, qui nous parle du Sauveur ; des sept portes, qui symbolisent les dons du Saint-Esprit, entrant dans le sanctuaire, il arrive aux fenêtres et commence une série de considérations qui embrassent toute la vie du chrétien.

C'est par les verrières que pénètrent dans l'Église la lumière et la chaleur, image des vérités qui illuminent l'intelligence et des grâces qui fortifient le cœur. Dans les chapelles absidales, une seule fenêtre regarde l'Orient — symbole de l'unité de Dieu connu par la raison ; trois autres regardent le midi — symbole de la Trinité divine révélée à la foi. C'est le point de départ. Dans son pèlerinage, l'homme, riche déjà de la notion de Dieu, se fortifiera par la pratique des vertus morales, que figurent les quatre fenêtres du transept, et par les sacrements que rappellent les sept fenêtres des basses-nefs, pour arriver à la gloire du ciel symbolisée par les couronnes d'or qui ornent les clefs des voûtes. Chose remarquable ! il y en a 161, nombre mystérieux qui rappelle la pêche miraculeuse où Jésus-Christ et sept de ses disciples, figurant l'Église enseignante, prirent 153 poissons, représentant les élus jugés dignes du bonheur du ciel. L'addition est facile et la coïncidence est curieuse.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, suivre l'auteur dans l'interprétation des sept degrés du sanctuaire, image des sept péchés capitaux que le prêtre doit fouler aux pieds pour monter à l'autel ; des douze piliers, symbole des Apôtres qui soutiennent l'Église de Jésus-Christ ; des statues, des voûtes et des sculptures si artistiques où un triple symbole représente partout la foi, l'espérance et la charité.

Disons néanmoins que, entre tous ces symboles, celui des autels nous a particulièrement frappé. Il y en a treize, ce qui rappelle déjà Jésus et ses Apôtres, c'est-à-dire le sacerdoce catholique renouvelant, à travers les siècles, le sacrifice de la Croix. Mais quand on voit que ces autels sont disposés de telle sorte que ceux de l'abside symbolisent la couronne d'épines qui entourait le front du Sauveur mourant ; ceux de l'entrée du sanctuaire, la blessure du cœur ; ceux du transept, les plaies des mains ; ceux du fond de l'église, les plaies des pieds, on comprend la justesse de cette réflexion de l'auteur : « Lorsque la sainte messe sera célébrée à tous ces autels, les yeux de la foi nous découvriront le sang de Jésus-Christ là même où il coulait spécialement de ses membres sur le Calvaire. »

Nous serons heureux si cette esquisse rapide peut donner une idée de cet excellent travail. M. l'abbé Le Guen n'a pas marché au hasard dans ses interprétations, et l'on pourrait retrouver dans nos vieux symbolistes les figures qu'il a expliquées. Il nous semble pourtant que ce qu'il dit du plein-cintre lui appartient en propre : le cercle, symbole de Dieu, venant se perdre dans la ligne brisée, symbole de l'homme, représente d'après lui l'Homme-Dieu. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette idée neuve et belle, qui d'ailleurs ne contredit en rien les interprétations admises par les plus savants auteurs.

C'est de la poésie, diront peut-être ces esprits positifs qui veulent tout réduire à des formules. Sans doute ; mais où est le mal, quand cette poésie, faisant rayonner le vrai, puise à la source féconde qu'a fait jaillir la Croix ? Nous ne sommes pas jansénistes, pour admettre que

De la foi d'un chrétien les mystères terribles  
D'ornements gracieux ne sont pas susceptibles.

Aussi remercions-nous le prêtre zélé qui nous offre le résultat de ses pieuses méditations.

S'il avait voulu faire de la science, il eût donné plus de développements à la partie technique de son œuvre. Mais il a voulu surtout alimenter la piété par des considérations pleines d'une onction pénétrante qui embrassent l'ensemble des grandes vérités de la foi. Il a pleinement réussi.

Ajoutons, en terminant, que le *Symbolisme*, précédé d'une lettre élogieuse de Mgr l'évêque de Vannes, se vend au profit de la basilique de Sainte-Anne ; et nous sommes persuadé que nos lecteurs voudront faire connaissance avec cet ouvrage, qui les instruira en les édifiant.

LOUIS DE KERJEAN.

LA MISSION DE JEANNE D'ARC, par F. Godefroy. — Un vol. gr. in-8° illustré. — Ph. Reichel.

Il ne se passe guère d'années, surtout depuis nos récents malheurs, qui ne voient se publier un ou même plusieurs ouvrages sur Jeanne d'Arc. Ce glorieux nom rappelle à nos cœurs troublés de si poignantes allusions, en même temps que de réconfortants souvenirs.

Il y a deux ans, nous présentions à nos lecteurs la *Vie de Jeanne d'Arc*, par M. Wallon, magnifiquement éditée par la librairie Didot. Cette année, c'est une autre librairie, moins célèbre, mais déjà l'émule de l'illustre maison de la rue Jacob, qui vient nous offrir, à son tour, son monument élevé à la gloire de l'immortelle héroïne, et ce livre est de tout point digne de ce beau sujet, et par le texte et par l'ornementation graphique et picturale.

Le texte est dû à la plume exercée d'un érudit littérateur, M. Frédéric Godefroy, bien connu par son *Histoire de la littérature française depuis le XV<sup>e</sup> siècle*, et pour ses belles études sur nos grands classiques du siècle de Louis XIV, à l'école desquels il a appris le secret du style ample, clair et noblement aisé. Aussi

nous expose-t-il la merveilleuse *Mission* de la Pucelle avec le talent d'un écrivain, en même temps qu'avec la science de l'historien, la foi du chrétien et la communicative chaleur du patriote. Sans copier ses devanciers, il s'attache surtout à nous peindre le *missionnaire* de Dieu, la martyre et la sainte.

Quant à l'*illustration*, elle est imitée de ces admirables dessins de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, qui se rapprochent le plus de l'âge de l'héroïne. Outre 14 riches encadrements et autant de grandes compositions originales hors texte, héliogravées d'après les dessins de M. Claudius Ciappori, se remarquent de nombreux ornements, frises et culs-de-lampe, empruntés à la même époque. Ce n'est pas la moindre attraction de la partie artistique de ce beau livre, que ce portrait inédit, reproduit en chromo d'après un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle et représentant sous son accoutrement guerrier la vierge martyre, dont nous ne possédions pas encore une image authentique. Nous est-il permis de voir enfin celle-ci dans ce nouveau portrait? Tout au moins son âge, si voisin de celui de l'original, en rend l'authenticité vraisemblable.

Ajoutons qu'il est dans cet ouvrage un chapitre, dont un épisode, peu connu, nous touche particulièrement, nous autres Bretons. On sait que, du vivant même ou après la mort de Jeanne, sa miraculeuse histoire, surexcitant les imaginations, lui suscita des imitateurs et surtout des imitatrices, plus ou moins sincères; entre autres, Guillaume de Mende, le *pastourel* visionnaire du Gévaudan, instrument docile des ministres du roi, qu'il conduisit à la défaite; l'aventurière Claude, dite des Armoises, qui osa se donner comme la Pucelle elle-même, échappée au bûcher de Rouen, et qui, grâce à sa frappante ressemblance avec Jeanne, parvint à surprendre la bonne foi des propres frères de celle-ci; Jeanne la Féronne ou la *Pucelle du Mans*, autre visionnaire, qui se révéla en 1460 et gagna tout d'abord l'appui de son évêque, pour aboutir finalement à la prison.

La plus sincère et la plus enthousiaste de ces voyantes fut une Bretonne, Pierronne ou Périnaik, qui, suivant Jeanne d'Arc dans plusieurs de ses expéditions, lui demeura fidèle jusqu'à la mort, lui

rendant témoignage qu'elle *estoit bonne* et que ce qu'elle faisait *estoit bien fait et selon Dieu*. Prise à Corbeil par les Anglo Bourguignons, après la retraite de Sully, elle fut jugée et condamnée comme Jeanne à périr par le feu. La douce voyante fut *arse* (brûlée) à Paris, en 1430.

Somme toute, le bel ouvrage dont nous nous occupons, conçu d'après l'inspiration de l'illustre *évêque de Jeanne d'Arc*, est digne, par le fond et la forme, du titre de *Livre d'or français*, que lui a donné son éditeur, et que le public d'élite auquel il s'adresse ne peut manquer de ratifier.

LUCIEN DUBOIS.

STATISTIQUE HISTORIQUE ET MONUMENTALE DU CANTON DE REDON (ILLE-ET-VILAINE). — In-8°, 115 pp. Rennes, imp. Catel.

M. l'abbé Guillotin de Corson, l'aimable et savant chanoine de la métropole de Rennes, poursuit avec fruit et persévérance la réunion et l'étude des matériaux nécessaires à la publication du Pouillé de l'archidiocèse breton.

C'est une œuvre difficile et de longue haleine; mais, confiée à des mains aussi dévouées, elle tiendra certainement tout ce que nous sommes en droit d'attendre de son laborieux auteur. Cependant, tout en amassant ses nombreux documents, M. de Corson, en guise de récréation instructive et attrayante, laisse de temps à autre échapper quelques pages qui attestent les progrès de son travail. La *Statistique du canton de Redon* et des sept communes, renfermant six paroisses, qui le composent, est un de ces hors-d'œuvre qu'on lit toujours avec profit et qui contiennent d'excellentes notes sur les monuments et les familles de notre chère Bretagne.

Indépendamment de la célèbre et puissante abbaye de Redon, dont le cartulaire, publié par M. Aurélien de Courson, nous donne de si curieux détails sur le pays, M. de Corson a consulté les nombreuses sources mises à sa disposition. Entre autres raretés, il nous décrit une ancienne chapelle sépulcrale, sise dans la commune du Langon, dédiée jadis à saint Venier, en 838, « *ecclesia sancti*



*Veneris*, maintenant sous le vocable de sainte Agathe ; primitivement tombeau païen dédié à Vénus, et sur l'abside duquel se voit encore une peinture antique, représentant la déesse sortant de l'écume de la mer.

C'est là incontestablement l'une des plus antiques chapelles non-seulement de la Bretagne, mais même de France.

S. N.-T.

UN ESSAIM DE SONNETS, par M. Eugène Lambert. — Un vol. in-18; Paris, Lemerre.

Les voilà, ces oiseaux chanteurs ; ils arrivent en essaim charmant ; des doux rivages de Naples et de Venise, des îles et des mers lointaines, ils reviennent tous dans la patrie, fêter le retour du printemps. J'en avais vu naitre quelques-uns avant les derniers frimas ; je les reconnais bien, j'y avais attaché un souvenir, là sous leur aile, tout près de leur cœur.

Au moment où les ajoncs et les genêts fleurissent, où Dieu semble de nouveau doré d'un éclat rajeuni la création, ils arrivent aussi avec leur chatoiement de pierres précieuses, car ils ont pris

En une goutte d'ambre ou d'essence de rose,  
Tous les rayons qu'un prisme en lui peut réunir.

Cet essaim a certainement traversé plus d'un arc-en-ciel.

Il nous est enfin donné de l'admirer ; mais ne le laissons approcher que par des poètes. Que ceux qui ont l'habitude de lire certains volumes reproduisant textuellement le langage des halles et des cabarets, que ceux-là, dis-je, laissent ces sonnets ailés s'envoler au dessus de leur tête.

L'éphémère succès du présent les enivre ;  
Du réalisme on vit, mais on meurt avec lui, ...  
Et c'est, dans tous les temps, l'idéal qui fait vivre.

Albert le Grand, ce véritable poète de Morlaix, qui s'excusait de n'être pas né en France, dit dans sa préface de la *Vie des saints de Bretagne* : « J'interdis absolument la lecture de ce livre aux athées, aux hérétiques, aux libertins et aux indifférents. »

Vous avez mille fois raison, poète, mieux vaut parler à des sourds qu'à ceux qui ne comprennent pas notre belle langue ; autant vaut faire admirer Raphaël à des aveugles que de livrer vos vers aux profanes.

L'encens pour les autels, la fleur blanche ou vermeille  
Pour l'odorat de l'homme ou le miel de l'abeille,  
La prière pour Dieu, le cœur pur pour l'amour.

Les abeilles doivent défendre leurs buissons de roses aux bourdons, puisque ceux-ci ne trouvent jamais de miel sur les fleurs.

Exilé de Sion, suspends ta lyre aux saules, mais jamais aux portes des palais de Babylone. Que le vent du désert t'écoute, plutôt qu'une oreille étrangère et impie.

Le volume s'ouvre par les *Phares*, et les phares semblent, en effet, éclairer toutes ces pages. Écoutez :

Ainsi l'homme égaré sur les flots de la vie ;  
Il cherche la lumière avec soin poursuivie,  
Dans les sages, les saints et tous les grands esprits.

C'est toujours ce triple rayonnement que poursuit cet essaim de sonnets : la sainteté, la sagesse et l'art.

Lisez plutôt la *Mer*, le *Soleil*, les *Montagnes*, la *Nostalgie* ou le *Mal du ciel*, les *Oasis*, le *Sommeil*, *Gloria in excelsis*, *l'Idéal* ; puis ces charmants sonnets sur l'Italie ; et surtout, voyez la mâle envergure de celui qui est dédié à lord Byron. Il faudrait le citer tout entier. Mais rien ne ressemble à la douceur de leurs accents lorsqu'ils parlent des femmes ou de l'amour. Ainsi, dans la *Lampe d'Héro* :

Le danger renaissant à Léandre doit plaire ;  
Le bonheur qui l'attend lui fait braver la mort ;  
Car la lampe est le phare et l'étoile polaire  
Du nocturne nageur vers son amoureux port...

Le ciel du monde a vu pâlir plus d'une étoile ;  
Mais la lampe d'Héro, sans éclipse et sans voile,  
Brille du même éclat, dans le ciel de l'amour.

Est-il rien d'aussi vrai ?

Le volume se termine par des *Sonnets humoristiques* très-spirituels, qu'apprécieront mieux ceux qui ne sont pas poètes. Aussi est-ce la voix de l'un d'eux qui, en les admirant, s'écrie : — « Mais pourquoi donc toujours cette fine ciselure, cette uniforme ténuité ? J'aimerais mieux parfois rencontrer une autre coupe. »

Mais, Monsieur, vous ressemblez à ce villageois qui, venant acheter des bijoux de fiançailles, disait naïvement, en regardant de brillantes et blanches étincelles : — « Pourquoi toujours ces mêmes pierres si petites et si chères ?... » — « Mon Dieu, répondait le lapidaire, c'est que je n'ai ici que des diamants. Si vous voulez autre chose, voyez à côté ! »

C<sup>te</sup> DE SAINT-JEAN.

Le premier volume de l'HISTOIRE DE LA VENDÉE, par M. l'abbé Deniau, vient de paraître. Faute d'espace, nous sommes obligés d'en renvoyer le compte rendu à la prochaine livraison.

#### MORT DE M. S. ROPARTZ ET DE M<sup>sr</sup> DE L'ESPINAY.

Au dernier moment, nous lisons avec stupeur dans le *Journal de Rennes*, du jeudi 18 avril, les lignes suivantes :

« Nous apprenons à l'instant une nouvelle bien douloureuse : notre excellent ami M. S. Ropartz est mort subitement hier à Iffendic, où ses affaires l'avaient appelé.

» Nous reviendrons sur cette mort, qui laisse un si grand vide dans sa famille, au barreau et dans les lettres bretonnes. »

Nos lecteurs partageront les regrets très-vifs que nous inspire la perte si imprévue d'un de nos plus dévoués collaborateurs. Nous lui rendrons bientôt toute la justice qu'il mérite.

— M<sup>sr</sup> Henri de l'Espinay, protonotaire apostolique, vicaire général honoraire de Luçon et de Nantes, qui avait récemment administré notre diocèse pendant la vacance du siège, est décédé ce matin, 20 avril. Nous dirons aussi tous les regrets que M<sup>sr</sup> de l'Espinay laisse après lui, en Vendée et parmi nous.

## CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Le service de S. E. le cardinal Saint-Marc. — M<sup>sr</sup> Perraud et l'archevêché de Rennes. — Une lettre de M<sup>sr</sup> le comte de Chambord à la famille Houdet. — Les ossements des Vendéens à Savenay. — La dernière séance des Bibliophiles bretons. — M. de Keridec.

— Le service solennel pour le repos de l'âme de Son Em. le cardinal Saint-Marc, archevêque de Rennes, a été célébré à la Métropole, le 2 avril. La décoration funèbre, dit le *Journal de Rennes*, était semblable à celle du jour des funérailles. M<sup>sr</sup> Freppel, évêque d'Angers, M<sup>sr</sup> de la Hailandière et M<sup>sr</sup> Sauvé, protonotaire apostolique, assistaient à la cérémonie. La messe a été célébrée par M<sup>sr</sup> de Forges. M<sup>sr</sup> Freppel est monté en chaire après la communion. Il a prononcé l'oraison funèbre qui ouvre cette livraison. L'absoute a été donnée par M<sup>sr</sup> de Forges.

— M<sup>sr</sup> Perraud, évêque d'Autun, avait été appelé à recueillir la succession de M<sup>sr</sup> Saint-Marc, et toute la Bretagne se réjouissait déjà d'un si heureux choix ; mais le vénérable prélat n'a pu se résoudre à accepter : « Mon attachement au diocèse d'Autun est trop grand, écrivait-il à un Breton, pour que j'aie pu prendre sur moi de rompre les liens sacrés qui m'unissaient à lui. J'ai soumis cette grave question à la décision de Sa Sainteté le pape Léon XIII. »

Sa Sainteté ayant acquiescé au désir ardent de M<sup>sr</sup> d'Autun, nous ignorons encore qui occupera le siège archiépiscopal de Rennes.

— M<sup>gr</sup> le comte de Chambord a écrit à la famille Houdet la lettre suivante :

Goritz, le 15 mars 1878.

« Le dernier vœu confié par votre vieux père mourant à votre tendresse filiale, Monsieur, m'a vivement ému, et je vous remercie de m'en avoir transmis si fidèlement la touchante expression.

« M. Houdet était un de ces amis qu'on aime à cause de leur dévouement sans bornes, et qu'on honore surtout à cause de leurs vertus. Quelle

belle vie que celle de ce lutteur infatigable, dont l'activité n'a jamais connu un jour de repos, ni accepté une heure de trêve, quand il s'agissait d'un service à rendre ou d'une bonne œuvre à faire. Jamais, dans le monde des grandes affaires où il vivait, il n'a consenti au moindre sacrifice dans la manifestation de sa foi; et ceux-là mêmes qui n'avaient pas toujours le courage de l'imiter ne pouvaient s'empêcher de s'incliner devant tant de fermeté unie à tant de simplicité chrétienne. Plus d'une fois j'eus le plaisir de le recevoir à son retour de Rome. Il éprouvait un véritable bonheur à multiplier ses pèlerinages dans la Ville-Éternelle, et j'aimais à l'entendre parler, avec la chaleur communicative qu'il savait mettre en ses récits, de ce grand Pape qu'il devait suivre de si près dans la tombe, et aux pieds duquel il apporta si souvent le généreux tribut de ses largesses et de sa fidélité.

« Dieu a jugé que l'heure de la récompense était aussi venue pour son bon serviteur; que ce soit votre consolation à vous tous qui le pleurez. Ma femme tient à se joindre à moi pour envoyer à votre digne mère un témoignage tout particulier de la plus vive sympathie. Soyez aussi mon interprète auprès de vos frères et de votre beau-frère, M. de Montergon, et croyez à mes sentiments bien sincères.

« HENRI. »

— Le 13 mars dernier, en déblayant une ancienne carrière, on a ouvert, sans trop s'y attendre, une des fosses où furent enfouies péle-mêle les victimes de la bataille de Savenay. Nous disons : sans trop s'y attendre, car on ignorait l'emplacement précis de quelques dépôts. D'autres ossements avaient été mis à jour tout près de là, il y a peu d'années; et il est constant que les près situés à l'ouest de l'église de Savenay sont, en partie du moins, d'anciennes carrières comblées avec les cadavres des soldats vendéens. La tradition locale est parfaitement d'accord, sur ce point, avec les documents historiques. Des souvenirs recueillis sur les lieux permettent d'affirmer qu'on prit à peine le soin de jeter de la chaux sur les corps des six à sept mille Vendéens qui périrent à Savenay en décembre 1793.

Lorsqu'on procéda à l'exhumation des restes, en 1846, on se borna à fouiller deux fosses, sans toucher aux autres ossuaires. Celui qu'on vient d'ouvrir pouvait contenir environ cinquante cadavres, où les femmes et les enfants étaient mêlés aux soldats. Après sa victoire, l'armée républicaine massacra sans distinction et sans pitié tout ce qui lui tomba sous la main; l'ancienne église de Savenay fut le principal théâtre de cette boucherie, avec la rue qui y conduit. Le monument élevé dans l'ancien cimetière était donc à sa vraie place: il est à regretter que les rancunes politiques l'aient fait disparaître sans en permettre la restauration, même dissimulée. Il est à souhaiter qu'on élève, sur un terrain privé, à l'abri des

caprices administratifs et le plus près possible des fosses signalées, un édifice commémoratif, si modeste qu'il soit.

Quant aux ossements récemment découverts, ils ont été recueillis pieusement par les soins de M. Ledoux. D'abord, il les fit déposer provisoirement dans un chantier appartenant à M. Allair, avec l'intention de faire procéder à leur inhumation. Au moment même où il s'appretait à réaliser son projet, il apprit qu'on avait prévenu ses désirs en portant au cimetière de Savenay les débris mis au jour la veille. Sans son intervention, ces dépouilles fussent sans doute demeurées trop longtemps, comme elles l'ont été quelques heures, le jouet des enfants.

— La Société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne a tenu une séance, le 5 avril, sous la présidence de M. Arthur de la Borderie, son président. On y a admis 35 nouveaux membres, portant à 201 le chiffre total des adhésions recueillies depuis la fondation de la Société, et à 197 le nombre actuel des Sociétaires.

L'état de l'impression de la *Conquête de la Bretagne par Charlemagne sur le roi Aquin*, donne lieu d'espérer que cet ouvrage pourra être distribué vers la fin de mai.

Publication en préparation. — Premier volume des *Mélanges bibliographiques, historiques et littéraires*. Ce volume, qui sera composé d'études et de documents très-variés dus à MM. A. de la Borderie, A. de Barthélemy, S. Ropartz, Kerviler, etc., sera distribué vers le mois d'octobre 1878.

Propositions de publications: 1° Par M. H. Lemeignen: Réimpression des *Grandes Croniques de Bretagne*, par Alain Bouchard. La Société adopte cette proposition, nomme M. Lemeignen éditeur responsable et le charge de choisir les membres d'une commission chargée de préparer ce travail. — L'impression ne pourra commencer avant deux ans.

2° Par M. de la Nicollière-Teijeiro: *La joyeuse advenue et nouvelle entrée des Roy et Roïne, Duc et Duchesse de ce pays et duché de Bretagne, nos souverains Seigneur et dame en ceste ville de Nantes, en l'an 1518*. D'après des documents inédits du manuscrit Juchault, d'un manuscrit de la collection La Jarriette, complétés à l'aide des registres de la chancellerie ducale et des archives municipales de Nantes. Cette publication, qui sera suivie d'une notice biographique sur la reine Claude, formerait environ 150 pages. — Cette proposition est acceptée. Le soin de la publication est confié à M. de la Nicollière.

3° Par M. Joseph Rousse: *Anthologie des poètes bretons*. — Vote favorable et renvoi à une commission, qui sera chargée d'étudier et de soumettre à la Société le plan définitif de cette publication.

4° Par M. A. de la Borderie: *Poème du combat des Trente*, nouvelle

version, d'après un manuscrit inédit du XIV<sup>e</sup> siècle, de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. M. Pol de Courcy veut bien se charger du travail historique, et M. Pawlowski, secrétaire de M. Ambroise Firmin-Didot, des commentaires philologiques et paléographiques. La Société charge son président de remercier MM. de Courcy et Pawlowski; adopte le projet de publication par eux proposé; s'en remet à son bureau du soin de statuer sur l'époque et les conditions de cette publication et de celle de M. de la Nicollière, précédemment adoptée.

— M. le comte de Keridec, sénateur du Morbihan, est mort à Versailles, le 14 avril. « Né en 1804, écrit-on au *Journal du Morbihan*, il avait soixante-quatorze ans. Après avoir fait de fortes et sérieuses études, il entra dans la magistrature sous la Restauration, en qualité de juge auditeur, et on se souvient encore à Quimper, où il fit ses débuts sur le siège du ministère public, de la lucidité élégante de sa parole. La révolution de Juillet, malheureusement, vint bientôt briser cette carrière si bien commencée.

Rendu prématurément à la vie privée, les regrets de M. de Keridec durent être grands, mais ils ne l'abattirent pas. L'éducation d'une famille nombreuse et charmante, la gestion d'une fortune considérable, les bonnes œuvres, dont les occasions sont si fréquentes à la campagne, l'étude, dont M. de Keridec avait toujours eu le goût, furent pour le châtelain de Kerfrezec autant d'occupations qui lui permirent de dépenser largement son intelligence et son âme.

Les qualités si belles et si rares que la modestie de M. de Keridec se plaisait à cacher, ne pouvaient pas être ignorées de ses compatriotes. Ils voulurent les utiliser une première fois, en le nommant au Conseil général et plus tard en lui confiant un mandat législatif aux deux Assemblées de 1848 et de 1849.

La Révolution de 1830 avait arrêté au début la carrière judiciaire de M. de Keridec. Le coup d'État de 1851 interrompit sa carrière politique... En 1871, il fut nommé député et se montra digne de son passé dans cette grande Assemblée constituante, qui a pu commettre des fautes, mais dont le patriotisme ne saurait être contesté.

Le groupe de droite auquel appartenait M. de Keridec le désigna parmi ses candidats pour l'un des sièges inamovibles du futur Sénat. Il échoua comme tous ses amis... Mais le Morbihan le vengea bientôt, en lui donnant l'un des trois sièges de sénateurs qu'il était appelé à remplir.

Au Sénat, M. de Keridec fut ce qu'il avait été dans les trois autres Assemblées dont il avait fait partie. Ses collègues appréciaient sa droiture, sa loyauté, son intelligence, son esprit, dont la finesse, et pourquoi ne le dirions-nous pas, dont la malignité naturelle étaient toujours tem-

pérées par une charité profondément chrétienne. Catholique et royaliste de race et de conviction, notre ami trouvait dans tous les rangs sympathie et respect. »

Les restes de M. de Keridec ont été transportés à Hennebont, sa ville natale.

LOUIS DE KERJEAN.

#### NÉCROLOGIE

##### M<sup>r</sup> Chauveau, évêque de Sébastopolis.

M<sup>r</sup> Joseph Chauveau, évêque de Sébastopolis et vicaire apostolique du Yun-Nan et du Thibet, naquit à Luçon, le 24 février 1816. Dix ans après, il perdait sa mère, Marie Renaud, et restait aîné de sept enfants, sous la tutelle de son père, Jean Chauveau, ancien gendarme.

La famille Renaud vivait dans une honorable aisance. Un moulin, qu'elle exploitait elle-même, et quelques terres satisfaisaient ses modestes goûts. Cependant, Jean Chauveau, devenu de gendarme meunier, n'eût pas suffi, malgré ses excellentes qualités, à la tâche difficile d'élever convenablement ses enfants et de mettre l'aîné sur la voie qui devait le faire devenir de meunier évêque, s'il n'eût été aidé par son beau-père, Pierre-Simon Renaud.

Les anciens de Luçon se rappellent encore cet homme de petite taille, mais grand de sens et de cœur, vrai patriarche dans son humble condition, à qui prêtres et gentilshommes serraient affectueusement la main, en lui rappelant qu'au risque de sa vie, il les avait sauvés des fureurs des républicains. C'était Pierre-Simon Renaud, cacheur de prêtres et de nobles.

Au jour d'un grand deuil de famille, Pierre-Simon Renaud reçut, en quelque sorte, le souffle de l'amour maternel au chevet de sa fille expirante, et devint, pour les sept enfants de Jean Chauveau, comme une seconde mère. Hélas! des sept un seul vit aujourd'hui, M. l'abbé François Chauveau, curé de Saint-Florent, digne frère du prélat qui vient de terminer dans les montagnes du Thibet sa noble carrière. Celui-ci a abrégé ses jours dans les travaux d'un lointain apostolat; celui-là, non content de se dépenser dans le soin de son troupeau, s'est généreusement exposé, durant le siège de Paris, aux hasards des combats, pour le salut des âmes.

Joseph Chauveau fit ses études de latin à Chavagnes et aux Sables; ses études théologiques à Luçon; il fut, par dispense du pape, ordonné prêtre à vingt-trois ans. La cérémonie fut faite à Mouilleron-en-Pareds, le 22 septembre 1838, par Mgr Soyer, de sainte et glorieuse mémoire.

Dès cette époque, l'abbé J. Chauveau se sentait un fort attrait pour les Missions étrangères. Vif, enjoué, intelligent, instruit, pieux, zélé, il avait

tout ce qu'il faut pour plaire et pour attirer les âmes à Dieu. Plein d'ardeur et d'énergie, il regardait l'apostolat au milieu des infidèles comme l'idéal le plus parfait auquel puisse prétendre un prêtre catholique. Mgr Soyer, dont le diocèse avait déjà fourni aux Missions étrangères des sujets distingués, parmi lesquels on comptait trois évêques, était fier de voir le clergé vendéen, si cruellement décimé par la Révolution, continuer dans les contrées lointaines le bon combat qu'il avait combattu avec tant de gloire sur le sol natal et dans l'émigration. Cependant, accoutumé à consulter la sagesse en même temps que la vaillance, le grand évêque garda sous sa main l'abbé Chauveau pendant quatre ans, avant d'accéder à ses constants desirs.

Successivement vicaire à Aizenay et à Challans, l'abbé Chauveau tint sa pensée captive, et la plupart de ses amis ne surent qu'il quittait la Vendée que lorsqu'il était déjà rendu au séminaire des Missions étrangères. Peu de temps avant son départ, celui qui écrit ces lignes eut l'inappréciable avantage de faire sa connaissance et de passer avec lui une journée délicate au château de la Verrie, paroisse de Challans. Je pus, dans une conversation longue et intime, admirer la vivacité de son esprit, la bonté de son cœur, l'aménité de son caractère, la fermeté de sa foi et cent autres belles qualités, dont les unes font l'homme aimable et les autres l'apôtre. Il avait gagné mes plus vives sympathies.

Cependant il ne laissa pas échapper un mot qui pût me faire croire que je m'entretenais avec un missionnaire, et moi, qui étais dans le monde et n'avais pas la moindre velléité d'en sortir, j'étais loin de le porter à croire qu'en moi il voyait un futur confrère. Quelques années s'écoulèrent, l'un de nous partait pour l'Asie, l'autre pour le séminaire. La Providence avait agi, et Mgr Soyer, avec les talents et les vertus qui faisaient si bien de lui l'évêque, lui avait servi d'instrument.

L'abbé Chauveau, après avoir passé trois mois à Paris au séminaire des Missions étrangères, s'embarqua à Brest sur l'*Archimède*. Il fut compagnon de voyage de M. de Lagrenée, ambassadeur de France à Pékin.

L'*Archimède* côtoya l'Espagne, l'Afrique et l'Inde. Les voyageurs visitèrent Cadix, le Sénégal, le cap de Bonne-Espérance, l'île Bourbon, Calcuta, Pondichéry et débarquèrent, le 27 août 1844, en Chine. Peu de jours après, l'abbé Chauveau arrivait près de Mgr Pensot, vicaire apostolique du Yun-Nan, dont il devint le pro-vicaire. Ce fut en 1850, à l'âge de trente-quatre ans, qu'il fut élevé à la dignité épiscopale. Nommé coadjuteur au Yun-Nan, il fut chargé spécialement d'une partie de cette province.

En 1865, il succéda à Mgr Thomine, en qualité de vicaire apostolique de Lhassa: son autorité spirituelle s'étendit sur tout le Thibet catholique. Le Thibet, que les indigènes appellent *Pays des neiges*, justifie ce nom par la longue durée et la rigueur de ses hivers. C'est une vaste région, hérissée

de montagnes, coupée par des fleuves et des torrents, et peuplée par environ 7 millions d'habitants, vivant sur une superficie de 1,500,000 kilom. carrés. Les communications à travers les rochers, les rivières et les déserts, sous un climat inclément et avec des ressources alimentaires peu en rapport avec les habitudes européennes, y rendent difficile et dangereux le ministère apostolique. Souvent à ces obstacles qu'offre la nature, la persécution vient ajouter ses fureurs.

Ni les souffrances, ni les craintes n'intimidèrent jamais Mgr Chauveau. Je ne saurais ici rapporter les détails de sa vie au milieu de périls sans cesse renaissants. Ses lettres, dont plusieurs ont paru dans diverses publications périodiques, attestent que sa gaieté et son enjouement ne le quittaient pas plus que ne le quittait son désir de demeurer intérieurement uni à Dieu. Il parle peu de son administration. M. Charles Desjardins, ancien inspecteur des eaux et forêts, et frère de M. l'abbé Desjardins, missionnaire au Thibet, supplée imparfaitement ce silence, dans son livre intitulé: *La Mission du Thibet de 1855 à 1870*. Obligé de me renfermer dans un cadre étroit, j'y renvoie mes lecteurs. Bientôt une plume amie et plus autorisée que la mienne révélera ce que Mgr Chauveau a fait pour la gloire de Dieu et pour la civilisation des peuples dans son pénible apostolat.

Ses lettres nous prouvent qu'au milieu des agitations incessantes de sa vie, il n'oubliait ni sa famille, ni la Vendée, ni la France, sa chère et infortunée patrie. Hélas! depuis son départ, il a eu des larmes à donner à bien des malheurs de famille et à bien des désastres publics! Attentif à tout, il avait pour tout, dans le fond du cœur, un écho toujours fidèle. Comment se serait-il désintéressé des grandes questions qui, dans ces derniers temps, ont agité le monde catholique? Outre les communications d'autre nature, il recevait les journaux français et suivait pas à pas la marche des idées et celle des événements.

Il avait résolu d'assister au concile du Vatican: il se flatta, pendant quelque temps, d'un espoir que firent évanouir les circonstances. Une persécution, secrètement fomentée par la Chine, menaçait d'éclater au Thibet, au moment où il lui eût fallu partir pour Rome. Le bon pasteur resta au milieu de ses ouailles, prêt à donner sa vie pour son troupeau.

Le fer du bourreau l'épargna. Il en fut autrement de la maladie. Depuis plusieurs années déjà, la goutte, favorisée par la froide humidité du climat, contraignait souvent l'ardent évêque à un repos qui coûtait beaucoup à son cœur. Ses forces diminuaient et il se sentait vieillir avant l'âge. Toujours disposé au travail, il se tenait également disposé à mourir. C'est dans ces sentiments d'entière résignation qu'il vit approcher l'heure suprême. Le 21 décembre dernier, il rendait sa belle âme à Dieu.

ABBÉ DU TRESSAY.

## BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH DU CULTIVATEUR, 1878, 6<sup>e</sup> année, publié par le comice agricole central de la Loire-Inférieure. In-12, 52 pages. Nantes, imp. Ed. Vincent; lib. Baulard-Blanchard..... » 10

ANNUAIRE DE LORIENT ET DE SON ARRONDISSEMENT, guide administratif et commercial pour l'année 1878. In-16, 170 p. Lorient, imp. et lib. Amelot..... » 75

EXCURSIONS BOTANIQUES A L'ILE D'YEU, en août 1876 et mai 1877; par MM. Viaud-Grand-Marais et Ménier, professeurs à l'École de Médecine de Nantes. In-8°, 92 p. Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.

MIZ HA BUEZ SANTES ANNA; gant an Aotrou Peron, Kuré e parrez cast. In-8°, 360 p. Brest, imp. Lefournier; Quimper, imp. Salaun.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE; par Flagelle, expert à Landerneau. In-8°, 94 p. Brest, imp. Lefournier aîné.

ORAIISON FUNÈBRE DE N. T.-S. P. LE PAPE PIE IX, prononcée en l'église de Saint-Mathuria; par M. l'abbé Bélouino, chanoine honoraire, curé de Moncontour de Bretagne. In-8°, 32 p. Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

PÉNITENT (LE) BRETON PIERRE DE KERIOLET, par Hippolyte Le Gouvello. — Ouvrage précédé d'une lettre de M<sup>r</sup> Bécél, évêque de Vannes. — In-18, XII-410 pp. Paris, Bray et Retaux, 82, rue Bonaparte.

PHYSIOLOGIE COMPARÉE. Des phénomènes physiologiques de la métamorphose chez la libellule déprimée; par le Dr Jousset de Bellesme, professeur de physiologie à l'École de médecine de Nantes. In-8°, 69 p. Paris, imp. Gauthier-Villars; lib. Germer-Baillièrre.

PIERRE BERSUIRE, SECRÉTAIRE DU ROI JEAN-LE-BON; par M. C. Merland. In-8°, 68 p. Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.

Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*. 1877.

SYNOPSIS DE LA FLORE DES ENVIRONS DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS MARITIMES DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST DE LA FRANCE; par le Dr Ecorchard, professeur à l'École des sciences et directeur du Jardin des plantes de Nantes. In-12, LXXVI-303 p. Nantes, imp. Merson; Paris, lib. agricole de la Maison rustique..... 5 »

UN ESSAI DE SONNETS; par Eugène Lambert. In-18, 188 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. 3 »

## BULLETIN D'ANNONCES de la Revue de Bretagne et de Vendée

— AVRIL 1878 —

Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne, à Nantes.

### ŒUVRES FRANÇAISES D'OLIVIER MAILLARD

— SERMONS ET POÉSIES —

PUBLIÉES D'APRÈS LES MANUSCRITS ET LES ÉDITIONS ORIGINALES, AVEC  
INTRODUCTION, NOTES ET NOTICES

Par Arthur de la Borderie

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

Ce livre a été tiré (en septembre 1877, chez Vincent Forest et Emile Grimaud, à Nantes), à 150 ex. in-4°, papier vergé, exclusivement réservés aux membres de la *Société des Bibliophiles bretons* (ce format est épuisé), et à 150 in-8°, sur même papier.

L'édition in-8°, avec portrait, est en vente au prix de 10 fr., chez MM. Libaros, Morel et Vier, libraires à Nantes; chez MM. Verdier et Plihon, libraires à Rennes; et chez M. Aug. Claudin, libraire de la *Société des Bibliophiles bretons*, à Paris, rue Guénégaud, 3. — Il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires. En rendant compte de ce volume, la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, revue qui fait autorité sur tout ce qui touche à l'histoire et à la littérature du moyen âge, dit: « Les morceaux qu'il contient ont été choisis avec discrétion et commentés avec autant de finesse que de science. On y remarque des pages fort intéressantes pour l'histoire de la prédication à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et une étude bibliographique à laquelle il sera difficile de rien ajouter. »

A. Quantin, s<sup>r</sup> de Jules Claye, imprimeur-éditeur, rue Saint-Benoît, Paris.

#### PETITE BIBLIOTHÈQUE DE LUXE

Le second volume de la *Petite bibliothèque de luxe*, éditée par la maison Claye (A. Quantin et C<sup>ie</sup>), vient de paraître: *Adolphe*, de Benjamin Constant, fait suite à *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre, ainsi qu'il avait été annoncé. Le troisième volume sera la *Princesse de Clèves*, le quatrième le *Diable amoureux*, le cinquième *Valérie*, etc., etc.

## BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

- ALMANACH DU CULTIVATEUR, 1878, 6<sup>e</sup> année, publié par le comice agricole central de la Loire-Inférieure. In-12, 52 pages. Nantes, imp. Ed. Vincent; lib. Baulard-Blanchard..... » 10
- ANNUAIRE DE L'ORIENT ET DE SON ARRONDISSEMENT, guide administratif et commercial pour l'année 1878. In-16, 170 p. Lorient, imp. et lib. Amelot..... » 75
- EXCURSIONS BOTANIQUES A L'ILE D'YEU, en août 1876 et mai 1877; par MM. Viaud-Grand-Marais et Ménier, professeurs à l'École de Médecine de Nantes. In-8°, 92 p. Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.
- MIZ HA BUEZ SANTES ANNA; gant an Aotrou Peron, Koré e parrez cast. In-8°, 360 p. Brest, imp. Lefournier; Quimper, imp. Salaun.
- NOTES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE; par Flagelle, expert à Landerneau. In-8°, 94 p. Brest, imp. Lefournier aîné.
- ORAISON FUNÈBRE DE N. T.-S. P. LE PAPE PIE IX, prononcée en l'église de Saint-Mathurin; par M. l'abbé Bêlouino, chanoine honoraire, curé de Moncontour de Bretagne. In-8°, 32 p. Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.
- PÉNITENT (LE) BRETON PIERRE DE KERIOLET, par Hippolyte Le Gouvello. — Ouvrage précédé d'une lettre de M<sup>r</sup> Bétel, évêque de Vannes. — In-18, XII-410 pp. Paris, Bray et Retaux, 82, rue Bonaparte.
- PHYSIOLOGIE COMPARÉE. Des phénomènes physiologiques de la métamorphose chez la libellule déprimée; par le Dr Jousset de Bellesme, professeur de physiologie à l'École de médecine de Nantes. In-8°, 69 p. Paris, imp. Gauthier-Villars; lib. Germer-Baillièrre.
- PIERRE BERSUIRE, SECRÉTAIRE DU ROI JEAN-LE-BON; par M. C. Merland. In-8°, 68 p. Nantes, imp. V<sup>e</sup> Mellinet.
- Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*. 1877.
- SYNOPSIS DE LA FLORE DES ENVIRONS DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS MARITIMES DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST DE LA FRANCE; par le Dr Ecorchard, professeur à l'École des sciences et directeur du Jardin des plantes de Nantes. In-12, LXXVI-303 p. Nantes, imp. Merson; Paris, lib. agricole de la Maison rustique..... 5 »
- UN ESSAI DE SONNETS; par Eugène Lambert. In-18, 188 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. 3 »

## BULLETIN D'ANNONCES

de la Revue de Bretagne et de Vendée

— AVRIL 1878 —

Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne, à Nantes.

## ŒUVRES FRANÇAISES D'OLIVIER MAILLARD

— SERMONS ET POÉSIES —

PUBLIÉES D'APRÈS LES MANUSCRITS ET LES ÉDITIONS ORIGINALES, AVEC INTRODUCTION, NOTES ET NOTICES

Par Arthur de la Borderie

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

Ce livre a été tiré (en septembre 1877, chez Vincent Forest et Emile Grimaud, à Nantes), à 150 ex. in-4°, papier vergé, exclusivement réservés aux membres de la *Société des Bibliophiles bretons* (ce format est épuisé), et à 150 in-8°, sur même papier.

L'édition in-8°, avec portrait, est en vente au prix de 10 fr., chez MM. Libaros, Morel et Vier, libraires à Nantes; chez MM. Verdier et Plihon, libraires à Rennes; et chez M. Aug. Claudin, libraire de la *Société des Bibliophiles bretons*, à Paris, rue Guénégaud, 3. — Il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires. En rendant compte de ce volume, la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, revue qui fait autorité sur tout ce qui touche à l'histoire et à la littérature du moyen âge, dit: « Les morceaux qu'il contient ont été choisis avec discrétion et commentés avec autant de finesse que de science. On y remarque des pages fort intéressantes pour l'histoire de la prédication à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et une étude bibliographique à laquelle il sera difficile de rien ajouter. »

A. Quantin, s<sup>r</sup> de Jules Claye, imprimeur-éditeur, rue Saint-Benoît, Paris.

PETITE BIBLIOTHÈQUE DE LUXE

Le second volume de la *Petite bibliothèque de luxe*, éditée par la maison Claye (A. Quantin et C<sup>ie</sup>), vient de paraître: *Adolphe*, de Benjamin Constant, fait suite à *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre, ainsi qu'il avait été annoncé. Le troisième volume sera la *Princesse de Clèves*, le quatrième le *Diable amoureux*, le cinquième *Valérie*, etc., etc.

Ce second volume est à la hauteur de la faveur marquée qui a accueilli le premier de la collection ; et ce sera un joli coin de bibliothèque que le rayon qui contiendra ces 20 volumes, où la fleur du roman français revêtira une forme aussi attrayante.

La préface de M. Pons ajoute à l'ouvrage un piquant attrait de curiosité et égaye la note un peu triste du roman. Les eaux-fortes de Régamey ont un grand cachet de réalisme.

La même imprimerie met aussi en vente une édition de *l'Amour et Psyché*, commençant une collection de petits romans anciens qui, elle aussi, aura une suite : *Daphnis et Chloé*, *Héro et Léandre*, sont annoncés. Ce délicieux épisode de *l'Ane d'or*, d'Apulée, est illustré de 8 compositions d'après Natoire, qui apportent à la grâce antique du récit le charme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une étude des plus savantes donne une indication complète de toutes les œuvres d'art inspirées par cette ravissante création. Quant à la typographie de ce petit volume, c'est un bijou, une véritable surprise de coquetterie.

Vient de paraître aussi : la *Princesse de Clèves*, le 3<sup>e</sup> volume annoncé de la petite bibliothèque de luxe. Ce roman exquis de M<sup>me</sup> de La Fayette fut le premier où les grandes phrases et les aventures extraordinaires furent remplacés par des moyens simples et tirés du cœur. Le livre eut, en paraissant, un succès prodigieux ; Fontenelle, dit-on, le lut jusqu'à quatre fois ; Boursault en tira une tragédie ; de nos jours on en aurait fait un drame. Nous n'oserions lui prédire un regain de succès égal à la vogue dont il jouit dans sa nouveauté. La couleur en est un peu passée, bien que le style en soit toujours ravissant. On aime encore à y retrouver une façon discrète de dire les choses qui touche juste et fait rêver. Mais ce qu'on en goûtera surtout, c'est la finesse et la pureté d'une langue dont les négligences mêmes ne sont pas sans grâce.

La préface, écrite par M. H. Taine, prouve que ce critique érudit touche avec délicatesse, dès qu'il le veut, les cordes du sentiment. Les eaux-fortes sont gravées par M. Masson.

Librairie du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, à Sainte-Anne (Morbihan) chez les libraires de Bretagne, et à Paris, chez Palmé.

## SAINTE-ANNE D'AURAY

### HISTOIRE DU PÈLERINAGE

Par l'abbé Max. Nicol

PROFESSEUR AU PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-ANNE

Un beau vol. grand in-8<sup>o</sup>, illustré de vignettes et de planches hors-texte sur papier teinté, avec couverture chromolithographiée. — 340 pages.

Broché..... Prix : 10 fr.  
Relié, tranches dorées..... — 15 fr.

## LIBRAIRIE LECOFFRE FILS & C<sup>o</sup>

PARIS, 90, RUE BONAPARTE ; LYON, 2, RUE BELLECOUR

XX<sup>e</sup> ANNÉE

L'A

XX<sup>e</sup> ANNÉE

## SEMAINE DES FAMILLES

REVUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE

SOUS LA DIRECTION DE

M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot

EST ENTRÉE LE 1<sup>er</sup> AVRIL DERNIER DANS SA VINGTIÈME ANNÉE

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

	Un an.	Six mois.
Pour la France.....	10 fr.	6 fr.
Pour l'étranger (Europe).....	11	6 50
— Antilles, Canada, États-Unis et Colonies françaises.....	12	7
Pour tous les autres pays.....	15	8

La *Semaine des Familles*, dirigée pendant onze années par M. Alfred NETTEMENT, et depuis par M<sup>lle</sup> Zénaïde FLEURIOT, paraît tous les samedis et forme chaque année un magnifique volume in-4<sup>o</sup> de 832 à 848 pages, illustré d'un grand nombre de gravures. Chaque numéro contient 16 pages d'impression.

### PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

MM. Xavier MARMIER, de l'Académie française, Georges DE CADOU-DAL, Victor FOURNEL (Atgus), Henry CAUVAIN, Ch. BARTHÉLEMY, B. H. RÉVOIL, etc.  
M<sup>mes</sup> Gabrielle D'ÉTAMPES, Étienne MARCHEL, Thérèse ALPHONSE KARR, DE MAUCHAMPS, etc.

### SONT EN VENTE :

Les dix-neuf premiers volumes, renfermant les années 1858-59, 1859-60, 1860-61, 1861-62, 1862-63, 1863-64, 1864-65, 1865-66, 1866-67, 1867-68, 1868-69, 1869-71, 1871-72, 1872-73, 1873-74, 1874-75, 1875-76, 1876-77, 1877-78.

Chaque volume se vend séparément : broché avec couverture imprimée, 8 fr. pris au bureau ; par la poste, 10 fr.



Librairie de E. Plon et C<sup>ie</sup>, 8, rue Garancière, à Paris.

## LA RENAISSANCE

SCÈNES HISTORIQUES

Par le comte de Gobineau

1 vol. petit in-8°. Prix : 6 fr.

La Renaissance attire invinciblement le poète et l'historien. M. le comte de Gobineau vient d'esquisser un tableau de cette époque orageuse et brillante, dans ces « scènes historiques », où il fait revivre et parler l'Italie du seizième siècle (1492-1560). Ces cinq études, ou plutôt ces cinq dialogues si vivants et si dramatiques, qui ne le cèdent en rien aux *Scènes de la Ligue* de M. Vitet, ont chacun pour titre un grand nom de ce siècle merveilleux : *Savonarole*, *Michel-Ange*, *César Borgia*, *Jules II* et *Léon XII*. Autour de ces personnages, l'écrivain groupe et fait mouvoir tous leurs contemporains. Ce défilé est infini, le tableau est immense et tout rempli d'épisodes. Nous ne pouvons tenter ici ni dénombrement, ni analyse. Nous ne donnons que l'idée, ou, pour dire plus juste, l'impression générale. M. de Gobineau a condensé dans ce livre, fort bien écrit et fort savant, d'innombrables matériaux disséminés dans les bibliothèques d'art et d'histoire. C'est là une vraie œuvre de littérature où la vérité historique a servi de muse et où souvent l'histoire prend le langage et les traits de la poésie.

## VIE DE SAINT JEAN DE DIEU

1 beau volume in-8° de 430 pages, imprimé en caractères elzéviériens, et orné d'une gravure représentant un trait de la vie du saint, d'après Murillo. Prix : 7 fr. 50.

De nos jours, où il ne semble pas qu'il y ait de vertu chrétienne mieux comprise et plus pratiquée que la charité, peut-être n'est-il pas sans opportunité et sans intérêt de faire connaître la vie et les exemples d'un des plus grands bienfaiteurs des hommes. M. l'abbé Saglier, dans le livre qu'il vient de publier sous le titre de : *la Vie de saint Jean de Dieu*, nous fait admirer cet homme illustre qui, avec autant d'abnégation que de succès, se consacra à la pratique de la charité envers le prochain.

L'histoire de saint Jean de Dieu n'a guère sa pareille ; on pourrait l'appeler une épopée, car le merveilleux n'y manque pas. Du moins peut-on affirmer que la lecture en est attachante et que l'intérêt nulle part n'y languit.

L'impression qui reste de cette lecture a de quoi consoler et rassurer. Jamais homme, si funeste qu'il ait été à ses semblables, n'a pu leur faire autant de mal que saint Jean de Dieu leur a fait de bien. Aussi, concluant du particulier au général, en vient-on à reconnaître qu'ici-bas la somme du bien est encore supérieure à celle du mal.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

## LE CORRESPONDANT

25 mars 1878. — I. La Restauration, 2<sup>e</sup> partie : Règne de (1824-1830) (baron R. de Larcy). — II. Les correspondantes de A. Dantier). — III. Les chemins de fer français en 1878. Utopies s (Baron Ernouf). — IV. Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de e (Eugène de Fallois). — V. La Neige (A. Roccofort). — VI. La famille des orphelins (A. Delhairt). — VII. Les œuvres et les courrier du théâtre, de la littérature et des arts (Victor Four-III. Revue critique (P. Douhaire). — IX. Mélanges (comte de y, de l'Acad. fr.). — X. Revue des sciences (Henri de Parville). inzaine politique (Auguste Boucher).

10 avril 1878. — I. Les nationalités en Autriche et leur his- — II. La Restauration, 2<sup>e</sup> partie : Règne de Charles X (1824- (baron R. de Larcy). — III. La Commune, d'après le témoi- s apologistes, I (Edmond Villetard). — IV. Les correspondantes II (A. Dantier). — V. La Mairaine de Cendrillon, I (A. Fontay). ue de la littérature étrangère (Villamus). — VII. Revue des Henri de Parville). — VIII. Quinzaine politique (Auguste

# CONDITIONS D'ABONNEMENT

DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

---

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8°.

## PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest.... LEFOURNIER.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quasi des Grands-Augustins, 13.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 18.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes.. VERDIER.	A Luçon... RENAUD.
PLIHON.	A Vitré.... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan.... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.